

CASSE-RÔLES

N° 24 ★ MAI-JUILLET 2023

DOSSIER
CASSE SOCIALE



Journal féministe et libertaire à prix libre

É d i t o

Toujours recommencer... Le capitalisme est entre de bonnes mains, Macron en est son représentant caricatural, sans honte, sans crainte pour son avenir et sa retraite ! Comme c'est son second et dernier mandat de président, il assure son avenir... dans une banque mondiale ?

Avec la financiarisation, en vue de bénéfices sur tous les aspects du vivant (brevets sur les plantes sauvages, mères porteuses, etc.), le capitalisme est sans limites.

Et toujours nous, le peuple, devons recommencer à nous battre. Après avoir gagné rudement des « acquis », les voilà régulièrement remis en cause. Toujours toujours la même chose.

Dans la rue, les violences policières s'enchaînent, seule réponse possible de l'État.

Très impactées par les nouvelles mesures sur les retraites, aujourd'hui, les femmes sont bien visibles dans la contestation. Mais ne l'ont-elles pas toujours été ?

La Révolution (1789), la Commune de Paris (1871) et bien des luttes sociales en sont de beaux exemples.



CASSE-RÔLES

Association

Les Amies et Amis de Casse-rôles

Siège social : 54, avenue de la Révolution,
87000 Limoges

Ont participé à ce numéro : Alain, André, Annie, Christine, Colette, Grégory, Hélène, Jean-Yves, Joane, Justhom, Ksenia, Laurence, *Les Utopiques*, Marie-Ange, Michèle, Monique, Nara, OLT, Patrick F., Patrick S., Sagna, Sandro, Simon, Solange, Véronique

Couverture : Collage Sandro

Maquette, mise en page, correction :
Jean-Marc B., Solange

Abonnements et contacts : p. 5

Imprimerie : Espace Copie Plan,
Guéret (23)

ISSN 2646-6961

ISSN (en ligne) ISSN 2804-3995

Les articles n'engagent que leurs auteurs et autrices

CONTRIBUTIONS...

Ami·es lecteurs et lectrices, vous souhaitez nous adresser un article pour le prochain numéro de *Casse-rôles* (n° 25, sortie 1^{er} août 2023) : vos propositions devront nous parvenir pour le 20 juin, dernier délai !



UN ANAR DE MOINS, UN AMI PERDU

Alain Petit, Creusois, son chapeau, son cigare, son drapeau anar sur le toit de la maison familiale, et dernièrement sa « Rue de l'Anarchie », installée à l'entrée de chez lui...



Alain photographiant une photo de Jean Genet, mars 2019

ALAIN a rejoint *Casse-rôles* dès sa création en 2017. Comme il dit : « Je ne suis pas féministe (insistant sur le « pas »), je suis en apprentissage du féminisme. » D'accord, d'accord, cependant il a donné beaucoup d'énergie, de temps : le site, c'est lui ; les envois aux abonnés et autres, c'est lui aussi... avec sa petite voiture sans permis, il filait à Guéret : bof, bof, bof, pouf, pouf, pouf...

Alain Petit, ce grand gars tout en noir, du chapeau aux chaussures en passant par le drapeau, vient de casser sa pipe.

Après avoir fait une formation en lycée agricole, été objecteur de conscience et inoumis au service civil (1969-1971), fait quelques petits boulots, Alain fut un temps éleveur de chèvres et producteur de fromages. Puis

il fit un apprentissage pour devenir maître verrier. Ses vitraux ornent pas mal de demeures creusoises et même certains châteaux et chapelles qui, paradoxalement, incarnent des choses que, lui, anarchiste, ne portait pas dans son cœur. Son atelier de la rue du Prat, à Guéret, devint le lieu de regroupement d'AC Chômage pendant le mouvement des chômeurs.

Longtemps militant à la Fédération anarchiste et membre de la Libre Pensée, il n'était pas un homme d'appareil et savait garder sa liberté d'analyse.

Avec d'autres compagnons, au début des années 2000, il créa *La Bête noire*, une petite feuille anar qui fut éphémère. Ensuite, lors d'une des fêtes de *La Bête noire*, qu'il organisait les 1^{er} mai à Savennes, il fit partie du groupe à l'initiative de *Creuse-Citron*, journal de la Creuse libertaire, auquel il participa pendant une quinzaine d'années. Il rejoignit l'équipe de *Casse-Rôles*, journal féministe libertaire, lors de sa création. Il animait aussi un site Internet : *Les Anars du Granite*.

Mais Alain ne passait pas son temps à fabriquer des banderoles noires pour les manifs auxquelles participait le collectif *Creuse-Citron*, ou de vitraux pour les châteaux, il avait aussi un goût prononcé pour la musique ancienne et les troubadours, et avait lui-même joué de la vielle à archet.

Attaqué en 2022 par un méchant crabe protéiforme, Alain a refusé l'acharnement thérapeutique.

Il avait préparé son départ en se faisant faire une urne funéraire gravée en lettres d'or du mot d'ordre « Ni dieu ni maître » et orné d'une photo en médaillon sur laquelle Alain tire la langue en faisant un bras d'honneur. Il avait aussi approvisionné une caisse de bordeaux de la cuvée Élisée Reclus pour que ses amis puissent boire un coup en souvenir de lui.

**Marie-Ange Camus,
Patrick Faure,
Solange**



Israël : enfin on y est... presque !

Depuis le temps que les sionistes en rêvaient, qu'ils y travaillaient – et pas seulement ceux de droite ou d'extrême droite – ou qu'ils laissaient faire, la mission est presque accomplie ! Le rêve, le projet, celui du Grand Israël (du Jourdain à la Méditerranée, de la pointe du désert du Néguev au sud au fleuve Litani au nord, au sud Liban) est presque devenu réalité... Il s'est même agrandi du plateau du Golan syrien annexé. En fait, selon certains tenants du sionisme, le Grand Israël aurait dû, devrait s'étendre du Nil à l'Euphrate !

A PRÈS LE MUR, commencé en 2002, qui était censé arrêter les « terroristes », les terres volées aux Palestinien·nes pour y installer des colonies de peuplement – dès le lendemain de la victoire de juin 1967, sous un gouvernement de gauche –, la construction de routes séparées, l'annexion de Jérusalem-Est, les centaines de postes de contrôle, fixes ou mobiles, les lois établissant un État d'apartheid, les assassinats plus ou moins ciblés... et j'en passe, voici venu le temps de l'annexion décomplexée de ce qu'il demeure de la Palestine historique et des pogroms.

Bien sûr, il y a longtemps que l'on peut lire sur certains murs, à Hébron ou Jérusalem en particulier, ou entendre dans des rassemblements « Mort aux Arabes » ou « Les Arabes dans le four », mais, maintenant, l'affaire est plus claire : l'extrême droite fasciste est au pouvoir, sous le regard bienveillant du Premier ministre, Benyamin Netanyau, et d'une grande partie de l'armée et de la population.

Bezalel Smotrich – ultranationaliste, raciste et homophobe –, chef du Parti sioniste religieux, déclare qu'il « faudrait raser le village d'Huwara », victime, fin février, d'un pogrom mené par des colons couverts par l'armée ; il est ministre des Finances et ministre au sein du ministère de la Défense, et il représente les colons au sein du gouvernement !

Itamar Ben Gvir, « suprémaciste juif », condamné plusieurs fois par la justice de son pays, pour incitation à la haine et soutien à une organisation terroriste, devient ministre de la Sécurité publique, avec un contrôle étendu sur la police. Ces hommes politiques ont été définis comme

néonazis par Daniel Blatman, professeur à l'Institut des études juives contemporaines à l'Université hébraïque et spécialiste de la Shoah. Quant à l'ancien parti travailliste de « gauche », tout-puissant pendant des décennies, et à l'origine de ce qu'est l'État d'Israël, il n'a plus que quatre députés sur 120 à l'Assemblée.

Enfin, on y est (presque) à ce dont rêvaient les pionniers, il y a plus d'un siècle, les fondateurs de l'État en 1947-1948, les conquérants « de gauche » de la guerre de juin 1967... et tous les sionistes : un État en continu de la mer Morte à la Méditerranée, du fleuve Litani à la pointe extrême du désert au sud, sur la mer Rouge, le Grand Israël. L'extrême droite a toujours avancé à visage découvert, depuis Jabotinsky, et « son mur de fer » pour séparer les Juifs des autochtones, jusqu'à nos jours, mais la gauche sioniste leur a préparé et aplani le chemin depuis Golda Meir, pour laquelle « le peuple palestinien n'existe pas », jusqu'aux accords d'Oslo menés par Rabin au détriment des Palestinien·nes qui se sont bien fait avoir.

Le sionisme de gauche, se voulant « socialiste, égalitaire, démocrate », avec ses kibboutz et ses paysan·nes « faisant fleurir le désert sur une terre sans peuple pour un peuple sans terre », a fait rêver l'Europe du XX^e siècle, en soutenant le nouvel État, et elle s'est ainsi dédouanée de l'extermination des Juifs et Juives par les nazis et de la collaboration active ou passive de leurs pays respectifs et d'une partie de leur population.

La situation actuelle découle de cette idéologie sioniste « de gauche » (aux commandes depuis la création de l'État, et même avant, jusqu'en 1977, où la droite, avec Menahem Begin, est arrivée au pouvoir) ; ses politiques, ses militant·es, ses ami·es, là-bas et ici, se sont toujours caché·es derrière des masques : Israël, le seul État démocratique du Proche Orient, un petit morceau d'Europe chez les primitifs orientaux (oubliée la riche culture arabe), Israël, qui a l'armée la plus morale du monde (oubliés les massacres, l'expulsion de 800 000 Palestinien·nes, la destruction de plus de 500 villages autour des années 1948-1952), Israël lieu unique qui permet aux Juifs et Juives persécuté·es du monde entier d'avoir un foyer sûr (quitte à ramener sur la terre « sacrée », pour faire nombre, des dizaines de milliers de citoyen·nes russes qui n'avaient, pour nombre d'entre elles et eux, qu'un lien très lointain ou pas de lien du tout avec le judaïsme et qui voulaient quitter l'Urss-Russie, ou les Juives et Juifs éthiopiens ou soudanais... victimes ensuite de racisme) !

Israël, sommet de civilisation pour la technique, la culture, les droits de minorités LGBT, etc. Une vitrine, un État modèle... qui concocte une loi instituant la peine de mort pour les seul·es Palestinien·nes, la déchéance de citoyenneté pour les seul·es « terroristes » israélien·nes d'origine arabe,

ou déjà, plus ancienne, la loi fondamentale, votée en 1948, qui accorde uniquement aux Juifs et Juives le droit à l'auto-détermination dans l'État d'Israël, « foyer national du peuple juif »...

Israël, un peuple élu par Dieu, propriétaire d'une terre donnée par Dieu... On comprend que la « Communauté internationale » (c'est-à-dire l'Occident) ait du mal à réagir !

Colette Berthès



Dessin de couverture du livre cité, *Non, nous ne sommes pas un peuple élu.*

Nota : Entre le 1^{er} janvier et le 17 mars 2023, 86 Palestiniens ont été « neutralisés », comme le disent si joliment les responsables israéliens. On se croirait dans un jeu vidéo...

À lire : *Non, nous ne sommes pas un peuple élu ! Sionisme et antisémitisme dans les années trente. La doctrine du Bund polonais dans les textes*, Acratie, 2016.

Dans un contexte d'antisémitisme fort, de l'Europe orientale, est fondé, en 1897, le Bund, Union générale juive des travailleurs de Lituanie, de Pologne et de Russie. Le Bund s'oppose à l'émigration et à l'implantation juives en Palestine prônées par les militants sionistes. Le débat sur le sionisme et l'antisémitisme, qui secouait alors le mouvement juif, est encore d'une actualité brûlante. Le Bund a ainsi écrit une des pages les plus originales de l'histoire des mouvements d'émancipation contre le capitalisme et de lutte contre l'antisémitisme.



CASSE-RÔLES (RÉ)ABONNEMENT

Je m'abonne ou me réabonne à partir du numéro

Prix libre euros*

Frais postaux (1 euro par n°, soit)..... 4,00 euros

TOTAL euros

*Pour info, le prix de revient (approximatif, puisque les numéros ont un nombre de pages variable) tourne autour de 20-25 euros par an. Dans le prix de l'abonnement, sont compris les éventuels hors-séries.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. COURRIEL DATE

Libellez le chèque à l'ordre de : **Association Les amies et amis de Casse-rôles**
Adressez-le à **Christine Rebatal, 2, lieu-dit La Brière, 72260 Courgains**

Contact casse-roles@outlook.fr
<<http://casse-roles.revolublog.com/>>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN: FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

Dans la société « marchande », tout produit doit engendrer des bénéfices, au nom de la rentabilité. À ce titre, le prix à payer pour un produit est le même pour tout le monde, que l'on soit avec ou sans ressources, au RSA ou député, c'est-à-dire volé ou voleur assermenté... Et selon ses moyens, on n'aura pas la possibilité d'acquiescer le même bien, mais celui d'une qualité inférieure, défraîchie, en somme spécial pauvre.

Parce que l'on paye un produit selon ses moyens, celui-ci devient accessible à tout le monde, désargenté ou plus fortuné : c'est l'égalité. Il y en a qui ne pourront rien

donner, ou peu, mais d'autres compenseront en donnant beaucoup plus : c'est la solidarité. Quant à la fraternité et à la sororité, celles-ci s'installent spontanément dès lors que le profit, la rentabilité et l'inégalité ont cessé d'être les moteurs des rapports humains.

Le prix libre peut se pratiquer dans tous les domaines, par tous les temps, et sans modération. Il s'inscrit dans la lutte anticapitaliste qui nous anime. À ce jour, ni Carrefour, ni Leclerc, ni les marchands d'armes, ni les marchands de soupe de la politique, ni l'OMC n'ont adopté le prix libre ! Sinon, ça se saurait...

Populisme et racisme en Tunisie

On se souvient du slogan « Plus jamais ça »... et pourtant, le retour du racisme semble général en Europe, mais pas seulement. Hitler a été élu démocratiquement, faut-il le rappeler. Face aux crises économiques et à l'immense pauvreté qui s'accroît dans tous les pays – le capitalisme n'ayant pas de limites –, les chefs d'État sont prêts au pire pour garder le pouvoir.

Le 28 février, la Ligue des droits de l'Homme a publié sur son site le communiqué suivant :

Secouée par une dérive autoritaire sans précédent, la Tunisie vient de franchir un nouveau pas dans l'inadmissible : l'adoption par le chef de l'État et le Conseil national de la sécurité d'une série de mesures découlant directement de thèses racistes et xénophobes qui visent les migrant·es subsaharien·nes.

Dans ce communiqué, la Ligue dénonce un virage raciste déclenché par une minorité, relayé par les réseaux sociaux et encouragé par le discours du chef de l'État.

Le 21 février, lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale, le président Kaïs Saïed a accusé des « hordes de migrants clandestins de commettre des crimes et des violences et de vouloir changer la composition démographique de la Tunisie afin d'en faire un pays africain ».

Ce discours a provoqué des actes de violence contre des personnes noires. Selon un article publié par TV5 Monde, Saadia Mosbah, présidente de l'association tunisienne antiraciste Mnemty, témoigne avoir reçu « des messages de femmes subsahariennes qui me disent être pétrifiées à chaque fois que quelqu'un frappe à leur porte ».

De nombreux migrants sont victimes d'agressions, car les propos du chef de l'État et la montée du Parti nationaliste tunisien ont encouragé paroles et discours de haine. Selon les ONG locales, les migrant·es subsaharien·nes sont entre 20 000 et 40 000, c'est une main-d'œuvre peu chère et consommatrice dont tout le monde profite et, jusqu'à présent, l'État tunisien connaissait et tolérait leur présence bien qu'illégal.

Selon Saadia Mosbah, *ces propos donnent de la légitimité à toute personne qui voudrait agresser une personne noire dans la rue.*

Dénonçant, sur le site de France 24, le discours haineux de Kaïs Saïed, l'anthropologue tunisienne KENZA Ben Azouz explique qu'il s'agit « d'un discours d'extrême droite sur l'immigration que Kaïs Saïed n'aurait jamais toléré si celui-ci avait été prononcé en Europe sur les migrations irrégulières des Tunisiens ».

Les Tunisien·nes souffrent d'une grave crise économique, les produits de première nécessité manquent et l'inflation galope. Prendre les migrants pour cible pour calmer la colère est plus facile que d'engager des réformes efficaces.

Sagna



Saadia Mosbah

Cérémonie en hommage à Gisèle Halimi

Jeudi 2 mars, l'association Choisir la cause des femmes s'adresse au président de la République pour refuser son invitation.

Monsieur le président de la République,

Ce jeudi 2 mars 2023, vous avez adressé une invitation officielle pour une cérémonie d'hommage à Gisèle Halimi au palais de justice de Paris, le 8 mars 2023, à l'association Choisir la cause des femmes qu'elle a fondée avec Simone de Beauvoir et que j'ai l'honneur de présider.

Le choix que vous opérez en organisant en dernière minute cet hommage national à la féministe Gisèle Halimi, ce 8 mars 2023, nous semble relever d'une instrumentalisation politique. Elle ne trompera personne. En effet, la veille, votre contre-réforme des retraites, qui pénalise particulièrement les femmes, se sera heurtée à un mouvement de protestation massif dans tout le pays sous la forme d'une journée de grève reconductible. Et, le 8 mars, une grève des femmes prendra le relais pour dénoncer à son tour une réforme particulièrement injuste pour elles, ainsi que l'a admis un de vos ministres, M. Riester, le 23 janvier dernier.

Rendre hommage, à l'occasion de la Journée internationale des luttes pour les droits des femmes, à l'une des plus grandes combattantes françaises pour la dignité des femmes et des peuples, serait une idée de bon sens si elle n'arrivait de façon aussi inattendue, après deux ans et demi d'atermolements, et au moment d'un grand mouvement social auquel elle aurait, sans aucun doute possible, pris une part active.

Gisèle Halimi nous a quittés le 28 juillet 2020. Depuis près de trois ans, vous n'avez cessé de vous défausser derrière une série d'excuses destinées à ne pas rendre hommage à l'avocate aux combats radicaux : luttes féministe, sociale, anticapitaliste, anticolonialiste, antiraciste, anti-impérialiste, cause palestinienne. Si l'on y ajoute sa condamnation de toutes les formes de violences policières, comme celle qui a marqué la répression du mouvement des Gilets jaunes, Gisèle Halimi n'est pas exactement une féministe consensuelle. Nous avons pris notre parti de vos états d'âme.

Malgré toute l'admiration et la reconnaissance que nous avons pour notre fondatrice et notre amie, Gisèle Halimi, ce 8 mars 2023, Choisir la cause des femmes, son association, ne participera pas à votre cérémonie précipitée et au rabais.

Ce 8 mars 2023, nous aurons d'autres choses à faire que de vous servir de caution féministe au moment où la France populaire, celle de la relégation sociale, celle des banlieues et des provinces que vous méprisez, se soulèvera contre le monde que vous incarnez.

Monsieur le président de la République, ce 8 mars 2023, avec toutes les féministes, c'est Gisèle Halimi elle-même qui sera absente de votre hommage.

Violaine Lucas,
présidente de Choisir la cause des femmes

La présidence de la République m'a subitement informé, en même temps que la presse, qu'elle allait organiser un hommage à ma mère mercredi prochain, lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Je n'y participerai pas. La décision de l'Élysée intervient après plus de deux ans de tergiversations et alors que le pays est mobilisé contre une réforme des retraites extrêmement injuste, dont les femmes, qui occupent les métiers les plus difficiles, seront les premières victimes. Ma mère aurait défendu leur cause et manifesté à leurs côtés.

Le 8 mars, ce sera la meilleure façon d'honorer sa mémoire et ses combats.

Serge Halimi



UN SCANDALE SANITAIRE TOP SECRET

S'il y a une chose dont on ne manque pas, ce sont bien les scandales, sanitaires entre autres. On a eu le sang contaminé, la thalidomide, le Médiator, pour ne parler que des plus connus.

IL FAUT AUJOURD'HUI en ajouter un autre, totalement passé inaperçu bien que concernant 200 000 femmes en France, c'est celui des implants Essure¹, commercialisés par le laboratoire Bayer HealthCare à partir de 2002 et définitivement interdits en 2017.

Considérée dans un premier temps comme une pratique contraceptive alternative à la ligature des trompes, il s'agissait d'une « procédure non chirurgicale de dix minutes effectuée dans le cabinet du médecin, la

plupart des femmes se rétablissant dans un délai d'un ou deux jours² ».

Concrètement, le praticien posait, sans anesthésie, à l'entrée des trompes utérines, deux minuscules spirales de quelques millimètres (composées d'un alliage titane-nickel) qui, une fois installées, se détendaient pour former un obstacle entre les spermatozoïdes et l'ovule.



Épatant, non ?

Eh bien non, justement, parce que si le truc marchait bien pour la contraception, pas de problème là-dessus, par contre, il rendait atrocement malades les femmes qui, ayant cru aux belles paroles du laboratoire, se retrouvaient avec des effets secondaires catastrophiques (fourmillements, grande fatigue, douleurs musculaires,

hémorragie, etc.). Pourtant, malgré la mobilisation des associations de victimes à partir de 2016, les experts et autorités sanitaires refusèrent de modifier la réglementation sur ce dispositif et bien sûr de l'interdire.

Encore une fois, le profit avant la femme !

Il faut dire que, dès le début, des conflits d'intérêts sont apparus entre la communauté scientifique et la recherche médicale financée par les laboratoires, dont certains membres étaient actionnaires du fabricant³. À tel point que, selon la chercheuse américaine Jessica Mahoney, les essais entrepris préalablement à la commercialisation n'étaient pas suffisants pour autoriser la mise sur le marché⁴. Malgré tout, les Essures ont été homologués, avec, à la clef, des profits considérables pour le laboratoire (par exemple, 6,6 millions de dollars pour le 2^e trimestre 2002). Aujourd'hui, des actions en justice sont en cours devant les juridictions civile, pénale et administrative, mais, au vu du nombre de symptômes et des conséquences différentes d'une femme à l'autre (qui peuvent aller jusqu'à l'ablation de l'utérus ou des trompes), le lien de causalité est difficile à démontrer pour les victimes, qui se heurtent également au problème de l'évaluation du préjudice subi.

En est-on arrivé à devoir risquer sa vie pour avoir le droit de maîtriser sa fécondité ?

Michèle Gay

Les citations sont tirées du livre de Delphine Bauer et Jacqueline Maurette, *Au mépris du corps des femmes*, Éd. de l'Atelier, 2022.

Merci à notre abonné, Roland Caré, qui nous a transmis ce livre.

1. Voir aussi le n° 18 de notre journal, dossier Santé des femmes.

2. Brochure du laboratoire.

3. *Au mépris du corps des femmes*, p. 94.

4. *Ibid.*, p. 95.

Prix Nobel de littérature : une affaire d'hommes

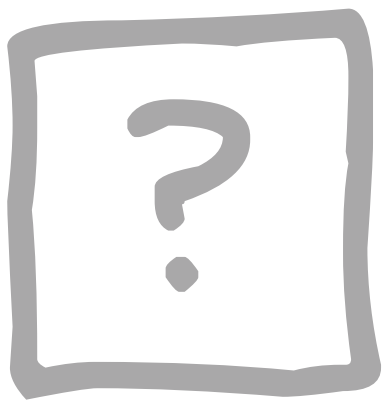
DÉCERNÉ CHAQUE ANNÉE PAR L'ACADÉMIE SUÉDOISE, le prix Nobel de littérature récompense un ou une romancière, essayiste, poète-poétresse, dramaturge, historien.ne, philosophe, novelliste, auteur ou autrice compositeur-interprète, et ce depuis 1901, soit cent dix-neuf ans en 2022. 119 lauréat-es donc... Mais on pourrait mettre « lauréat » au masculin parce que, pour l'instant, c'est lui qui l'emporte, en grammaire pas sûr, mais dans les faits, c'est certain !

Pourquoi ?

Tout simplement parce que, sur ces 119 finalistes, seules 14 femmes figurent au tableau d'honneur, dont une seule femme noire (Toni Morrison en 1993). 14 femmes, 98 hommes, donc !

Alors, phalocrato-raciste le comité Nobel ?

M. G.



CONSTITUTIONNALISATION DE L'AVORTEMENT

Depuis que la Cour suprême des États-Unis a renversé sa jurisprudence Roe vs Wade (qui garantissait le droit à l'avortement depuis 1973), et compte tenu de la remise en cause de ce droit dans certains pays européens (Pologne et Italie notamment), les associations féministes sont unanimes pour demander qu'il soit sanctuarisé; qu'en d'autres termes, il soit inscrit dans la Constitution. Selon un sondage Ifop de juin 2022, 81 % des personnes interrogées y sont d'ailleurs favorables. Depuis octobre dernier, les parlementaires se sont donc saisis de la question.

Un droit ou une liberté ?

Rappelons que la Constitution, «pacte fondateur» de l'État de droit, fixe les grands principes régissant la

vie en société. De ce fait, toute modification dans ses dispositions nécessite une procédure complexe (adoption en Congrès, c'est-à-dire réunion des deux chambres) ou un référendum. Ce n'est pas le cas pour les lois ordinaires, qui peuvent donc être plus facilement remises en cause en fonction des aléas des majorités parlementaires. D'où l'intérêt de constitutionnaliser l'avortement afin de l'entourer d'une forte protection.

Mais, car il y a un «mais», encore faut-il savoir ce qui serait protégé.

Aujourd'hui, il n'existe pas de droit à l'IVG, mais une liberté d'y recourir. Or, la proposition actuelle du gouvernement ne changerait rien. En effet, dans un premier temps, la formule retenue par l'Assemblée nationale, le 24 novembre 2022, à une très forte majorité, visait à insérer un article aux termes duquel «la loi garantit l'effectivité et l'égal accès au droit à l'IVG». Il s'agissait donc d'une obligation positive entraînant des conséquences juridiques. Mais cet article a été édulcoré le 1^{er} février 2023 par le Sénat, qui l'a remplacé par la formule suivante : «La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse.»

Encore un «enfumage» ?

Comme on le voit, ce n'est pas exactement la même chose, puisqu'une

liberté n'est pas un droit, comme l'a souligné à juste titre la sénatrice écolo Mélanie Vogel, qui voit dans cette formulation un signal inquiétant, l'IVG étant un droit à garantir et non une simple liberté¹.

De plus, permettre à la loi de «déterminer les conditions» de la mise en œuvre de cette liberté pourrait aboutir à une régression par rapport aux dispositions actuelles (par exemple, instituer par la voie législative, des délais de recours plus courts).

En conséquence, quand Macron, le 8 mars dernier, à l'occasion de l'hommage à Gisèle Halimi, déclare souhaiter «inscrire cette liberté dans notre texte fondamental», il procède, comme à son habitude, à un enfumage en bonne et due forme.

En plus, pendant qu'on parle de grands principes, on ne parle pas de l'accès à l'IVG, qui rencontre de nombreux obstacles au quotidien : déserts médicaux, double clause de conscience des médecins, manque de formation des praticiens, sous-valorisation financière de l'acte, etc.

Finalement, ce débat sur la constitutionnalisation, c'est l'arbre qui cache la forêt, mais si constitutionnalisation il doit y avoir, il est impératif que ce soit bien un droit qui soit gravé dans le marbre.

M. G.

1. *Libération*, 9 mars 2023.

Interdiction de la pilule abortive au Wyoming

LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS a rendu, en juin 2022, sa liberté de légiférer à chaque État, et donc d'enterrer le droit à l'avortement au niveau fédéral. Depuis, une quinzaine d'États ont limité l'accès à la Mifépristone en exigeant qu'un médecin la fournisse. Rappelons que la Mifépristone, ou RU 486, est utilisée chez la femme comme moyen abortif, en début de grossesse, utilisée ainsi pour les interruptions médicamenteuses de grossesse. La pilule abortive avait été autorisée en 2000 par l'Agence américaine du médicament.

En ce mois de mars, le Wyoming devient le premier État américain à interdire ce médicament. Le gouverneur du Wyoming, Mark Gordon, a appelé les législateurs à aller plus loin encore, et à inscrire une interdiction totale de l'avortement dans la Constitution de cet État et de la soumettre au vote des électeurs. C'est une nouvelle victoire pour les conservateurs, qui entendent interdire l'accès à l'avortement aux États-Unis, d'autant que la décision du Wyoming risque d'être suivie par le Texas. En effet, les législateurs texans examinent une proposition qui, non seulement interdirait la Mifépristone, mais exigerait aussi, des fournisseurs d'Internet de l'État, le blocage de l'accès aux sites de vente par correspondance de toute pilule abortive. Un retentissement très important pour les femmes !

Du machisme grammatical

Dans *Le Bon Usage*, le grammairien Maurice Grevisse (Duculot, 1975) consacre un paragraphe (§ 587) au mot « on », ancien cas sujet de « homme ». Cet « homme » – en latin *hom, ome, omme* – est devenu avec le temps un « on » indéterminé et a pris communément la signification de « humain » ; dans l'ancienne langue, il pouvait être précédé de l'article *l'* – usage qui perdure – : « Lorsque *l'on* est très préoccupé »...

EN FAIT, CE MASCULIN, NEUTRE, en est venu à nier au féminin sa propre existence. À noter, par ailleurs, que ce « on », mot caméléon, tend de plus en plus à remplacer le « nous ». Néanmoins, Grevisse donne, entre autres, l'exemple où le féminin reprend vie : « Eh bien ! petite, *on* est toujours fâchée ? ».

On reconnaîtra que l'autorité des grammairiens n'est pas coercitive, la sanction est sociale plutôt que pénale ; c'est le propos commun qui pense que « la grammaire semble aller de soi » et qui amène à corriger « celui qui parle mal ».

Déjà, du temps de Protagoras (vers 400 avant notre ère), on discutait du genre des mots...

Cet envahissement de la langue par le masculin ne révèle qu'une mainmise des hommes, ancestrale, endurée par les femmes, reflet de la réalité de leur condition physique qui, en quelque sorte, les handicape quand elles portent l'enfant dans leur ventre, suivi de l'obligation de l'allaiter, puis d'en prendre soin le temps des premiers âges ; soit une longue période où la femme a sans doute besoin d'aide et de protection, mais avec, en conclusion, sa dépendance par la domination du mâle. Mais, en formulant ainsi, on risque peut-être de trop appuyer sur « la nature spécifique » de la femme et de tomber dans une vision familialiste de la maternité, en vogue sous les régimes fascistes et sous celui de Vichy en particulier.

Il n'en reste pas moins que la situation de la femme, nature spécifique ou pas, s'est traduite dans la langue par la règle grammaticale péremptoire qui énonce que le masculin l'emporte sur le féminin. Il serait même plus « noble ».

Dans *Tenir sa langue*, Julie Abbou écrit : « Le fonctionnement de la langue française nous oblige presque tout le temps à utiliser un genre masculin ou féminin. » Pourquoi le tabouret serait-il masculin et la chaise féminine ? D'autres langues offrent plus de choix : en swahili, tous les

termes portent un préfixe indiquant leur « classe nominale », c'est-à-dire si c'est un être humain, un végétal, une activité, un objet, etc.

Le livre de Julie Abbou est une analyse universitaire avec des références nombreuses à d'autres langues que le français et décrivant un processus de contestation, une dynamique de l'affranchissement féminin en cours qui ne craint pas de bousculer la grammaire ni ne redoute de contourner les règles sociales.

Par exemple, elle emprunte à la féministe anarchiste chinoise He-Yin Zhen (1884-1920) l'idée que « la puissance catégorielle qui distingue entre homme et femme relève de la même logique que celle qui sous-tend le salariat, l'esclavage, la hiérarchie familiale, le racisme, le nationalisme, le colonialisme, la propriété privée et la guerre, autant de déclinaisons de l'asservissement ».

À n'en pas douter, donc, la langue est un lieu de lutte et d'émancipation

Ce qui n'empêche pas Julie Abbou d'écrire :

Malgré une foule de recommandations, de prescriptions, de guides et d'analyses, personne ne s'accorde sur une manière de traiter le genre dans les discours et dans la langue.

Cela, quand bien même on utilisera les ressources riches de la typographie : le point, le point médian, le tiret, la majuscule, l'astérisque, la parenthèse, le slash, etc.

Il a toujours été du souci des typographes de rendre un texte bien lisible et compréhensible ; ce qui n'est pas toujours le cas avec la volonté féministe de pratiquer l'écriture inclusive.

Pour avancer un peu, il serait possible de s'inspirer des langues scandinaves, comme le suédois, qui possèdent, en plus du féminin et du masculin, le neutre et le commun (*realgenus*). Ainsi dans *Le Septième Sceau* d'Ingmar Bergman (1957), le personnage de la mort – *döden*, mot neutre – présenté sous les traits d'un homme, est sous-titré au féminin : la mort.

Il est aussi possible de favoriser des mots non sexualisés comme *lectorat, personne, individu, parent, enfant, créature*, etc. Ou d'en inventer... Mais rien n'est simple, et l'autrice avoue que « c'est à devenir fou ».

Aussi étrange que cela puisse nous paraître, le langage et l'écriture inclusive, qui datent du début des années 1970, naissent dans le milieu théologique protestant. Il s'agissait de reformuler le langage biblique. Dieu, le Seigneur, le Père, était-il masculin ? Il s'agissait aussi de redonner leur place aux femmes. Si les religions qui n'ont pas d'instances centralisatrices se montrent plus ouvertes au changement, le Vatican, de son côté, opposera une forte résistance.

Pour dépasser les problèmes, l'avancée ne pourra venir que d'une décision collective en négligeant les grammai-

riens et autres directeurs de langage, en particulier les partisans d'une langue française nationale et prescriptive, alors que, de par le monde, le français est souple et vivant; ce que montre Julie Abbou.

En faisant irruption dans la grammaire pour défier le genre, ces nouvelles formes procèdent d'une politique du tumulte, comme action politique.

Il s'agit de s'opposer à tout système qui devient norme, de se défier du «rêve d'un monde à venir qui serait exempt de contradictions et de rapports de pouvoir».

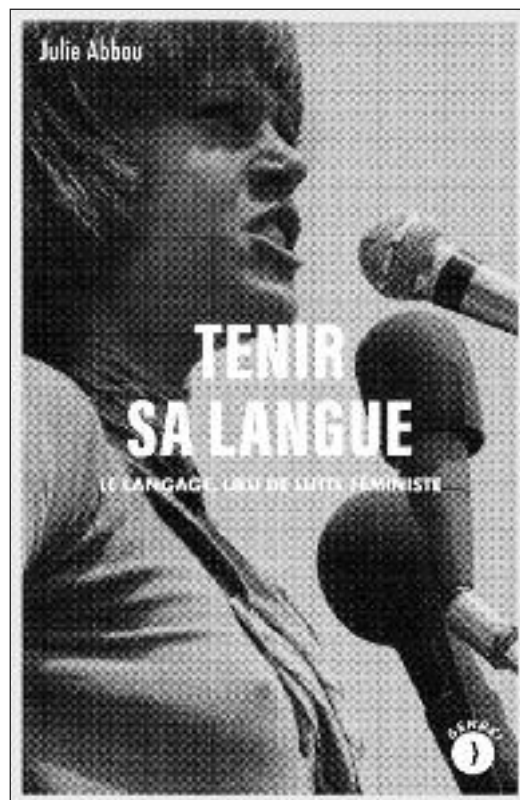
Cependant,

la bonne nouvelle, c'est que, malgré les récriminations orthographiques mortifères, la langue continue à partir dans tous les sens, à [s']écrire à l'écart.

Sur deladesobeissance.fr, on pourra lire «La chaise et le tabouret», une chronique du livre de Laurence Biberfeld, *La Femme du soldat inconnu* (Éditions libertaires, 2014); texte publié dans *Le Monde libertaire*, n° 1755 du 6 au 12 novembre 2014 et lu lors de l'émission Achaïra (Bordeaux) du 1^{er} décembre 2014.

De même sur deladesobeissance.fr, la chronique consacrée au livre d'Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, édition iXe, 2017, 144 p., publié par *Casse-rôles*, n° 4, mai 2018.

André Bernard
Février 2023



Julie Abbou, *Tenir sa langue, le langage, lieu de lutte féministe*, Les Pérégrines, 2022.

Performance «Je suis Jina»

Le blog d'Alternatives théâtrales est le lieu du prolongement en ligne des débats et sujets d'attention qui animent le comité de rédaction de la revue *Alternatives théâtrales*. Il préfigure la conversion de la revue papier en un titre bi-média.

EN SOUTIEN AVEC LA RÉVOLUTION FÉMINISTE «Femme, vie, liberté», Rezvan Zandieh propose une performance: «Je suis Jina».

Elle porte une tenue créée avec des masques blancs, représentant les femmes iraniennes prisonnières ou assassinées, et

lit la lettre d'une des activistes prisonnières, Leila Hossein Zadeh, écrite depuis sa prison en Iran. Cette tenue transforme symboliquement le corps de l'artiste en un corps collectif résistant et parlant. Cette performance fait partie d'une action artistique et collective (danse collective, lecture des récits, chants, etc.) dans le cadre d'une action organisée par le collectif féministe Feminist4Jina. Rezvan a ainsi fait une performance le 2 octobre 2022 sur le Pont-des-Arts à Paris.

L'autrice, Rezvan Zandieh, est docteure en Études théâtrales et chargée de cours à l'université de Sorbonne nouvelle, Paris III (IRET); dans ses recherches, elle aborde la question esthétique, philosophique et sociopolitique du corps humain. Elle s'intéresse particulièrement au croisement de la scène et du genre, ainsi qu'au théâtre et à la performance politique. Parallèlement à ses recherches, Rezvan poursuit ses pratiques artistiques en tant qu'actrice et vidéo-artiste.



Pour consulter : <www.alternativestheatrales.be>.



L'ÉCOLE AU PAS ET EN MARCHE...

23 février 2023, alors que le mouvement social bat son plein, ma messagerie électronique professionnelle me signale l'arrivée d'un nouveau message... Me voilà aimablement averti de la tenue prochaine du séminaire annuel « Enseigner la défense » à destination des enseignant·es et organisé par la direction de la mémoire, de la culture et des archives du ministère des Armées et la direction générale de l'enseignement scolaire. Il s'agit, selon le courriel reçu, de permettre le déploiement de l'éducation à la défense...

CE TYPE D'ÉVÉNEMENTS, de plus en plus nombreux, s'inscrit dans le contexte des projets de généralisation et d'obligation du Service national universel (SNU) portés par notre président qui se rêve en grand chef de guerre.

Ce SNU aurait donc vocation à se tenir sur le temps scolaire (deux semaines) et aux frais du ministère de l'Éducation (1,5 milliard par an, selon les prévisions), dont on connaît pourtant l'état des finances.

Il participe à la militarisation de la société et, plus particulièrement de la jeunesse. Certes, le rapprochement école-armée n'est pas nouveau, il a été impulsé par la gauche de droite dès 1982, avec le protocole d'accord École-Défense Savary-Hernu.

Depuis maintenant quelques années, les signaux envoyés sont de plus en plus inquiétants : stage commando à destination des personnels de direction dans l'académie de Versailles (novembre 2018), rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon qui passe en revue des jeunes du SNU au garde-à-vous (juin 2022), imagerie guerrière abondamment diffusée sur les réseaux sociaux par les ministères concernés par le SNU...

L'extrême droite ne s'y prendrait pas mieux et pas autrement !

La logique nationaliste tend à s'imposer dans la définition même des programmes, de manière à « réserver la moitié du temps d'enseignement au français » en primaire (Marine Le Pen, 2017) et à mettre en place un roman national à visées identitaires afin de « faire naître, développer et affermir les sentiments patriotiques et la conscience de l'unité nationale » (proposition de loi de Marine Le Pen, février 2021).

Quant aux nostalgiques de l'École républicaine, elles et ils y retrouvent les fondements du projet éducatif de Jules Ferry : préparer la revanche après l'humiliation de la défaite de 1870 en instaurant des « bataillons scolaires »...

Notre mobilisation contre le SNU se doit d'être aussi massive que celle pour nos retraites.

Elle s'inscrit dans la tradition antimilitariste du syndicalisme enseignant et des pédagogies subversives.

« Plus jamais ça » lançait Célestin Freinet dans les colonnes de la revue Clarté, plus jamais une école qui conditionne une jeunesse à la docilité et au bellicisme [...] Plus jamais d'une école qui ne travaille que la soumission à l'autorité, au détriment d'une émancipation des esprits¹.

Mais, craignant que la généralisation du SNU ne renforce la contestation de la jeunesse, en plein mouvement social contre la réforme des retraites, le gouvernement a suspendu son projet de le rendre obligatoire dès septembre 2024.

Grégory Chambat

1. Michel Barré, Célestin Freinet, un éducateur pour notre temps, PEMF, 1996, t. 1, p. 21.





Sommaire

En cette fin mars, les mouvements contre la réforme des retraites, voulue par le gouvernement, sont impressionnants de rejet et de détermination... Espérons que le résultat de toutes ces mobilisations sera positif !

La violence accrue contre les contestataires signe bien la peur des dirigeants. Et ne sera-t-elle pas justement un élément supplémentaire pour accroître la détermination des manifestant-es ?

- Les Utopiques, présentation, 14
- Le syndicalisme et sa dette historique avec la lutte des femmes, 15-19
 - Haro sur les chômeurs!... surtout les femmes, 20-21
 - Recul de l'âge de la retraite, avancée de celui de la ménopause, 21
 - Loi Darmanin, 22-23
- Accélération de la casse sociale : une guerre des classes, 24-25
 - À qui profite le crime ?, 26-28
- Échanges du collectif Casse-rôles, 29
 - Les riches plus riches, les pauvres plus pauvres, 30-31
 - Souffrances au travail, 32-33
 - Nous, on veut vi-i-ivre !, 34-35
 - *Tripalium, tripalia*, 36-37
 - Toutes les femmes pauvres s'appellent Houdini, 37-38
- Athènes, au train où ça va..., 39

En lien avec les cahiers *Les Utopiques*, nous proposons deux articles (adaptés au format de notre journal) parus, l'un dans le n° 14 « Le syndicalisme et sa dette historique avec la lutte des femmes », l'autre dans le n° 17 « Dictatures. Les enfants butins de guerre » à propos des enfants volés en Argentine ¹.

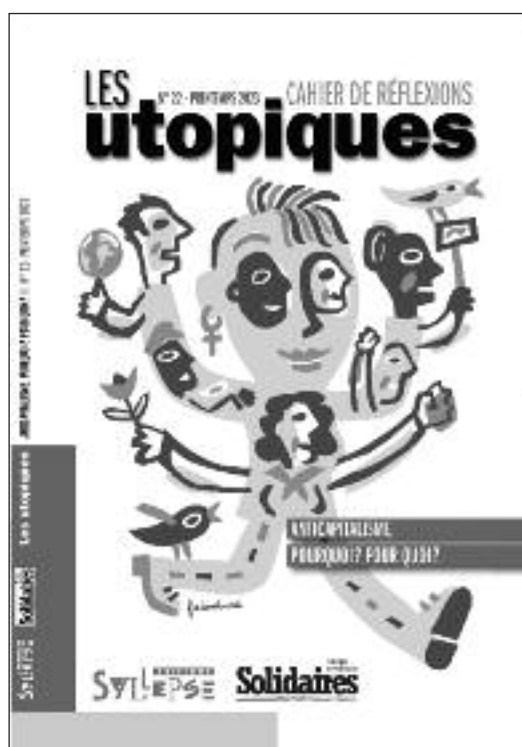
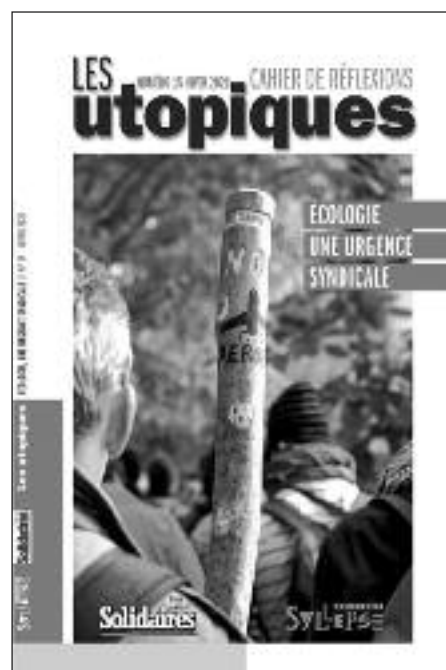
Un outil mis à disposition par l'Union syndicale Solidaires «Les Utopiques»

ANIMÉS PAR DES SYNDICALISTES, ouverts aux contributions de militant·es du mouvement social, *Les Utopiques* se veulent des cahiers de réflexion visant à alimenter nos résistances, nos luttes et nos alternatives. Chaque numéro s'articule autour d'un dossier central interrogeant un thème ou des questions qui intéressent celles et ceux attaché·es à une perspective émancipatrice et bien décidé·es à débarrasser le monde des oppressions et de l'exploitation capitaliste.

Le premier numéro est paru au printemps 2015; à raison de trois numéros par an, le n° 22 vient de paraître.

Parmi les dossiers traités: «Anticapitalistes: pourquoi? Pour quoi?», «Guerre, paix, impérialismes, désarmement... Des questions syndicales», «Pouvoirs, politique, mouvement social», «La prison: réalités et alternatives», «Des combats pour l'enfance à la jeunesse en lutte», «La Commune de Paris: mémoires, horizons», «Écologie: une urgence syndicale», «Syndicalisme et féminisme», «Leurs violences, nos ripostes», «Pour une protection sociale du XXI^e siècle», «Gilets jaunes: autour d'une révolte sociale», «Sur les chemins de l'émancipation, l'autogestion», «Travail: changer tout», «Antiracisme et question sociale», «Mai 1968, ce n'était qu'un début...», «Leurs lois travail, nos luttes», «Désobéissance(s)», «Unité syndicale», etc.

Les cahiers *Les Utopiques* sont diffusés par abonnement² ou lors d'initiatives militantes. On peut aussi se les procurer via les éditions Syllepse³.



1. Le 4 juin 1987, les Abuelas manifestent au congrès national contre « la loi de l'obéissance due ».

2. <<https://lesutopiques.org>>

3. <<https://syllepse.net>>

Le syndicalisme et sa dette historique avec la lutte des femmes

La lutte des femmes se mènerait au détriment de la lutte des classes, puisque, pour Marx, Engels et leurs disciples les moins ouverts, la domination masculine, étant née avec les sociétés de classe, serait destinée à disparaître avec la révolution sociale...

MAIS LES FEMMES N'ONT PAS ATTENDU dans leur cuisine que la révolution sociale arrive : au début de ce XIX^e siècle, nombreuses sont celles qui participent à l'organisation des luttes des ouvriers et ouvrières. De la grève des fileuses de Troyes en 1791, aux émeutes de Nottingham en 1812, des troubles de subsistance en 1816, aux grèves des blanchisseuses de Chaillot en 1828, des barricades de 1830, aux grèves des couturières et lingères de Vouvray en 1833, des émeutes d'Elbeuf en 1846 et des grèves ouvrières de 1843 et 1844, en passant par le mouvement chartiste de 1830, des femmes sont leaders dans les *trade-unions* de l'Angleterre victorienne, et meneuses dans nombre de luttes, y compris en France.

Mais, dans le premier tome du Maitron¹, répertoriant la période de 1789 à 1864, sur 15 379 notices... 435 concernent des femmes. Dans les 10 pages de son avant-propos, Jean Maitron ne fait référence qu'à une seule femme, Flora Tristan² : « Hommage a été rendu à Flora Tristan, l'extraordinaire petite bonne femme comme dira son petit-fils le peintre Gauguin, et à l'*Union ouvrière*, nationale, avec de possibles prolongements internationaux, qu'elle essaya d'édifier en France en 1843. »

Union ouvrière est l'œuvre maîtresse de Flora Tristan, publiée grâce à une souscription qui la conduisit à un porte-à-porte militant auprès de « personnalités », comme

de « simples travailleurs et travailleuses ». Pour faire entendre cet appel à la constitution de la classe ouvrière, elle accomplit un tour de France où son enthousiasme généreux est mis à rude épreuve et au bout duquel, seule et épuisée, elle meurt, à quarante et un ans. *Union ouvrière* est le premier manifeste politique cohérent d'une femme qui ne dissocie pas la lutte des femmes de la lutte ouvrière. C'est aux plus démunies, aux plus exploitées d'entre elles qu'elle adresse cette apostrophe qui nous touche encore aujourd'hui : « Mes sœurs, je vous jure que je vous délivrerai. »

En cette même année 1964, où Jean Maitron publie le premier tome de son œuvre, Madeleine Gilbert écrit, citant Édith Thomas³ :

Avant Karl Marx, 5 ans avant, Flora découvre en substance l'idée neuve : l'émancipation des travailleurs sera œuvre des travailleurs eux-mêmes. Nul n'avait dénoncé avec moins d'illusion que Flora, la condition misérable de la femme ouvrière ; nul avant elle n'avait lié aussi étroitement la libération de la femme et celle du prolétariat tout entier.

Il est vrai qu'en ce temps-là, Proudhon écrit :

Nous ne savons si, en fait d'aberrations étranges, le siècle où nous sommes est appelé à voir se réaliser à quelque degré celle-ci : l'émancipation des femmes. Nous croyons que non⁴.

Pour lui, la femme ne peut être que « ménagère ou courtisane⁵ ». Mieux vaut s'attarder sur la réponse de Jeanne Deroin⁶, paru dans *L'Opinion des femmes*, journal dont le premier numéro est paru le 28 janvier 1849 :

À votre dilemme, Monsieur, j'en opposerais un autre, qui pour moi est un axiome : esclave et prostituée ou libre et chaste, pour la femme il n'y a pas de milieu. La prostitution est le résultat de l'esclavage de la femme, de l'ignorance et de la misère.

Révolutionnaire de 1848, Jeanne Deroin consacra toute sa vie à la lutte pour l'abolition des privilèges. En 1849, avec notamment l'écrivaine et féministe Pauline Roland⁷, elle réalise le projet décrit et défendu par Flora Tristan dans la brochure *Union ouvrière*⁸ : une Fédération des associations ouvrières « afin de lutter contre les injustices frappant les travailleurs ». C'est bien sûr pour respecter les termes de l'époque que nous n'écrivons pas « des travailleuses et des travailleurs ». Cependant, un chapitre de la brochure a pour titre « Pourquoi je mentionne les femmes ». Les responsables de la Fédération sont arrêtés le 29 mai 1850 : 38 hommes et 9 femmes. À l'issue du procès, en novembre 1850, Jeanne Deroin est condamnée à six mois de prison. Cette Fédération de 104 organisations ouvrières, imaginée, initiée et portée par des femmes, fait partie de



➔ l'héritage collectif qui permit la naissance de l'Association internationale des travailleurs (la 1^{re} Internationale) en 1864. Mais, au mythique meeting fondateur de Saint-Martin's Hall, le 28 septembre 1864, tous les délégués sont des hommes. Aucune femme n'est mentionnée parmi les membres fondateurs de l'AIT.

Aucune femme !

Les femmes étaient restées aux portes du meeting ! Lors du recensement de la population de Londres, en 1851, parmi la « population active », on dénombre « 709 312 hommes et jeunes gens, 408 609 femmes et jeunes filles⁹ ». Veuves et épouses sont intégrées aux « non-actifs ». Ne sont donc comptabilisées, ni les épouses qui travaillent gratuitement¹⁰ pour monsieur dans les commerces, cabinets, marchés, etc., ni les veuves qui doivent manger, se vêtir, se loger – même sans époux ! L'auteur lui-même, indique que le nombre des femmes « actives » est sous-évalué : « On remarque tout de suite que le secteur des domestiques est sous-estimé, puisqu'il se recrute surtout parmi les femmes. » Au moins 50 % du prolétariat londonien – les travailleuses – sont restés aux portes du Saint-Martin's Hall.

L'Association internationale des travailleurs se donne pour objectif la coordination des luttes syndicales et populaires de tous les pays. Les femmes existent dans les luttes syndicales et dans tous les pays. Mais, dans le manifeste inaugural de l'AIT, écrit par Marx, on parle 12 fois des « ouvriers », 9 fois des « travailleurs », 4 fois des « hommes ». D'ouvrière, il n'y a que « la classe », de travailleuses, il n'y a que « les masses » ou « les classes » ; on trouve une mention de « femmes », et c'est à propos « du travail des enfants » où il est constaté que « la classe des potiers, hommes et femmes, présente une population très dégénérée ». Pour être exhaustif, on ajoutera une fois les « mères », car « la mortalité infantile a diminué, parce que, enfin, il est permis aux mères de donner le sein aux nouveau-nés ».

Voilà la place des femmes, des ouvrières, des travailleuses parmi les 3 547 mots de ce texte fondateur pour le mouvement ouvrier, dont le syndicalisme. En 1865, il est admis que les femmes puissent prétendre à devenir membres de l'AIT. Le 25 juin 1867, Harriet Law¹¹ est admise au Conseil général et, pendant les cinq années suivantes, elle est la seule femme représentante. « Au reste, les dames ne peuvent se plaindre de l'Internationale, qui a élu une dame, Madame Law au Conseil Général¹². »

Après l'admission d'Harriet Law, nous, les femmes, devons nous taire !

Le pouvoir symbolique de l'écrit ne légitime que ce qui est nommé ; son absence fait disparaître toute trace dans l'Histoire : les paroles s'envolent, les écrits restent. Les Flora, les Jeanne, les Pauline, les Désirée, les Eugénie, les Adèle et toutes les autres ont disparu, dépossédées de leur légitimité dans les luttes, de leurs écrits, de leurs réflexions, de leurs rôles moteurs dans la construction du syndicalisme. On se sert des femmes pour les luttes, mais leurs collègues révolutionnaires les jettent dès lors qu'il faudrait mentionner qu'elles existent, agissent, pensent, organisent...

Partout dans le monde, à l'accusation de « diviser la lutte de la classe ouvrière », s'ajoute celle de « concurrence déloyale » dans le marché du travail ; d'où les grèves, soutenues par les syndicats, contre l'embauche de femmes.

Dans son travail précité, Madeleine Guilbert relève (en France) « entre 1890 et 1908, 54 grèves d'hommes, dans le seul objectif d'empêcher que les femmes entrent dans les ateliers ». En 1913, la section lyonnaise de la Fédération du livre CGT refuse à Emma et Louis Couriau leur inscription au syndicat au motif qu'elle est, elle, une femme et lui, de ne pas l'avoir empêchée de travailler en tant que typographe. Le syndicat, par la grève, impose au patron de renvoyer Emma. Cette affaire a toutefois amené le syndi-

Manifestation du 8 mars 2018 à Saint-Gaudens [Coll. CM]



calisme à, finalement, admettre la défense du travail des femmes et le droit des femmes mariées à travailler.

Ceci restera toutefois trop peu pris en compte dans les faits, et parfois même, encore combattu. L'ouverture de tous les métiers aux femmes comme aux hommes demeure à réaliser, plus encore à banaliser. Et il se trouve bien des collectifs syndicaux pour s'y opposer; parfois au nom de « mesures protectrices envers les femmes » (ne devrait-on pas, au contraire, demander leur extension à tous et toutes dans ce cas?); parfois pour dénoncer une tentative de déqualification (acceptée dès lors qu'elle ne s'applique pas aux hommes?).

Le même processus s'applique d'ailleurs vis-à-vis des personnes immigrées et/ou racialisées. Avec les conséquences en matière d'inégalités, de discriminations... et le recul des droits de tous et de toutes, pour n'avoir pas voulu reconnaître et soutenir les luttes autonomes et spécifiques, seul moyen de les inscrire dans l'indispensable projet émancipateur global.

Dans son livre, *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive*, Silvia Federici explique comment le capitalisme balbutiant de la fin du Moyen Âge, amène la réorganisation complète du statut des femmes à travers un procès d'asservissement et d'enfermement dans la famille moderne, afin de produire et reproduire la force de travail dont le capitalisme a besoin. Pour elle, le capitalisme est patriarcal; elle décortique les mécanismes de cette conjugaison dans son dernier livre¹³. En instituant l'incapacité juridique de la femme mariée, le Code civil, publié en 1804, consacre l'infériorité de la femme face à l'homme: au nom de la famille et de sa stabilité, les femmes sont soumises à l'autorité du mari: le « devoir d'obéissance » de la femme envers le mari n'est aboli qu'en 1938; le droit d'exercer une profession ou d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation du mari ne date que de 1965... La « femme au foyer » arrangeait tout le monde: le capitalisme et ce socialisme qui, lui aussi, accepte les « privilèges masculins¹⁴ » dans le droit au travail comme dans le droit politique. Même si Marx a « oublié » le travail domestique et la question de la domination et de l'oppression des femmes dans son analyse de l'exploitation, la théorie dite « marxiste » est particulièrement utile et riche en

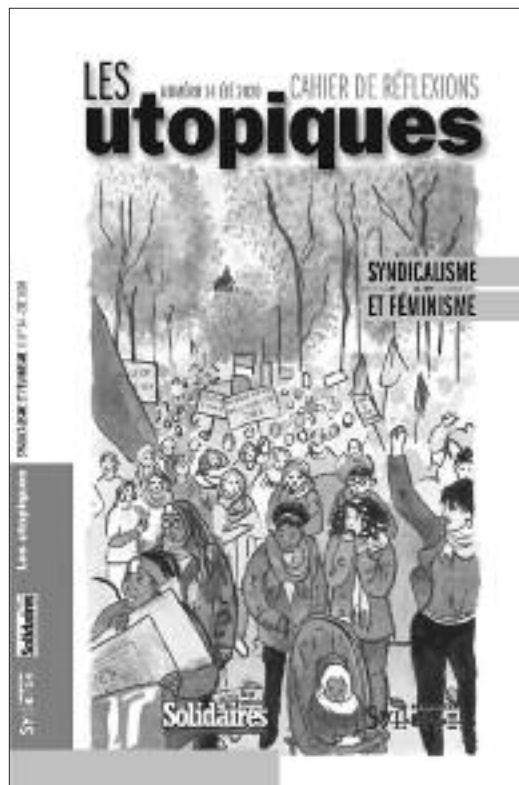
instruments intellectuels pour penser l'oppression des femmes et le changement de leur statut.

L'oppression des femmes et leur exploitation ont été amplement pensées et débattues, à la fois avec et contre Marx et entre féministes, dans leurs moindres recoins, depuis au moins cinquante ans. Le capitalisme et le patriarcat sont deux modes d'exploitation qui s'articulent, ce qui ne signifie pas que l'éventuelle disparition de l'un entraînerait celle de

l'autre; pour certains courants féministes, ils sont autonomes. Au rapport capitalisme-patriarcat, s'ajoute la question de la racialisation, traitée par d'autres articles¹⁵. Dans quelle mesure l'oppression des femmes se construit-elle indépendamment ou intrinsèquement de l'exploitation capitaliste? Les analyses féministes sont riches et variées, les confrontations théoriques et politiques non résolues, encore en ébullition.

Le mouvement féministe des « années 68 » se heurte à un mur, s'agissant de la principale organisation ouvrière du pays, la CGT. Pas seulement un mur; ainsi, lors de la manifestation parisienne du 1^{er} mai 1976, malgré une négociation préalable, le cortège féministe est violemment repoussé par le service d'ordre de la CGT. Symbolique, cet exemple ne sera pas le seul. Lors du congrès confédéral de 1970, la CGT affirme ne pas faire sienne une conception « féministe de l'égalité », considérée comme étroite. En 1973, elle confirme, à travers les textes de congrès que « la conception "féministe" selon laquelle la société aurait été construite "par les hommes et pour les

hommes" est erronée ». Les revendications féministes des années soixante-dix se soldent par la reprise en main du secteur féminin, sous l'impulsion du secrétaire général, Henri Krasucki¹⁶. La CGT est alors la seule organisation syndicale à publier, depuis 1955, un journal mensuel spécifiquement destiné aux femmes; mais *Antoinette* se veut un « magazine féminin », pas « féministe ». Au début des années quatre-vingt, confrontées aux contradictions entre prise en compte des revendications féministes et maintien de l'orthodoxie héritée du PCF, *Antoinette* connaît une crise qui se solde par le licenciement des rédactrices. Le titre disparaît quelques années plus tard. S'ensuit une « décennie silencieuse » sur la question du féminisme. Ce n'est qu'à l'aube du XXI^e siècle, et vingt-huit ans après Mai 68, que le féminisme n'est plus dénoncé officiellement par le PCF et la CGT, comme une idéologie divisant la classe ouvrière, les exploités-es. Lors d'une conférence intitulée « Les rendez-vous manqués du féminisme et du mouvement ouvrier », à l'occasion d'un stage de formation des femmes du PCF, le 30 mars 1996, Françoise Picq pouvait se réjouir que la manifestation du 25 novembre 1995¹⁷ ait été préparée,





pour la première fois, par les féministes et par les organisations de gauche et d'extrême gauche (et des organisations syndicales !). Les organisations de gauche, dit-elle, se mobilisent « pour les droits des femmes » et elle ajoute :

Le mouvement social a fait sien le principe de la Conférence de Pékin¹⁸, que les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales.

La lutte, en suspens depuis cent cinquante ans contre le patriarcat, la lutte non livrée par le syndicalisme traditionnel contre l'exploitation domestique des femmes, est revenue comme un boomerang. Flora Tristan l'avait pourtant déjà décrit :

Comme la caste des parias indiens qui sont considérés par les castes supérieures comme impurs et polluants, les femmes sont depuis tellement longtemps mises à l'écart de l'humanité que le mépris dont elles font l'objet va en quelque sorte de soi. Au point qu'il suffit qu'elles touchent à une branche de l'industrie, il suffit qu'elles deviennent majoritaires pour que cette branche soit frappée de discrédit, de dévalorisation et que les salaires baissent¹⁷.

Dans l'équation néolibérale de ces trente dernières années, la réduction « du coût du travail » a été au centre des mesures économiques des gouvernements successifs. Ces restructurations pour réduire la « masse salariale », le remplacement de fonctionnaires par des contractuel·les dans le secteur public, les licenciements en masse dans le privé, ont accompagné une attaque impitoyable envers les acquis sociaux et les droits des travailleurs et travailleuses. Cette politique de « flexibilisation du marché du travail », voulue par l'État, le patronat et le capital, n'a pas seulement précairisé une partie importante de la population, elle a également mis en place un ensemble d'étapes obligatoires, numériques ou présentesielles, que les travailleurs et travailleuses doivent effectuer pour prétendre au « privilège » d'un emploi, d'une allocation, d'un service public, d'une information. Elles ont un dénominateur commun, au cœur du fonctionnement du marché du travail : ce sont des tâches effectuées gratuitement. Des associations, des services publics et des entreprises fonctionnent hors droit du travail, grâce à des milliers d'heures de travail effectuées gratuitement ou semi-gratuitement par des bénévoles, des jeunes en service civique, des stagiaires, des allocataires du RSA, etc. Andrew Ross, professeur d'analyse sociale et culturelle à l'Université de New York et activiste social, y voit le « stade ultime du capitalisme » ; pas Maud Simmonet, pour qui

la question du travail gratuit ne naît pas avec les stages ni la télé réalité. Elle a déjà été débattue [...] il y a plus de 40 ans à propos du travail gratuit effectué par les femmes dans l'espace domestique. [...] L'analyse du travail domestique n'est pas seulement à l'origine des réflexions sur le travail gratuit : elle les condense et c'est à ce titre qu'elle apparaît incontournable¹⁸.

L'organisation du travail utile à cette étape du capitalisme a modifié le statut du « travailleur salarié » traditionnel en

réduisant ses droits, en poussant même jusqu'à sa gratuité... très majoritairement pour les femmes. Le temps passé en tâches domestiques par un homme seul est de 2 heures et de 2 h 43 pour une femme ; dans le cas des couples sans enfant, ce temps est de 2 h 07 pour l'homme et de 3 h 28 pour la femme ; pour les couples avec un enfant, l'homme effectue 2 h 10 de travail gratuit et la femme 4 h 05. Ces statistiques de l'Insee de 2012 sont claires !

Par sa gratuité imposée, le travail domestique est un déni de travail et, par conséquent, une négation du statut de travailleuse. La déqualification est une vieille stratégie qui s'applique aujourd'hui à des salarié·es auparavant protégé·es. Dénoncer l'oppression des femmes à travers le travail domestique est essentiel. Il est nécessaire de combattre ce système, dont l'ensemble du patronat bénéficie via l'abaissement du « coût du travail ». C'est une des tâches du syndicalisme de lutte et de transformation sociale que de s'y attaquer.

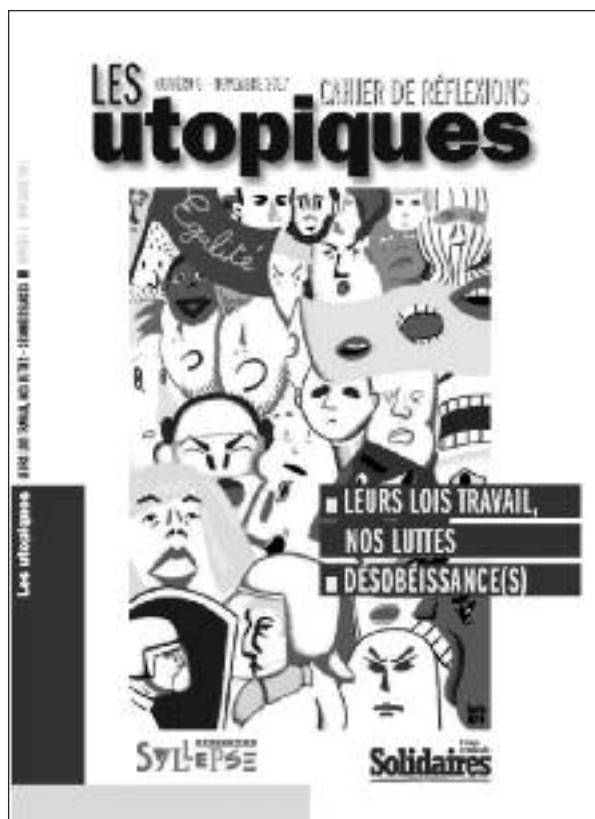
La dette historique du syndicalisme envers les femmes est immense : autant que leur rôle dans les luttes qui ont construit le mouvement ouvrier et permis d'arracher tous les droits sociaux. Leur absence dans la fondation de l'AIT est révélatrice d'un déni de reconnaissance de leur statut de travailleuse ; elle illustre le refus de leur légitimité à la sphère publique, à leur émancipation.

Aujourd'hui encore, l'activité féministe n'a pas acquis cette légitimité pleine et entière. Les luttes non menées contre l'exploitation domestique des femmes, contre leur oppression et la division sexuelle du travail pèsent sur la situation de celles-ci en premier lieu ; mais aussi de toute la classe ouvrière. Le syndicalisme, pour être le plus puissant outil de lutte, a une part de responsabilité dans cet état de fait. Deux siècles plus tard, les propos de Flora Tristan sont toujours d'actualité :

Il faut montrer que l'émancipation des femmes est non seulement dans leur intérêt mais aussi dans celui de toute l'humanité. L'émancipation des femmes sera aussi celle des hommes.

Sans oublier que l'émancipation des femmes ne peut venir que des femmes elles-mêmes.

Nara Cladera



Professeure des écoles, Nara Cladera est membre de la Commission exécutive de la fédération des syndicats Sud éducation et coanime l'Union locale Solidaires Comminges (31), ainsi que le Réseau syndical international de solidarité et de luttes. Elle participe au comité éditorial des cahiers *Les Utopiques*. Elle a écrit, notamment: « Tout est à nous » (n° 22), « L'École des Amériques. École des violeurs des Droits Humains »; (avec Hortensia Inés et Julien Troccaz) « Premier convoi du Réseau syndical international de solidarité et de luttes à Lviv en Ukraine » (n° 21); « Brésil: comment le gouvernement PT a ouvert la porte à Bolsonaro » et « Libération nationale et libération sociale: les deux faces de la même pièce » (n° 20); « Féminisme d'État. Contradiction, récupération, avancée et mise au pas ? » (n° 19); « Un des prisonniers politiques basques en France. Interview de Josu Urrutikoetxea » (n° 18); « Dictatures: les enfants butins de guerre » (n° 17, adapté pour le présent numéro de *Casse-rôles*); « Communards et communardes en Uruguay » (n° 16).

1. Le Maitron est le nom d'usage d'un ensemble de dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier dirigé par Jean Maitron, jusqu'à sa mort en 1987. Aujourd'hui, l'œuvre se poursuit.
2. Flora Tristan (1803-1844) est l'une des figures majeures du féminisme et du socialisme français, <<https://maitron.fr/spip.php?article24362>>.
3. Madeleine Guilbert, *Les Femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, CNRS, 1964.
4. *Le Peuple*, 12 avril 1849.
5. Citation: « La femme qui commande humilie son mari, et tôt ou tard elle le coiffe. La femme qui, dans le mariage, cherche le plaisir, ne vaut pas mieux: c'est une petite catin, paresseuse, gourmande, bavarde, dépensière, à qui son mari ne suffit pas longtemps. Donc, courtisane ou ménagère; j'ai eu raison de le dire, et n'en démords pas. », *De la pornocratie dans les temps modernes*, Proudhon, 1875 (œuvres posthumes).
6. Jeanne Deroin, née le 31 décembre 1805 à Paris, morte le 2 avril 1894 à Londres; ouvrière lingère puis institutrice, directrice de journaux « féministes »; animatrice, sous la Deuxième République, d'associations ouvrières qui furent l'ébauche des syndicats, <<https://maitron.fr/spip.php?article29854>>.
7. Marie Désirée Pauline Roland, née à Falaise le 18 prairial an XIII (7 juin 1805) et morte à Lyon le 16 décembre 1852, est une féministe socialiste française, <<https://maitron.fr/spip.php?article37228>>.
8. Eleni Varikas, « Flora Tristan et l'Union ouvrière », dans *Toutes à y gagner; vingt ans de féminisme intersyndical*, Syllepse, 2017.
9. « The results of the census of Great Britain in 1951 », E. Cheshire (1856); repris par François Bedaria dans « Londres au milieu du XIX^e siècle: une analyse de structure sociale », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 23^e année, n° 2, 1968.
10. Voir les écrits sur le travail « para professionnel » développés par Christine Delphy.
11. Harriet Teresa Law (née Frost, 5 novembre 1831-19 juillet 1897) était conférencière salariée du mouvement laïc et s'est adressée à de nombreux publics, souvent hostiles, à travers le pays. Seule femme membre du Conseil général de l'AIT, elle y engage un débat, notamment avec Karl Marx et Friedrich Engels. De 1877 à 1878, elle publie *The Secular Chronicle*, qui couvrait des sujets tels que le socialisme, l'athéisme et les droits des femmes.
12. Lettre de K. Marx à L. Kugelmann, 12 décembre 1868.
13. Silvia Federici, *Le Capitalisme patriarcal*, Éditions La fabrique, 2019. *Caliban et la sorcière: femmes, corps et accumulation primitive*, Entremonde, 2017.
14. Christiane Delphy et Diana Leonard, *Pour une théorie générale de l'exploitation*, Syllepse, 2019 (première parution en anglais, 1992).
15. Voir aussi *Les Utopiques*, n° 8, « Antiracisme et syndicalisme », été 2018.
16. Henri Krasucki, né Hénock Krasucki le 2 septembre 1924 à Wołomin dans la banlieue de Varsovie en Pologne et mort le 24 janvier 2003 à Paris, est secrétaire général de la Confédération générale du travail de 1982 à 1992. Résistant, il fut membre actif de la section juive des FTP-MO pendant la Seconde Guerre mondiale.
17. Cette manifestation a rassemblé des dizaines de milliers de personnes et s'est pleinement inscrite dans la dynamique de ce qui allait devenir le mouvement de grève et manifestations de novembre et décembre 1995.
18. À Pékin, du 4 au 15 septembre 1995, a eu lieu la 4^e conférence mondiale sur les femmes: Lutte pour l'Égalité, le Développement et la Paix. Le « Women's Rights Are Human Rights » d'Hillary Clinton deviendra un slogan des mouvements féministes dans les décennies suivantes. Les thèmes principaux abordés sont la promotion et l'autonomisation des femmes en matière de droits humains, les femmes et la pauvreté, les femmes et leur pouvoir décisionnel, la petite fille, les violences faites aux femmes et d'autres domaines de préoccupation. On peut douter de la pertinence du choix de Pékin comme lieu d'une conférence sur les droits humains et les libertés fondamentales, mais les constats faits sont justes.

Haro sur les chômeistes !

Constamment remise à plus tard, à cause de la crise Covid, et tripatouillée pour être moins choquante, la dernière et très violente réforme de l'assurance chômage est à peine appliquée que d'autres règles encore plus répressives se pointent, avec leur cortège d'injustices.

SANS SURPRISES, ces nouveaux aménagements cogneront par prédilection sur les plus pauvres, les plus précaires, et donc mécaniquement sur les femmes. Il s'agit, en cas de conjoncture favorable et de chômage bas (les chiffres baissent aussi quand on pratique l'épuration sauvage des bénéficiaires), de durcir les conditions d'accès et les droits. Rappelons que la dernière réforme réduit de 25 % la durée d'indemnisation, et, en cas de conjoncture favorable, cette amputation serait de 40 %. Allez, allez bande de tire-au-flanc, au boulot et que ça saute ! Ce qui, comme dit Serge Faubert¹, va pousser n'importe qui à prendre en fin de droits précoce n'importe quoi, c'est-à-dire des boulots précaires, déqualifiés et sous-payés par rapport à son niveau de compétence.

Cette mesure surimpacte évidemment les seniors. Et de rappeler qu'aujourd'hui, une personne au chômage de longue durée sur deux a plus de 55 ans... et comme par hasard, la majorité est composée de femmes, en raison des effets croisés de discriminations diverses liées au sexe et à l'âge. Selon les chiffres de 2020 fournis par la Dares, une agence statistique du ministère du Travail,

les chômeurs âgés de plus de 55 ans sont également davantage touchés par le chômage de longue et de très longue durée. La durée moyenne d'inscription des demandeurs d'emploi de catégories ABC est de 713 jours pour les plus de 55 ans au 3^e trimestre 2020, soit plus de deux fois plus que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (315 jours). Il existe par ailleurs des disparités entre les hommes et les femmes. Le taux de chômage des femmes s'élève à 6,1 % au 3^e trimestre 2020, contre 5,6 % pour les hommes. La durée d'inscription moyenne est également supérieure chez les femmes (736 jours) que chez les hommes (685 jours). En 2019, les hommes étaient également proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi que les femmes (55,4 % des hommes âgés de 55 à 64 ans, contre 50,9 % des femmes).

Reculer l'âge de la retraite pour mitonner un volant de quinquas, voire de sexas au bout du rouleau et ayant épuisé

leurs droits aux indemnités chômage tout en n'ayant pas encore droit à la retraite ? Divers dessins ont fleuri ces derniers temps sur le thème :

- *Vous êtes nouvelle ici ?* [en Ehpad, un vieux en déambulateur, s'adresse à une vieille en béquilles]
- *Oui, je suis la nouvelle aide-soignante.*

Le terrible effet ciseaux de ces deux réformes, celle de l'assurance chômage et celle des retraites, particulièrement sur les seniors, a été mis en lumière dans une tribune de sociologues et d'économistes publiée par Claire Vivès sur *Médiapart* : « Réforme de l'Assurance chômage et des retraites : la double peine pour les précaires. » En effet, on ne cotise, en étant au chômage, qu'à la hauteur de ce qu'on est indemnisé, et le temps qu'on l'est. Pour les femmes, majoritaires dans les emplois fractionnés, à temps partiel, précaires, et qui prennent des congés maternité, l'effet de la réforme du chômage est catastrophique : en prenant comme référence le revenu mensuel moyen et non en se basant sur les jours travaillés de la période, il baisse drastiquement les indemnités et pénalise les congés maternité.

L'avocate en droit du travail, Elise Fabing, prenait ainsi comme exemple le cas de deux femmes salariées au Smic dont l'une prenait un congé maternité et l'autre non. Une fois au chômage (sous les anciennes règles de calcul, les deux auraient perçu 930 euros par mois), celle qui avait pris un congé maternité pendant sa période d'emploi touchait 457 euros, celle qui ne s'était pas arrêtée en touchait 654. Les deux perdaient bonbon, mais surtout ne faisaient pas de gosse !

En raccourcissant la durée d'indemnisation et en reculant l'âge de la retraite, on élargit d'inquiétantes zones d'existence qu'aucun filet social ne sécurise plus.

La précarité du présent entraîne la précarité de l'avenir

Si l'objectif de ces réformes croisées est de faire des économies, nul doute que le nombre de pauvres qui mourront avant de toucher leur retraite, mais après avoir cotisé toute une vie pour celle des classes moyenne-sup', va augmenter. Le vieil adage, *Quand les gros maigrissent, les maigres meurent*, qui semble avoir été inventé par et pour la bourgeoisie, et qu'on pourrait traduire par *Quand les riches ont moins de fric, ils laissent crever les pauvres*, est à la fois immoral et inexact. La simple observation donnerait plutôt : *Plus les gros grossissent, plus les maigres meurent*, facilement traduisible par *Plus les riches ont de pouvoir, plus ils sont impitoyables avec les pauvres*.

... surtout les femmes

Sur tous les murs de toutes les villes du monde fleurit un même tag, « Eat the rich », « Come los ricos », « Mangez les riches ». Depuis celui de Jared Diamond, « Effondrement », nombre de bouquins ont été écrits sur ce qui provoque l'effondrement des sociétés, et il semble que la sécession et la cupidité aveugle des plus riches fassent consensus, avec le taux d'inégalités et la prédation délirante des ressources naturelles. Notre pays, c'est le moins qu'on puisse dire, file un mauvais coton, car la crise du Covid a démolé les chiches avancées obtenues sur l'égalité entre hommes et femmes.

En Europe, on a fait un bond de dix ans en arrière sur ce point, selon Eurofond, et, selon le Forum économique mondial, qui s'en tartinne les parties honteuses, c'est une génération de perdue sur la terre entière. Partout dans le monde, les femmes ont été jetées par-dessus bord avec, à la fois, les emplois qu'elles occupaient et les institutions dont elles avaient besoin, l'hôpital, l'école, la protection sociale. Mais comment, et surtout pourquoi, une économie capitaliste se

soucierait-elle d'amortir les inégalités, qui sont le moteur de sa prospérité?

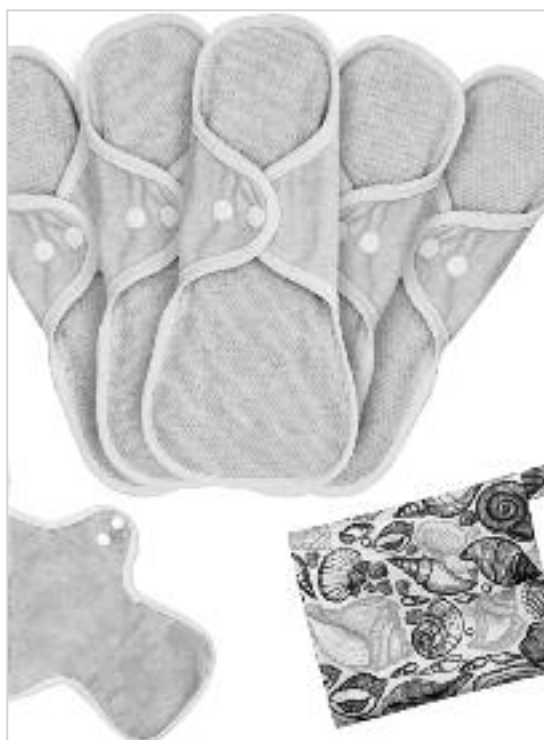
Dans notre pays, gouverné par des personnes ultralibérales au portefeuille ventru, toutes les formes d'inégalités explosent aujourd'hui à la faveur de politiques de liquidation sociale que n'auraient pas désavouées Thatcher, les Chicago boys ou Pinochet, faisant exploser pareillement toutes les formes de discrimination.

Heureusement que le populo a de la ressource et que les minorités d'activistes réfractaires s'étoffent aussi avec la crise! Si les femmes sont descendues récemment d'un étage, en termes de conditions de vie et de violences diverses (pour se retrouver de nouveau au sous-sol), elles n'ont jamais eu la tête aussi haute et on ne peut que s'en réjouir.

L. B.

1. Serge Faubert est journaliste d'investigation.

RECUL de l'âge de la retraite et... AVANCÉE de l'âge de la ménopause



AU MOMENT OÙ L'ON DÉFILE par millions contre une réforme des retraites particulièrement injuste pour les femmes (à cause de facteurs comme, notamment, les carrières courtes, les inégalités salariales, le temps partiel subi) et où l'on dénonce les violences conjugales, les viols et les féminicides, la mesure phare du gouvernement, c'est... le remboursement des « protections périodiques réutilisables » [sic].

C'est Borne qui s'est lancée, à la veille du 8 mars dernier, à une heure de grande écoute, pour annoncer sans rire qu'elles seraient gratuites. Mais attention, en 2024 et seulement pour les femmes de moins de 25 ans... Pourquoi 25 ans? Mystère, à moins qu'avec le réchauffement climatique et la pollution, le gouvernement anticipe une avancée foudroyante de l'âge de la ménopause, à 25 ans et un jour.

Ce qui est sûr, c'est que, comme d'habitude, une juste revendication est interprétée *a minima* dans une tentative maladroite pour se donner un pseudo-vernis féministe.

Et quand on sait que, concrètement, l'ensemble des moyens labellisés « égalité femme-homme » représente 0,25 % du budget général pour 2022, on se dit qu'on est loin du compte.

M. G.

MQUPIN Serviettes hygiéniques réutilisables – En coton biologique – Pour femme – Lavable – Anti-fuite – Convient pour toutes les femmes...

On aime beaucoup la précision « Pour femme »...

Loi Darmanin ?

**Posons les faits sur la table
les uns à côté des autres.
D'abord, le logement en France :
tous les ans, la fondation Abbé Pierre
fait le tour de la question.
Son 28^e rapport vient de sortir :
la précarisation à marche forcée
des plus pauvres se poursuit.
En ce début d'année 2023, sur un peu
plus de 4 millions de personnes mal
logées, on compte environ
330 000 SDF, dont 50 000 enfants.
Leur nombre a donc doublé en
dix ans et, depuis le début
du quinquennat précédent, le prix
des loyers dans les logements
anciens a bondi de 29 %, tandis que
les logements sociaux étaient gelés,
les Aides personnalisées au logement
(APL) amputées et les APL
d'accession à la propriété des plus
modestes tout simplement abolies.
Ça, c'est le constat de l'existant,
en dégradation continue.**

LE RAPPORT NE SOULIGNE PAS uniquement la situation catastrophique, il fait aussi des projections sur le futur en fonction des orientations gouvernementales ; mais on va en rester là, c'est déjà suffisant pour se tirer une balle dans la tête.

Il y a tout un volet sur le genre du mal-logement, qui détaille en quoi les femmes y sont particulièrement exposées, pour des raisons variées qui vont de leur surreprésentation comme cheffes de familles monoparentales, ou leur moindre héritage (on leur lègue moins qu'aux hommes), aux violences sexuelles dont elles sont la cible de la part d'hôtes qui désirent se payer sur la bête. Quand elles quittent des hommes violents, elles se retrouvent presque immanquablement en grande difficulté pour trouver un logement, et quand c'est l'homme violent qui fout le camp, il n'arrive pas si rarement que ça qu'il laisse ses dettes derrière lui avec sa petite famille.

38 % des SDF sont des femmes, chiffre en augmentation constante, et parfois des femmes accompagnées d'enfants. Les problèmes de logement sont une des portes d'entrée principales dans la prostitution, ainsi qu'un des obstacles principaux pour en sortir.

Depuis longtemps des propriétaires proposent un *deal* logement contre prestations sexuelles à de jolies étudiantes (pourvu qu'elles soient douces) ou plus rarement des étudiants, mais, avec la crise de 2008, le phénomène a explosé. En 2013, le Sénat s'était penché sur la question, et Barbara Pompili avait proposé de qualifier la publication des annonces couvrant ces agissements en proxénétisme, mais Duflot l'avait découragée de déposer son amendement car ce genre d'indélicatesses tombait déjà sous le coup de la loi sur le harcèlement votée l'année précédente. Il y tombait tellement qu'aujourd'hui le problème n'est toujours pas résolu, il s'est même considérablement aggravé depuis la crise du Covid et la destruction méthodique de l'État social. L'avenir de la France, famélique, forme des queues de plusieurs centaines de mètres devant les Restos du cœur, et les propriétaires qui aiment la chair fraîche se frottent les mains. Sur le site d'une mutuelle étudiante, Heyme pour ne pas la nommer, le problème est abordé franchement sous la forme d'une mise en garde, faisant le constat final que les jeunes qui se laissent piéger ressentent de la culpabilité et n'osent pas en parler à leurs proches. Sous le titre « Logement contre sexe, quand la précarité étudiante est exploitée », il est conseillé de se méfier des annonces précisant le sexe, demandant des photos, ne donnant ni numéro de téléphone ni mail et ne passant que par la messagerie des plateformes. Entre ça et les *sugar-daddies*, l'entrée dans la carrière est un chemin pavé de porcs libidineux.

**Mais tout ça n'était pas suffisant : il y avait encore trop de pauvres à l'abri d'un toit.
Le Sénat vient de voter comme un seul homme la proposition de loi
Kasbarian-Bergé « visant à protéger les
logements contre l'occupation illicite ».**

Cette loi, présentée comme anti-squat, s'est élargie assez rapidement aux locataires en retard de loyer, peu importe leurs difficultés et que les impayés aient fait un bond de 10 % ces derniers temps. Elle englobe aussi toutes les formes d'occupation illicite, même de lieux qui ne sont pas des lieux d'habitation.

Au sortir d'une méchante vague de froid, criminaliser la pauvreté était une urgence absolue. Que tant de misérables aient le culot de mettre leur carcasse à l'abri dans un contexte d'explosion des prix locatifs et de raréfaction des logements sociaux, voilà qui ulcère le bon sens bourgeois. Ces irresponsables qui préférèrent manger que payer leur loyer ! Quelle insolence ! On leur dit crève et ça refuse de crever ! Par ailleurs, les propriétaires-ordures se flattent déjà les parties génitales. Voilà qui va diversifier l'offre, on aura plus de choix de petits culs à recueillir chez soi.

L'ÉTAT CAPITALISTE SOCIAL



Parce que la prostitution, c'est vilain, mais aider la jeunesse à s'en sortir dans l'existence, rien à voir. Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole du Droit au logement, s'en lamente, il est horrifié par cette loi, comme à peu près toutes les associations d'aide aux plus précaires.

D'un point de vue moral, on soutient la cupidité et on produit de la barbarie et de la cruauté.

Comme il y va ! Barbarie, cruauté, de profiter en bon père de famille de ses privilèges sociaux ?

Triple peine pour les femmes, invisibilité des LGBTQI+ recouvrant tel un drap mortuaire des violences et des discriminations sans fin, laisser aux riches la bride sur le cou et les manettes en main aboutit en tout domaine à un déchaînement de férocité sociale. Cette férocité tue et mutile, écrase des corps et des vies. Elle écrase toujours, c'est vérifié, d'abord et avant tout les plus vulnérables. Les femmes. Les personnes sexisées. Les pauvres. Les riches ne sont jamais assez riches, il en découle que les pauvres ne sont jamais assez pauvres ni les inégalités assez extrêmes. Les riches veulent la peau, l'argent, la vie, le temps, la force, le cul des pauvres. C'est un désir ardent qui se soucie peu de creuser l'autre jusqu'à la douleur, jusqu'au désespoir, jusqu'à la folie, jusqu'à la mort.

Cette forme de haine qui ne dit pas son nom, mais qui consiste à priver autrui de tout, à l'affamer, à l'exploiter à l'os, a un nom : c'est la guerre des classes.

En attendant ce jour probablement proche, où les points seront mis sur les i comme des têtes sur des piques, je suggère que cette loi, qui avantage tant les propriétaires proposant d'encaisser des prestations sexuelles plutôt que de l'argent, s'appelle loi Darmanin.

S'il n'en est pas l'auteur, il en est certainement la muse, et puis ce sont ses fonctionnaires qui veilleront à ce que la misère soit jetée dehors et y crève.

Laurence Biberfeld

Pan sur les doigts

... suite à l'annonce parue dans le n° 23 du journal,
Monique nous a adressé ses remarques :

J'étais toute contente de la sortie de ma petite annonce dans le n° 23, avec la belle photo d'arbres que vous y avez ajoutée. Et puis je l'ai relue, et une chose m'a frappée, un couac, une coupure malheureuse, avec le rajout de guillemets qui modifient le sens. Je m'explique.

Le 4^e paragraphe, « ces femmes seraient dans l'esprit de s'exercer et pratiquer ensemble l'art du bien vieillir autonome, en étant actives... » est devenu « l'art du bien.

Vieillir autonomes, en étant actives... »

« L'art du bien », à mes yeux et oreilles, c'est catho, c'est crétin, je suis plutôt par-delà le bien et le mal, et cette coupure avec ce 5^e paragraphe fait perdre son sens à ce dont je voulais parler, un art du bien vieillir autonome.

[...]

Le hors-série sur la prostitution m'a appris beaucoup de choses. Il fait le tour de la question comme jamais.

Accélération de la casse sociale : une guerre des classes

Dans la France de Macron de 2023, militarisation des jeunes dans le cadre du SNU, vente d'armes pour les différents lieux de guerre, et notamment l'Ukraine, crise énergétique, autant de sujets inquiétants pour chacun et chacune d'entre nous... Mais il faut aussi affronter le chômage, la précarité, la pauvreté à tout âge, qui concernent de plus en plus de personnes du fait de l'inflation galopante, des retraites et des indemnités de chômage rabotées.

VOILÀ UNE PARTIE DU TABLEAU au moment où le projet de loi sur les retraites se discute dans l'hémicycle et dans la rue. La baisse du niveau de vie de plus de 80 % des Français-es est en marche. La pénibilité du travail, elle, a évolué mais n'en concerne pas moins d'employé-es et d'ouvrier-es. Elle est définie par l'exposition à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé. Il peut aussi s'agir d'une poly-exposition¹.

Trois facteurs de risques sont identifiables : les contraintes physiques marquées, les environnements physiques agressifs, les rythmes de travail non conformes à la préservation d'un bon niveau de santé. Certes, les travaux de force sont en baisse, car remplacés pour une part par des machines, mais persistent et se développent pour le premier facteur de risques, les manutentions manuelles de charges, les postures en positions forcées des articulations, les vibrations mécaniques transmises aux mains et aux bras et celles transmises à l'ensemble du corps. De même, pour le deuxième facteur, les travaux en extérieur bravant les fortes chaleurs, la pluie, le froid, mais aussi ceux en présence de bruit intensif, les expositions aux agents chimiques, poussières et fumées dangereuses. Et pour le troisième facteur, il est en plus grande progression avec le travail de nuit, le travail posté, le travail répétitif impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie des membres supérieurs, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte.

La grande majorité des boulots les plus pénibles sont réalisés par les personnes les moins rémunérées et qui meurent prématurément

Le graphique paru dans le journal « Libération » est très éloquent.

L'Observatoire des inégalités nous dit :

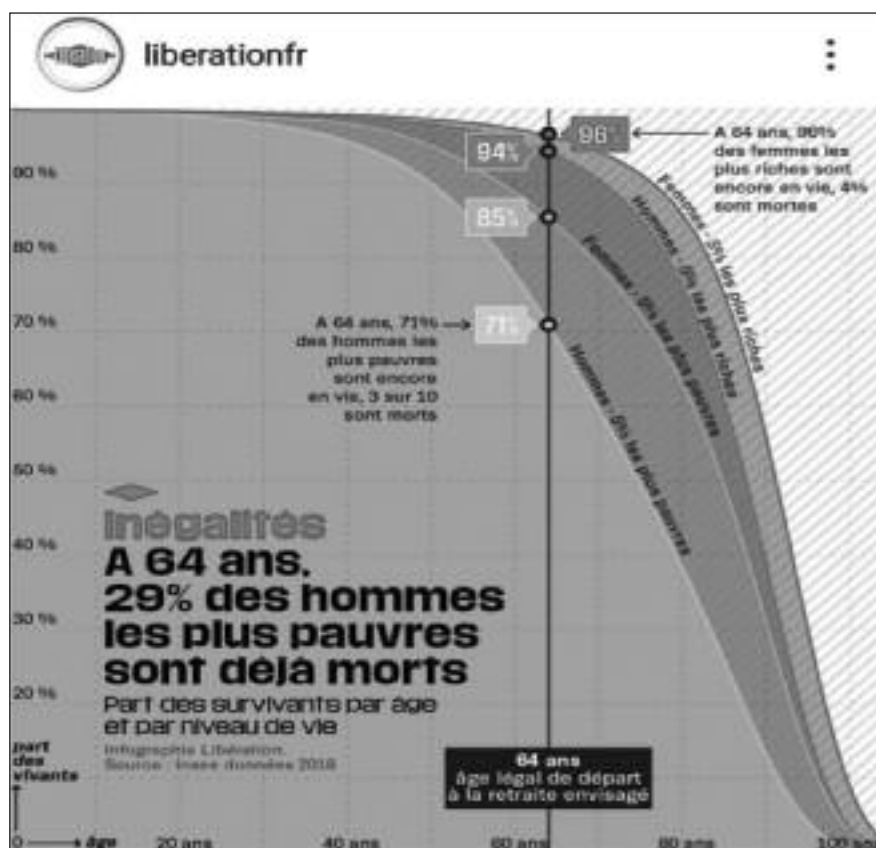
À 35 ans, un homme cadre peut espérer vivre jusqu'à 84 ans, contre 77,6 ans pour un ouvrier, selon l'Insee (donnée moyenne entre 2009 et 2013), soit plus de six ans d'écart.

À 35 ans, une femme cadre peut espérer vivre jusqu'à 88 ans, contre 49,8 ans pour une ouvrière qui peut compter sur 84,8 ans, soit trois années de différence.

Ainsi, les plus riches, non seulement concentrent tous les pouvoirs, mais elles et ils décident de la baisse effective du niveau de vie, et de la durée de vie pour une écrasante majorité.

Vies jetables et existences sacrifiées

Aux facteurs de risques déjà repérés, la casse sociale s'ajoute, notamment le stress au travail, du fait de la hiérarchie, de la perte du sens de l'activité demandée, des conditions de travail de plus en plus délétères, de la dématérialisation et de la suppression programmée des emplois des services publics : les relations administratives avec les usagers, le courrier, l'énergie, la santé, l'éducation, les transports, les services sociaux, les services à vocation culturelle, etc. Cela pèse autant sur les agent-es – fonctionnaires et contractuel·les – que sur les bénéficiaires, usager-es. Les résultats d'une consultation, baptisée « Forum de l'action publique », avaient été présentés le 2 mai 2018 : ils montraient que 66 % des agent-es publics et 60 % des usager-es



constataient une dégradation de l'action des services publics. Cela se caractérisait par la fermeture de certains services publics, mais également par des temps d'attente qui s'allongent, du fait de la diminution des moyens et de la réduction des effectifs. Gérald Darmanin, alors ministre de l'Action et des Comptes publics, avait annoncé l'étude d'un plan de départs « volontaires » pour les fonctionnaires dans le cadre de la suppression de 120 000 postes souhaitée par l'exécutif. La crise du Covid n'a guère modifié les appréciations citoyennes, bien au contraire. Les usager-es pensent que la continuité des services publics n'est plus effective. Le désengagement de l'État touche en premier lieu les usager-es les plus pauvres et les zones rurales, selon Julie Gervais, politiste et autrice de *La Valeur du service public*².

Par exemple, l'hôpital public a perdu des milliers de soignant-es et a fermé 20 000 lits durant le premier quinquennat Macron. Ainsi, quelle réponse donner aux bébés avec bronchiolite, aux tentatives de suicides des adolescent-es, aux accidents du travail, à tous celles et ceux qui crèvent dans les couloirs sur des brancards, aux opérations chirurgicales déprogrammées ? Six hôpitaux sur dix sont en difficulté financière et sont en injonction de retourner à l'équilibre ; le nombre d'Ehpad et d'hôpitaux privés a explosé ; le ratio soignant-es-soigné-es est plus faible que dans d'autres pays européens. Les moyens sont donnés pour accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques et non pour les innovations destinées à améliorer la qualité des services publics et les conditions de travail des agent-es. Rien pour redonner du sens au service public ; au contraire, il est exigé une rentabilité accrue, une ouverture à la concurrence et à la privatisation, un délaissement des structures (vente des bâtiments au profit de locations), une réduction des heures d'ouverture. Mais, pendant ce temps-là, la course à l'armement s'intensifie, pour laquelle des milliards sont dépensés.

Les services publics, au service de qui ?

Au regard des injonctions croissantes à la rentabilité, des activités nouvelles sont proposées à La Poste : elle développe des services bancaires et assurantiels, des services à domicile (notamment le portage de médicaments), de la « silver-économie » pour les personnes âgées ou de la poste numérique, du e-commerce, et de la logistique urbaine. La Poste a même reçu l'agrément pour faire passer l'examen du Code de la route. Que devient le sens de la mission de service public ? Les objectifs de productivité et de rentabilité y devenant de plus en plus prégnants, ils modifient les orientations stratégiques, mais aussi les services proposés et leur qualité, et deviennent des activités du secteur strictement marchand. La Poste, ancienne administration d'État, est devenue une entreprise publique en 1991, puis une société anonyme française en 2010. Elle a réduit le nombre de ses agences, l'amplitude des horaires et l'effectif des personnels, que ce soit en zone rurale ou en zone urbaine, délaissant la population trop éloignée pour accéder aux services.

Autre exemple, hors du service public, qui montre que la casse sociale continue. L'e-commerce a détruit 122 000 emplois en dix ans, alerte l'ONG Les Amis de la Terre, sur la période 2009-2019³ : c'est le « plus grand plan social en cours en France ». L'extension des entrepôts plus grands que les grands centres commerciaux menace, de surcroît, la nature. Ainsi, les très petites entreprises de la vente de détail ont perdu sur cette période 7 600 emplois et le secteur de l'habillement 4 800, lourd tribut payé à l'affirmation de la vente à distance. L'ONG déplore que, pour chaque emploi créé dans une entreprise de vente en ligne de 50 salariés et plus, près de 2 emplois ont été détruits dans les plus petites entreprises en 2019. Finie l'activité en ligne qui s'ajoutait à l'activité en magasin et maintenant,

voire générant, des emplois. Les enseignes ferment les magasins et licencient pour ne rester que sur la vente en ligne et faire face à la concurrence des grands acteurs de vente en ligne. L'essor des *dark stores* et autres épiceries en ligne participent à la casse sociale du commerce alimentaire. « Le quinquennat d'Emmanuel Macron s'est traduit par des choix incompréhensibles. Cadeaux fiscaux, soutien administratif et politique ont permis une implantation massive et rapide. Pourtant, l'e-commerce détruit les emplois à grande vitesse », juge encore Étienne Coubard pour Les Amis de la Terre. Le gouvernement privilégie l'ubérisation, les contrats courts et l'intérim. En pleine crise du pouvoir d'achat, en plus de détruire des emplois, la vente en ligne crée des emplois précaires en dessous du seuil de pauvreté. L'accélération de la dématérialisation des services publics met quatorze millions de Français-es en difficulté, mal à l'aise avec le numérique et confronté-es à l'absence de contacts humains. Soit un tiers de la population concerné par l'illectronisme, bien que le Défenseur des droits soit monté au créneau pour alerter les gouvernements successifs sur ce sujet. Le constat relevé est que la dématérialisation des services publics est très défavorable aux classes populaires, qui ne disposent pas d'outils et de lieux pour y accéder.

Il y a près de dix ans déjà, Michel et Monique Pinçon-Charlot, dans *La Violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale*⁴, affirmaient que les licenciements boursiers ne sont que les manifestations les plus visibles d'un phénomène dont il faut prendre toute la mesure. Nous vivons une phase d'intensification multiforme de la violence sociale. À partir d'enquêtes, de portraits vécus et de données chiffrées, elle et il dressent le constat d'une grande agression sociale, d'un véritable pilonnage des classes populaires, un monde social fracassé, au bord de l'implosion.

Loin d'être l'œuvre d'un « adversaire sans visage », cette violence de classe a ses agents, ses stratégies et ses lieux. Les dirigeants politiques y ont une part écrasante de responsabilité. Les renoncements récents doivent ainsi être replacés dans la longue histoire des petites et grandes trahisons d'un socialisme de gouvernement qui a depuis longtemps choisi son camp. À ceux qui taxent indistinctement de « populisme » toute opposition à ces politiques, qui creusent la misère sociale et font grossir les grandes fortunes, les auteurs renvoient le compliment : il est grand temps de faire la critique du « bourgeoisisme ».

Le paradoxe est que les services publics se réduisent au moment où la demande sociale explose. Se rappelle à nous ce qui fait la singularité de nos services publics : leur intérêt général et leur utilité sociale.

Hélène Hernandez

1. Voir le site fondamental en démarche de prévention des risques liés à l'activité physique : <<https://www.inrs.fr/>>.

2. Julie Gervais, *La Valeur du service public*, La Découverte, 2021.

3. L'Obs avec l'AFP, « "La casse sociale s'aggrave" : l'e-commerce a détruit 85 000 emplois en dix ans, alerte une ONG », 23 mars 2022.

4. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *La Violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale*, La Découverte, 2014.

À QUI PROFITE LE CRIME ?

*« Il faut faire payer les pauvres ;
bien sûr les riches pourraient payer plus cher,
mais les pauvres sont tellement plus nombreux. »*

Joseph Caillaux, ministre des Finances de Clemenceau, 1907

On peut discuter sans fin sur la nécessité des réformes de notre système social, qu'elles concernent les impôts, la retraite, l'indemnisation du chômage, et proposer des amendements pour adoucir leur brutalité, mais la véritable question est : à qui profitent-elles ?

LA RÉPONSE EST SIMPLE : aux riches. Et quelles sont les victimes de ce que nous sommes en droit d'appeler une « guerre sociale » ? La réponse est simple : les pauvres ; car faire payer les pauvres pour garantir le bien-être des classes favorisées est une manière de gouverner qui

a fait ses preuves. Culpabiliser les pauvres, en leur imputant la responsabilité de leur condition misérable, est une méthode efficace pour y parvenir : qui veut noyer son chien l'accuse d'avoir la rage.

Le but est donc d'endormir tout sens critique et d'alimenter ce que l'on appelle aujourd'hui la *pauvrophobie*.

Taper sur les pauvres a toujours aidé à justifier les mesures prises contre eux pour satisfaire les riches

Le discours est rodé : il y aurait d'un côté les éduqués, les bien élevés, ceux qui comprennent que les réformes sont indispensables pour garantir la survie du système social, et que l'effort doit être partagé par tous et, de l'autre, les gros-siers, les populistes qui ne connaissent que l'invective et la révolte et pour qui l'on dépense un pognon de dingue alors qu'ils ne pensent qu'à paresser et profiter.

C'est lorsque la remise en cause des droits sociaux par les gouvernements est la plus forte, autrement dit quand on s'apprête à faire les poches des pauvres, que les préjugés contre eux reprennent du poil de la bête et que l'on reparle du cancer de l'assistanat.

Et tant pis si les études sociologiques et les chiffres les remettent en cause, ces idées reçues, l'essentiel est de marquer les esprits :

« Les pauvres pourraient travailler s'ils le voulaient. »

Eh oui, pourquoi refuser quelques heures de ménage en pleine campagne le dimanche ?

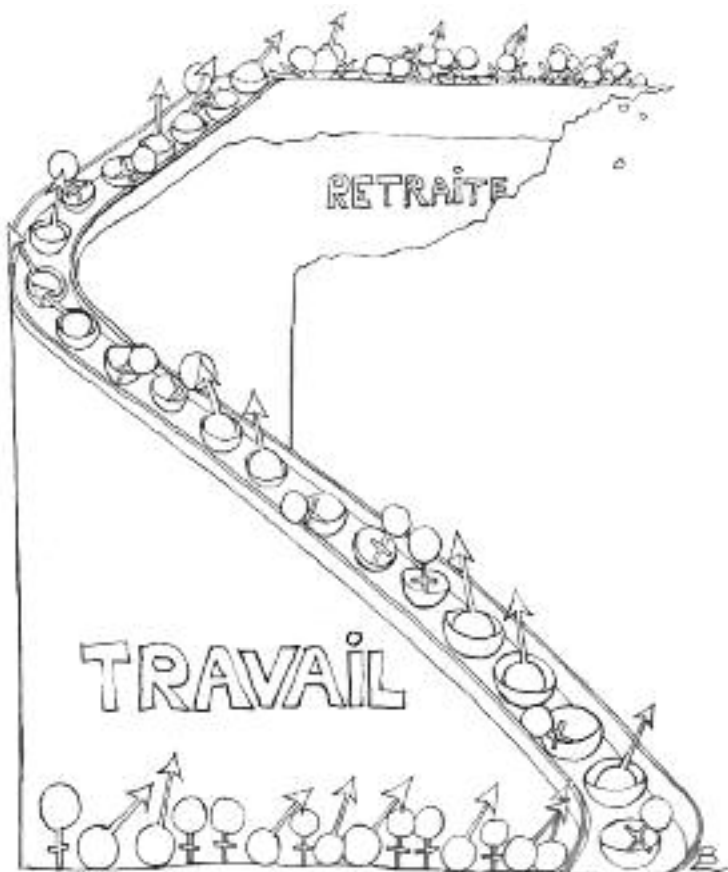
« Les pauvres ne paient pas d'impôt. »

Pourtant la TVA grève leur budget plus lourdement que celui des classes favorisées.

« Les pauvres touchent des aides indûment ou fraudent massivement. »

Certes cette fraude existe, mais elle est minime par rapport à la fraude fiscale, qui n'est pas le fait des pauvres et l'on sait bien que, devant la complexité des démarches administratives, de nombreux ayants droit renoncent à bénéficier des aides.

Pour qualifier ce type de discours, ATD Quart Monde¹ utilise le terme de « *pauvrophobie* » qui inclut le discours gouvernemental. Celui-ci vise à réduire la pauvreté à des problèmes personnels dont seraient responsables les indi-



vidus – ce qui permet, selon le sociologue Serge Paugam, de rationaliser et de légitimer la pauvreté en tendant à neutraliser la compassion spontanée et les solidarités organisées.

Consciente qu'il existe de nombreux mots pour discriminer les pauvres (assistés, profiteurs, cas soc'), mais qu'il n'en existe aucun pour lutter contre la discrimination sociale et les préjugés de classe, l'organisation ATD Quart Monde décide, en 2016, de créer un nom pour dire non: la *pauvrophobie*, et publie régulièrement livres et vidéos qui recensent les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté.

L'argent, il faut le chercher dans les bonnes poches

Accuser les pauvres de tous les maux pour redistribuer à l'envers et utiliser le mot « réforme » comme un « mot codé » au service du capital, voilà la pratique.

Dans son blog « La pompe à phynances », Frédéric Lordon² écrivait, en janvier 2023 :

Tout le monde a désormais bien compris que réforme était le mot codé pour service du capital : lui donner directement de l'argent, étendre sa latitude stratégique (par démantèlement du cadre légal et réglementaire), augmenter sans fin son pouvoir sur le travail.

Argument repris par Oxfam, en janvier 2023, qui explique que, derrière la prétendue nécessité des réformes, il y a le refus de mettre à contribution les plus riches et les grandes entreprises.

Le 18 janvier 2023, Oxfam publiait :

Une réforme qui retire de la vie aux plus pauvres. À l'âge actuel de la retraite, 1/3 des hommes les plus pauvres sont déjà morts et, selon nos calculs, taxer à peine 2 % de la fortune des milliardaires français suffirait à financer le déficit attendu des retraites !

Rachel Kéké, députée Nupes, s'exprimait à l'Assemblée nationale, le 15 février :

À quoi ça sert d'avoir des superprofits dans le pays s'ils ne contribuent pas au bien commun, la fraude fiscale nous coûte un pognon de dingue chaque année, elle nous coûte plus de 80 milliards d'euros, mais ça ne vous choque pas. Et surtout vous ne bougez pas le petit doigt pour l'arrêter, pourquoi préférez-vous faire les poches aux pauvres alors que vous pouvez taxer ceux qui ont les poches qui débordent ? Pourquoi voulez-vous prendre deux ans de vie à Aude qui a le dos brisé à force d'enchaîner les petits boulots... Il suffit de mettre à contribution les principaux profiteurs de la crise, ceux qui se remplissent les poches, ceux qui versent des centaines de milliers d'euros aux actionnaires, ceux qui privent les salariés et les retraités du pays de ces dividendes, ceux qui deviennent riches grâce au travail de la population. [...] L'argent, il faut le chercher dans les bonnes poches.

Annie

1. <<https://www.atd-quartmonde.fr>> Actualité, 11 oct. 2022.

Journée mondiale du Refus de la Misère : ATD Quart Monde appelle à en finir avec la pauvrophobie et demande l'effectivité des droits.

2. <<https://blog.mondediplo.net/La-pompe-a-phynance->>>.

À QUI PROFITE LE CRIME (suite)

En 2019, devant une assemblée de maires, le président Macron annonçait que des réformes du système social seraient mises en place pour donner aux personnes en difficulté les moyens de ne plus déconner. Derrière l'arrogance du propos, on devine la véritable intention: responsabiliser les pauvres pour cacher des choix politiques et sociaux; ne partager ni le pouvoir ni le savoir.

EN 1945, le gouvernement provisoire de la République vote les ordonnances définissant un plan complet de Sécurité sociale dont la gestion appartiendrait aux représentants des intéressés. À la Libération, l'accès à la santé et aux retraites pour tou·tes donne une espérance nouvelle au monde du travail, mais se heurte, dès sa mise en place, à l'hostilité du patronat et de certains partis politiques. Plus les années passent, plus la mainmise de l'État et du patronat sur la gestion paritaire des origines s'accroît, plus le système se technocratise et se complexifie, parfait pour noyer le poisson. Pour faire oublier que la Sécu n'a jamais été créée pour être bénéficiaire, on ranime de façon périodique un épouvantail bien commode: « le trou de la Sécu ».

Pour en terminer avec l'indignité des vies

Nous, combattants de l'ombre, exigeons la mise en place d'un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion par les intéressés et l'État.





Collage, Sandro Baguet

Le 13 novembre 1945, Ambroise Croizat est nommé au ministère du Travail, l'ordonnance d'octobre 1945 instituant la Sécurité sociale vient d'être votée en octobre 1945. Cent trente-huit caisses de Sécurité sociale vont être mises en place en six mois, gérées par des anonymes qui donnent de leur temps après le travail ou pendant leurs congés, « pour en terminer avec l'indignité des vies et les souffrances de l'enfance ». La gestion de l'institution est confiée aux bénéficiaires, ôtant l'initiative au patronat et redistribuant une partie de la valeur du travail aux intéressés.

La sécurité sociale naissante créée

Un régime général pour les retraites, les accidents du travail et les maladies des salarié·es; des caisses locales autonomes avec 3/4 des voix pour les salarié·es, 1/4 pour le patronat; une assurance maladie; la gestion paritaire est sous contrôle de l'État et, si la Sécurité laisse une grande part à la famille, les droits sont d'abord ceux des hommes, femmes et enfants n'étant que des ayants droit.

La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes, entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèsera à tout moment la menace de la misère. (Ordonnance du 4 octobre 1945)

Au cours des années qui vont suivre, et sous les gouvernements successifs, le système va être de plus en plus contrôlé et surveillé par l'État, qui prend à son niveau les décisions importantes, la représentation des assuré·es, d'abord majoritaire, va devenir égale à celle du patronat.

Un article du *Monde diplomatique* de Nicolas Da Silva explique très bien comment la reprise en main bureaucratique de la Sécurité sociale a permis aux classes dominantes de reprendre le pouvoir et d'en finir avec ce qu'elles considéraient comme un scandale: la direction des Caisses par les intéressés. Le journaliste prend l'exemple du plan Juppé, qui a suivi la victoire syndicale de 1995 contre l'alignement des retraites du public sur le privé.

Il a toujours paru scandaleux aux élites politiques, administratives et économiques que le monde du travail dirige une institution d'une telle ampleur.

La reprise en main démarre en 1967 avec les ordonnances Jeanneney. À la tête des diverses Caisses nationales, des hauts fonctionnaires sont nommés par l'État. Une ordonnance d'avril 1996 renforce leurs prérogatives et impose le suivi des « performances » du réseau régional par les directeurs. « Le trou de la Sécu » sort du bois, mais son triomphe est l'instauration, en 1996, des lois de financement de la Sécurité sociale (LFSS): les LFSS présentées comme un appel à la responsabilité pour un objectif d'équilibre. Madame Élisabeth Borne l'a confirmé lors de sa présentation à la presse, le 10 janvier 2023: sa réforme des retraites figurera dans un projet de financement de la Sécurité sociale rectificatif... Madame Borne a décidé de s'en prendre aux retraites en utilisant les LFSS, instaurées en 1996 par le gouvernement d'Alain Juppé « pour reprendre en main la Sécurité sociale ».

Il ne s'agit pas de sauver notre système de protection sociale, mais plutôt de continuer à le démanteler. Il ne reste qu'à renverser la vapeur et reprendre le pouvoir sur la Sécurité sociale.

A.

Sources :

- <Oxfam France.org>.
- Serge Paugam, *La Disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, 2013.
- « Novembre-décembre 1995, qu'en reste-t-il ? », *Le Monde diplomatique*, février 2023.
- Dossier d'accompagnement pédagogique du film *La Sociale* de Gilles Perret, par La ligue de l'enseignement, 2016.

**Échanges du collectif,
à propos de l'article
«À qui profite le
crime», qu'il nous a
paru intéressant de
partager...**

Véronique: Je reste perplexe devant le terme «pauvrophobie». Désormais, chacun·e se retrouve phobique de toutes sortes de situations... homophobie, transphobie, islamophobie... et j'en passe. Toutes ces phobies empêchent de regarder le fonctionnement du monde libéral et ont aussi une nouvelle fonction de division du groupe majoritaire des exploités face au groupe minoritaire des exploiters. Le racisme divise, évidemment, mais lorsque l'antiracisme ne permet pas de s'unir, il n'a pas d'efficacité. Car désormais, chacun va de la défense de son pré, de son oppression spécifique et de la reconnaissance de sa souffrance (au demeurant très réelle) comme ultime étape du combat. Alors, une «phobie» de plus ou de moins, pourquoi pas.

Mais ATD, qui est une organisation de culture chrétienne, refuse de voir l'exploitation et le capitalisme. La «pauvrophobie», c'est juste la déclinaison du mépris de classe, c'est le relais dans le champ de la bonté et de l'honnêteté de l'aliénation des exploités, permettant aux exploiters et exploitrices de capter toujours plus d'argent, en empêchant le grand nombre des humains de voir ce qui les lie. Tout ce qui semble appartenir à la classe sociale dominée est méprisé par les dominants. Sans appuyer la domination sur l'exploitation, on revient à une lutte du bien contre le mal, et la pauvrophobie serait un démon à combattre.

Tout ceci a un sens : diviser les milliards d'habitants exploités en nationalités, en religions, en sexes, en genres, en cultures, afin que des divisions empêchent de voir l'essentiel, la disparition de la plus-value en profits colossaux, concentrés dans des mains toujours moins nombreuses, dans une gabegie de dépenses inutiles.

Laurence: Je ne suis pas d'accord avec toi, Véronique. Ces concepts sont précieux pour analyser la façon dont les préjugés font système. Si on veut bien reconnaître que la sociologie est une science qui, d'ail-

leurs, peut parfaitement être très engagée, et que les outils qu'elle propose sont pertinents (les préjugés sur les pauvres font partie des instruments politiques qui servent à les dépouiller, les exploiter et les asservir), eh bien alors il faut aussi user des taxonomies qu'elle propose pour les analyser, les traduire et les détruire. Et oui, le racisme existe, la pauvrophobie aussi, le sexisme également et, soit dit en passant, si la christianophobie et la richophobie étaient dans ce pays aussi violentes que l'islamophobie et la pauvrophobie, les classes moyennes sup' et les CSP+ catholiques auraient immédiatement servi de boucs émissaires dans les médias après l'assassinat d'un prof d'espagnol par un gosse de 16 ans issu de ces milieux dans un lycée catholique friqué de Saint-Jean-de-Luz.

Véronique: On est tou·tes plus ou moins validiste, pauvrophobe, hétérosexiste, et la recherche d'une pureté absolue dans le militantisme est une gageure. L'important, c'est de faire le lien de ce qui nous unit face à ce qui nous sépare, d'agir ensemble pour surmonter les phobies que la société construit pour nous tenir éloignés. J'encourage tout le monde à regarder le film *Pride*, qui n'est pas un film sur la phobie, mais justement sur la difficile construction d'une unité d'action entre de pauvres mineurs gallois et des militants homos londoniens. Surmonter ce qui nous sépare, loin du mépris et des moqueries est douloureux, pour tous et toutes, mais indispensable pour découvrir tout ce qui nous rapproche, malgré tout.

Laurence: Oui, mais justement dans *Pride*, c'est une reconnaissance réciproque des oppressions spécifiques aux deux groupes (les gays étant les premiers à manifester leur solidarité, le monde ouvrier en l'occurrence étant du genre réservé) qui permet l'union et la solidarité.

L'emploi du concept de phobie en sciences sociales remonte à ma connaissance à Albert Memmi avec son «hétérophobie», qui désigne de façon générale une terreur haineuse et potentiellement violente pour l'être différent (l'étranger, l'autre sexe, etc.). L'hétérophobie se décline donc en racisme, sexisme, haine religieuse spécifique, haine de classe et haine culturelle, haine du handicap, de certaines apparences, etc. Ce n'est pas un concept auquel

peut se substituer une théorie politique : on trouve cette tendance humaine, qui peut tourner en violence extrême, dans à peu près toutes les sociétés. Des sociétés ayant totalement intégré les idées de lutte des classes, comme au Cambodge des Khmers rouges, ont pu s'appuyer sur cette théorie politique pour réaliser ce qu'il faut bien appeler un génocide fondé sur une véritable phobie haineuse de certaines classes. Donc, l'entrée politique n'est pas bonne pour analyser le phénomène, bien qu'une action politique forte allant vers l'ouverture puisse l'enrayer ou le limiter. Les déclinaisons en phobie traitent de phénomènes potentiellement violents, agressions, pogroms, féminicides, génocides, appuyés sur une pensée caricaturalement dogmatique et globalisante. Et donc l'action politique la plus efficace pour contrer cette tendance lourde, surtout en cas de crise et de tensions sociales, est d'aller vers un maximum d'inclusivité, et de ne jamais oublier ni l'obstruction des représentants français de la Première Internationale, pour reconnaître le droit au travail des femmes, ni le massacre des Italiens à Aigues-Mortes trente ans plus tard. Il faut faire avec, ne pas se voiler la face, humaniser l'autre plutôt qu'en faire un épouvantail vivant à brûler vif, s'attacher à démolir les structures sociales plutôt qu'exciter la haine des personnes qui les représentent.

Véronique: Tout l'enjeu est là. Aller vers le maximum d'inclusivité ne peut se faire que par l'action commune. Or, si les phobes d'un truc refusent d'agir avec les phobes d'un autre truc, car ils ne se sentent pas en «milieu safe», on n'y arrivera jamais. C'est justement le courage de ces jeunes gays londoniens d'aller soutenir la lutte d'ouvriers homophobes, et les progrès réalisés par les uns et les autres pour surmonter leurs représentations qui est au cœur de *Pride* : la construction de l'unité par l'action commune, plus que par des discours, des confrontations, des reproches.

Laurence: Oui, bien sûr, je suis d'accord pour l'action commune, et aussi qu'il a fallu un sacré courage à des gays pour proposer leur solidarité à des homophobes. Perso, je ne blâmerais pas qui n'en aurait pas le courage, la plupart des gays s'étant copieusement fait casser la gueule au moins une fois dans leur vie... ■



Image du film *Pride*

Les riches plus riches

LES PAUVRES PLUS PAUVRES

Rapport annuel d'Oxfam

À l'occasion de l'ouverture du Forum économique de Davos (Suisse), mi-janvier 2023, Oxfam publiait un rapport annuel sur les inégalités. Oxfam a su profiter de cette belle caisse de résonance pour dépeindre un monde tragiquement inégal face au Covid.

Les ultra-riches, jamais aussi riches

En France, la fortune des milliardaires français – 175 milliards d'euros, soit deux fois le budget des hôpitaux – dépasse le niveau d'avant la crise. Mais un million de personnes serait tombé dans la pauvreté en 2020. Il est bien évident que ces inégalités sont le résultat de choix politiques.

D'une part, pendant la pandémie, des centaines de milliards d'euros d'argent public ont été versés dans les marchés financiers. Bien évidemment, cet argent a très largement été capté par les milliardaires, de telle manière

POUR LA PREMIÈRE fois depuis vingt-cinq ans, il est constaté une augmentation simultanée de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté à travers le monde. Les inégalités ne font pas qu'augmenter, elles s'accroissent ! Selon l'organisation internationale, des dizaines de millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté, en plus de celles qui y étaient déjà, et ce consécutivement aux successions de crises que nous avons toutes vécues : pandémie du Covid-19, crise climatique, crise de la vie chère. La Banque mondiale, dont l'objectif était de mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030, recule et pense que l'objectif ne sera pas atteignable.



qu'« en 2021, des milliardaires se sont plus enrichis en l'espace d'un an, un an et demi, que sur la dernière décennie ». Cela provoque une augmentation de richesses sans précédent et « 63 % des richesses créées depuis deux ans sont captées par les 1 % les plus riches ».

D'autre part, les milliardaires ont en moyenne des taux d'imposition qui sont souvent bien plus faibles que les classes moyennes. En France, pour les 370 ménages aux revenus les plus élevés, leur taux effectif d'imposition sur leurs revenus (quand on prend en compte tous leurs revenus économiques) est de l'ordre de 2 %. La fin de l'impôt sur la fortune (ISF) a accentué leur richesse. Les ultra-riches ne payent quasiment aucun impôt sur la fortune puisque l'ISF a été aboli par Emmanuel Macron et remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière. Or, la plus grande partie du patrimoine des ultra-riches est du patrimoine financier : des titres, des actions ou encore des obligations. *In fine*, le seul impôt qu'ils payent, c'est l'impôt sur les sociétés via les sociétés dont ils sont actionnaires.

Aujourd'hui, les gouvernements ont beaucoup dépensé pour faire face à la crise du Covid, ils en sont donc à devoir choisir à qui faire payer la facture : soit aux plus riches qui se sont enrichis grâce à l'intervention publique, soit aux autres. Malheureusement, pour le moment, les gouvernements font le choix de faire payer la facture aux plus vulnérables, tout en sachant l'état de déchirement de la société. La taxation minimum de 15 % sur les entreprises a été prise sous la houlette de l'OCDE. Mais il faut rapporter ces 15 %, à ce que payent, en France, les classes populaires, les classes moyennes, soit 50 % de leurs revenus en taxes et impôts (à cause de la TVA). C'est incompréhensible de laisser les entreprises payer si peu.

Pourtant, trois gouvernements sur quatre prévoient de réduire les dépenses de santé, de protection sociale, d'éducation, ce que nous constatons en France. C'est une manière de faire payer la facture aux pauvres, aux plus précaires et plus vulnérables. Quand on affaiblit les filets de sécurité que sont la protection sociale et le système de santé, le risque est d'exacerber la pauvreté et les inégalités. La pandémie a précipité des centaines de millions d'humains dans la pauvreté. En France, on compterait un million de pauvres de plus qu'en 2019.

Sur un plan mondial, le constat sur les inégalités est effroyable

Les 1 % les plus riches gagnent plus de deux fois les revenus de la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Les 1 000 milliardaires les plus riches, principalement des hommes blancs, ont retrouvé leur niveau de richesse d'avant la pandémie en seulement neuf mois. Sans action, le nombre de personnes vivant avec moins de 4,50 euros par jour sera de 3,4 milliards en 2030.

D'après le Programme alimentaire mondial, fin 2020, 270 millions de personnes souffraient de la faim, soit une

hausse de 82 % par rapport à 2019. Le rapport Oxfam rappelle qu'alors que plus de trois milliards de personnes n'ont pas accès à des soins de santé, un petit groupe de nations riches, représentant 14 % de la population mondiale, a fait main basse sur plus de la moitié des doses de vaccins contre le Covid.

L'inégalité touche aussi à l'intérieur des pays développés : aux États-Unis, il y aurait eu 22 000 morts de moins chez les Latinos et les Noirs si leur taux de mortalité était identique à celui des Blancs.

Les femmes constituent les premières victimes dans le monde, 740 millions de femmes travaillent dans l'économie informelle (non déclarée). Avec la pandémie, leurs revenus ont chuté de 60 %. Les femmes sont surreprésentées dans les professions les plus exposées à la crise : elles seraient 112 millions les plus exposées au risque de perdre leur emploi. En matière d'éducation, les inégalités sont aussi présentes : dans les pays pauvres, les enfants ont été privés d'école durant près de quatre mois, contre six semaines dans les pays riches. Selon Oxfam, 32,8 millions d'enfants et de jeunes resteront déscolarisés, dont un million d'élèves enceintes en Afrique subsaharienne.

Au cours du Forum économique de Davos, Oxfam a proposé de taxer 32 multinationales les plus profitables, cela aurait pu permettre de collecter 104 milliards de dollars en 2020. Une utopie comme une autre... qu'aucun acteur économique ne peut accepter. Le système capitaliste produit des inégalités en temps de guerre comme en temps de paix, mais ce n'est pas une fatalité.

*Les mauvais jours finiront
Mais gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront...*

H. H.

Source : <<https://www.oxfam.org/fr>>

Souffrances au travail

Dans son livre *Les Souffrances invisibles. Pour une science du travail à l'écoute des gens*¹, Karen Messing livre ses recherches sur le travail et les conditions de travail des derniers et dernières de cordées à la sauce capitaliste, ou des premiers et premières au front en temps du Covid-19.

KAREN MESSING est spécialiste de la santé des femmes au travail, généticienne et ergonome. Professeure émérite du département des Sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), elle a cofondé le Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE). Elle est aussi l'auteure de *La Santé des travailleuses. La science est-elle aveugle?*². Rappelons qu'un ergonome a pour mission de concevoir et améliorer lieux de vie, objets ou postes de travail afin de les adapter au maximum aux besoins des utilisateurs et utilisatrices, en termes de confort, de sécurité et d'efficacité. Il peut répondre à des demandes de syndicats professionnels ou de chefs d'entreprise.

Enfant, Karen passe une journée dans une usine où travaille son père, elle observe des ouvrières soudant des fils de couleurs pour des appareils radio:

– Est-ce qu'elles ne s'ennuient pas à la longue, à faire la même chose toute la journée?

– Non, m'a-t-il répondu. Elles ne sont pas aussi intelligentes que toi, Karen.

Bien des années plus tard après cet événement, pour l'ouvrage qui nous intéresse ici, Karen étudie auprès de travailleurs et de travailleuses comment certains environnements de travail les rendent malades, et tout particulièrement les femmes. Nous plongeons alors, avec ces derniers et dernières de cordées, dans «l'invisible qui fait mal».

L'invisible qui fait mal

Ce sont des employées du nettoyage exposées à des poussières radioactives, inoffensives bien sûr! Et aussi le cas d'un employeur qui refuse un congé rémunéré jusqu'à la fin de la grossesse à une technicienne en radiologie, Suzanne, ayant déjà accouché d'un enfant atteint d'une malformation. D'autant que plusieurs de ses collègues avaient fait des fausses couches, et que ces employées expliquent les négligences fréquentes dans le respect des mesures de sécurité: par exemple, des étudiants en médecine qui allument les machines à rayon X avant que la technicienne ne quitte la salle.

Ce sont des caissières, debout, immobiles toute la journée, à qui on interdit de s'asseoir:

Carole, une caissière de banque qui souffrait de douleurs au dos et aux jambes, nous a confié avec amertume avoir plusieurs fois tenté d'obtenir un poste assis, sans résultat. Elle s'indignait de ce que ses supérieurs, eux, travaillaient assis toute la journée. – Pour eux, c'est correct, mais pas pour nous.

Ce sont des employées au nettoyage des trains:

J'ai mesuré la distance qu'elle parcourait en une journée au moyen d'un podomètre: 23 kilomètres. Nous courions d'un quai à l'autre à mesure que les trains entraient en gare ou s'ébranlaient pour partir. Elle avait entre 60 et 120 secondes

pour nettoyer une cabine. Nina devait se contorsionner afin d'atteindre tous les recoins des toilettes et s'agenouiller pour frotter la cuvette.

Ce sont des serveuses pour lesquelles certains questionnent si leur cerveau est aussi bas que le salaire. Sans compter comment le pourboire est un jeu de séduction qui donne encore là tout pouvoir au client, comme dans le système prostitutionnel.

Ce sont aussi des enseignantes qui disent:

Il y a trois horaires de travail: celui pour lequel tu es payé, qui correspond à 27 heures. Celui que tu fais avec la planification, la correction et le rattrapage, et qui équivaut peut-être à un 16 heures de plus. Puis il y a le temps que tu passes à penser à tout ça, c'est-à-dire 100% de ton temps.

Mais ce sont aussi, dans les entreprises de transformation de la pêche, des femmes, en particulier, qui souffrent d'asthme lié au travail parce qu'elles sont exposées à la poussière des carapaces de crabes, et de troubles musculosquelettiques à cause des mouvements extrêmement répétitifs qu'elles effectuent en chambre froide. Leur douleur est parfois très intense et s'amplifie au fil de la saison.

Le fossé empathique

Ce que Karen nous dévoile, c'est ce qui fait mal et rend malade, les problèmes de stress et de pollution vécus par les masses laborieuses, le rapport hiérarchique entre les chefs, hommes, et les travailleuses souvent en bas de l'échelle, femmes, dans lequel se conjuguent l'humiliation, le harcèlement, la dévalorisation, la domination, l'exploitation, l'oppression, l'invisibilité méprisante aussi.

Mais c'est aussi la bagarre qu'elle mène, avec les syndicats, pour que les

cercles scientifiques s'intéressent à ces invisibles et produisent des données utiles pour améliorer les conditions de travail, de vie au travail et de santé.

En fait, un « fossé empathique » entre la réalité des scientifiques et celle des travailleurs et travailleuses, que les scientifiques ignorent et maintiennent, ne permet pas à ceux-ci de mener des recherches rigoureuses et de révéler de graves problèmes de santé. Lorsqu'ils étudient les emplois de la restauration, les scientifiques ont-ils tendance à réagir en tant que clients plutôt qu'en spécialistes de la santé publique ? Les étudiants oublient-ils leur expérience en restauration une fois leur doctorat en poche ?

Pour remédier à ce « fossé empathique », il faut mettre les mains dans le cambouis et véritablement écouter avec attention celles et ceux qui travaillent : il faut tenir compte de leur propre expertise ! Qui mieux qu'elles et qu'eux peuvent dire ce qui fait mal au bout d'une journée de travail, au bout d'une semaine, d'une année, de dizaines d'années ? Par exemple, les troubles musculosquelettiques (muscles, tendons, nerfs) peuvent être générés par des facteurs physiques, comme les gestes répétitifs, le travail statique, les efforts excessifs, les positions articulaires extrêmes ou le port de charges lourdes, etc., ainsi que par des facteurs psychosociaux, de type pression temporelle, manque d'autonomie, manque de soutien social, travail monotone, etc. En France, selon la Sécurité sociale, les troubles musculosquelettiques (TMS) représentent 87 % des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20 % des accidents du travail. Près de la moitié des TMS entraînent des séquelles lourdes avec des risques de désinsertion professionnelle.

Espérons que les gens vont se réveiller et se rendre compte qu'il est dans leur intérêt de favoriser la recherche

en santé au travail, orientée par les besoins des personnes qui font ce travail. [...] Espérons que les travailleurs et travailleuses reconnaîtront qu'ils et elles ont le droit d'exiger le respect de leur savoir et de leurs efforts.

Karen plaide en faveur d'une pratique scientifique davantage interdisciplinaire. C'est-à-dire lier l'intime au politique, comme nous le brandissons, nous les féministes, dans les années soixante-dix, comme le montrent les différentes recherches sur le *care* dans les divers métiers de « services à la personne », les aides-soignantes, les auxiliaires de vie auprès des personnes âgées ou handicapées. Karen Messing nous invite, dans cet essai, à comprendre comment l'exposé de son parcours professionnel et personnel peut interpeller autant les employeurs et les scientifiques que les syndicats et le grand public. Car il est temps que les premières au front aient de meilleurs salaires, mais aussi des conditions de travail et de vie garantissant leur santé.

Or, en période de casse sociale, la négociation pour de meilleures conditions de travail s'affronte à la réduction d'effectif des professionnel·les, combinée à une exigence d'une plus grande qualité des tâches requises : faire plus et mieux avec moins de personnel. Ainsi, en France, les TMS sont la première cause d'indemnisation pour maladie professionnelle et leur nombre est en hausse de 60 % depuis 2003.

H. H.



1. Karen Messing, *Les Souffrances invisibles. Pour une science du travail à l'écoute des gens*, Écosociété, 2014.

2. *La Santé des travailleuses. La science est-elle aveugle ?*, Remue-ménage, 2020.

Interview de Karen Messing, émission Femmes libres, Radio libertaire 89.4, <<https://emission-femmeslibres.blogspot.com/2020/09/emission-du-09-septembre-2020-podcast.html>>.

Nous, on veut vi-i-ivre!

Les débats sur la réforme des retraites n'en finissent pas de déverser des contre-vérités, particulièrement des mensonges relatifs aux avancées supposées des futures retraites des femmes. Ce dont nous sommes sûres, c'est que les mesures envisagées aggraveront les inégalités femmes-hommes, car elles ne prennent pas en compte la situation des salarié-es au bas de l'échelle des salaires, catégories professionnelles où les femmes sont très nombreuses.

EN 2019, Macron voulait nous faire croire que les femmes seront les grandes gagnantes. Les féministes et les syndicalistes ne le croyaient pas et se mobilisaient. Christiane Marty, pour Attac, disait « Toutes les réformes passées sont le fruit de doctrines libérales », rien à en attendre, bien au contraire ! Situation identique aujourd'hui, les mêmes ne le croient pas plus et se mobilisent à nouveau depuis janvier 2023. Macron s'appuie sur deux axes : cette réforme serait nécessaire parce que le système serait déficitaire, mais aussi parce que celui-ci est injuste. Mais les annonces d'Élisabeth Borne vont impacter très sévèrement et particulièrement les femmes, et, avec le recul de l'âge de départ à la retraite, les classes populaires et les métiers ouvriers vont être aussi gravement menacés.

Où sont prises en compte les injustices dans ce qui est proposé ? « Le nouveau registre de communication du gouvernement prétendant que la réforme va améliorer notre système injuste aura du mal à passer. Et encore plus l'argument qu'elle serait plus juste pour les femmes », estime Christiane Marty (2022). Alors, après Les Rosies 1, en 2019, pour dénoncer l'impact généré du projet de réforme des retraites de Macron et démontrer que c'était surtout les femmes les grandes perdantes, voici Les Rosies 2, le retour, contre un deuxième projet tout aussi injuste et injustifié. Ainsi, dans la rue, deux nouvelles chansons *Nous, on veut vivre!*, sur l'air *I will survive*, et *Jusqu'à 64 ans*, sur l'air de 40% d'Aya Nakamura, ainsi que *Women on fire*, sur l'air de Gala, *Freed from desire*.

La boîte de verre

Au cours des diverses interviews données ces derniers temps, Rachel Silvera, économiste, tisse une métaphore autour de la « boîte de verre » dans laquelle se trouvent les femmes. En haut, un plafond qui les empêche encore d'atteindre des postes à responsabilités. Sur les côtés, des parois qui les maintiennent dans un nombre restreint de secteurs : métiers du soin, du lien, de l'éducation, etc. En bas, enfin, un sol collant qui les maintient dans la précarité et dans des bas salaires. De plus, les femmes bénéficient de moins de primes et le déroulement de leurs carrières est moins avantageux. Elles n'occupent pas les mêmes métiers que les hommes, et ces métiers sont moins bien rémunérés, car, comme le dit Silvia Federici, ce sont des emplois très proches des activités domestiques assignés culturellement aux femmes. Les contraintes familiales continuent à jouer en défaveur des femmes : encore aujourd'hui, une femme sur deux réduit ou arrête complètement son activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant. C'est le cas d'un homme sur neuf ! Elles ont

du coup des carrières beaucoup plus hachées, avec des temps d'interruption ou des temps partiels.

Des inégalités de pensions de retraite...

Les inégalités de pensions résultent donc des inégalités de salaire et de durée de carrière, et aussi du fait que les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes. De fait, la retraite amplifie les inégalités de salaires, c'est un miroir grossissant de ces inégalités : si les salaires des femmes sont inférieurs en moyenne de 22 % à 28 % à ceux des hommes (Insee, 2022), leurs pensions de droit direct (c'est-à-dire sans la réversion) sont inférieures de 40 % à celle des hommes (Drees, 2022).

Typhaine D., dans ses sketches, le dit autrement : si les pensions des femmes sont inférieures de 40 % à celles des hommes, alors les pensions des hommes sont supérieures de 68 % à celles des femmes. Cela se comprend mieux, car il y en a marre de toujours prendre monsieur pour étalon. En euros sonnants, cela donne : selon la Drees, en 2020, la pension de droit direct (y compris la majoration pour trois enfants) des femmes est de 1154 euros et de 1931 euros pour les hommes ! Non seulement 40 % des femmes (32 % des hommes) partent actuellement avec une carrière incomplète, mais en plus, en moyenne, elles partent plus tard à la retraite que les hommes : 19 % des femmes et 10 % des hommes ont attendu 67 ans pour échapper à la décote.

À celles et ceux qui rétorquent que les inégalités des pensions se résorbent du fait de carrières plus longues pour les générations qui partent à la retraite en ce moment, la réduction des inégalités est très lente, et même stagnante. La durée de carrière des femmes s'allonge progressivement, mais elle reste inférieure à celle des hommes : deux ans d'écart pour la génération 1950. Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR), le rapport pension des femmes sur pension des hommes devrait atteindre 84 % en 2037 et augmenter ensuite plus modérément... sans atteindre l'égalité : il se stabiliserait à terme autour de 90-92 % ! Ce ne sont que des projections bien optimistes, seront-elles pérennes ?

... qui s'aggravent

Reculer l'âge de la retraite pénalisera beaucoup plus les catégories les plus modestes, rentrées tôt sur le marché du travail, puisqu'elles et ils devront atteindre 64 ans, même si leur durée de cotisations est suffisante. Or, leur espérance de vie en bonne santé est plus faible, que ce soient les ouvriers et les ouvrières par rapport aux cadres, mais aussi certaines catégories de femmes salariées, notamment celles qui travaillent dans la santé.

L'espérance de vie d'une infirmière est de sept ans inférieure à celle de la moyenne des femmes; 20% des infirmières et 30% des aides-soignantes partent à la retraite en incapacité. D'ailleurs, les infirmières de la fonction publique hospitalière ont perdu, depuis la réforme de 2010, « la catégorie active », c'est-à-dire la reconnaissance de leur pénibilité par des départs anticipés à la retraite. Désormais, elles partiront à 64 ans si elles ont une carrière complète!

Le recul de l'âge de la retraite sera particulièrement difficile pour les senior-es précaires, sans emploi, une majorité de femmes, qui attendent l'âge de départ à la retraite, au chômage ou en inactivité. Parmi la génération née en 1950, un tiers n'était plus en emploi l'année précédant leur retraite (37% des femmes et 28% des hommes). Aucune contrainte n'est envisagée pour maintenir les senior-es en emploi dans les mesures annoncées et le nombre de précaires ne fera qu'augmenter avec la réforme durant les deux années supplémentaires avant retraite, le recul de l'âge de départ prolongeant la période de précarité entre fin d'emploi et retraite.

Prise en compte de la pénibilité pour les emplois féminisés ?

Les critères de pénibilité ont été réduits au début de quinquennat si bien que le compte professionnel de prévention (C2P) est beaucoup plus restrictif qu'auparavant : les postures pénibles ou le port de charges lourdes n'y figurent plus et l'exposition aux risques de pénibilité doit être très élevée pour permettre de valider des trimestres à la retraite. La réalité des emplois féminisés est peu prise en compte, notamment la pénibilité liée aux contraintes émotionnelles, mais aussi physiques, dans les métiers du soin et du lien aux autres. « On estime que seulement 3% des salarié-es en auraient bénéficié dont 75% d'hommes », d'après Rachel Silvera (2023). C'est bien du fait de biais sexistes que la pénibilité des métiers féminins est très souvent occultée, comme plusieurs études de l'Agence pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) l'ont établi.

Amélioration du minimum de pension ?

Pour compenser le niveau des petites pensions, le gouvernement annonce une revalorisation qui pourrait concerner une majorité de femmes. En fait, parmi la génération 1950, la moitié des femmes et un tiers des hommes perçoivent le minimum de pension et 37% des femmes et 15% des hommes retraité-es touchent même moins de 1000 euros brut de pension (909 nets). Sur l'ensemble de la période de retraite et des personnes retraitées, le taux de pauvreté des femmes est sensiblement plus élevé que celui des hommes (10,4% contre 8,5%) et cet écart a tendance à se creuser depuis 2012. Et parmi les personnes âgées qui vivent seules, le COR note que le taux de pauvreté des retraité-es augmente et atteint même 16,5% pour les femmes.

En annonçant la revalorisation du minimum de pension à 1200 euros brut, le gouvernement ment. Cela figurait déjà dans la loi de 2003 et le fixait à 85% du Smic : cela n'a jamais été appliqué. Comme ce minimum ne sera appliqué que pour les carrières complètes, les personnes aux faibles retraites, bon nombre des femmes, ont en général des carrières incomplètes et ne pourront toucher une revalorisation qu'au prorata de leur durée de cotisation. Donc un montant plus faible que ce minimum. D'autre part, cette augmentation du minimum ne concernera que les nouveaux départs en retraite, et non l'ensemble des per-

sonnes retraitées : en conséquence, aucune amélioration pour les personnes retraitées en situation de pauvreté.

La durée de cotisation exigée va atteindre 43 ans à partir de la génération 1973, alors que la durée de carrière validée décroît depuis la génération née en 1955. Cette diminution est due aux entrées plus tardives en emploi et à la précarisation des carrières. C'est ainsi que 8% des femmes (génération 1950) et 6% des hommes ont subi une décote sur le montant de leur pension du fait qu'elles et ils n'avaient pas réuni la durée de cotisation exigée. Comme le montant de la décote est plus important en moyenne pour les femmes du fait des carrières plus courtes, pour éviter de la subir, 19% des femmes (10% des hommes) ont attendu l'âge auquel la décote ne s'applique plus (aujourd'hui à 67 ans) pour liquider leur retraite. Tout nouvel allongement de la durée de cotisation ne ferait donc qu'aggraver les difficultés de nombreuses personnes, majoritairement des femmes, pour réunir une carrière complète, avec en conséquence une baisse de la pension.

Quid de l'amélioration de l'emploi des femmes ?

Le taux d'activité des femmes est inférieur de 8 points à celui des hommes dans la tranche des 25-54 ans : 92% pour les hommes et 84% pour les femmes. En effet, certaines femmes se retirent de l'emploi, totalement ou partiellement, lors de l'arrivée d'enfants, souvent par manque de modes d'accueil de la petite enfance. Aucune mesure n'est prévue pour hausser ce taux d'activité à celui des hommes alors que la France se situe au 25^e rang des 38 pays de l'OCDE. L'égalité des femmes et des hommes en matière d'emploi serait très bénéfique, notamment pour le financement des retraites. Pour donner une idée de ce potentiel, si le taux d'activité des femmes entre 25 et 54 ans, avait été égal à celui des hommes en 2021, c'est 1,1 million de femmes de plus qui seraient en activité selon les données de l'Insee! Atteindre l'égalité demandera du temps, mais, de toute façon, ce n'est pas à l'agenda politique.

Il serait pourtant possible de lever les obstacles à l'emploi des femmes, notamment en répondant aux besoins en places de crèches : un million d'enfants de moins de 3 ans ne trouvent pas de place d'accueil. Et en revoyant les modalités du congé parental et paternel pour permettre aux pères ou à tout parent de s'investir auprès des enfants dès leur naissance.

Nous, on veut vi-i-ivre! Pas cassées, pas juste survivre, bosser mieux et moins longtemps, vi-i-ivre!

H. H.

Merci aux travaux de Christiane Marty et de Rachel Silvera :

– *Les Retraités et la retraite*, Drees, 2022.

– Rapport du COR 2022.

<<https://france.attac.org/se-mobiliser/retraites-pour-le-droit-a-une-retraite-digne-et-heureuse/>>, 2023.

<<https://www.alternatives-economiques.fr/rachel-silvera/reforme-retraites-tous-jours-injuste-a-legard-femmes/>>, 2023.

Christiane Marty, *Retraites : une réforme plus juste pour les femmes, vraiment ?*, ATTAC, 2022.

Rachel Silvera, *Un quart en moins, Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, La Découverte, 2014.

Silvia Federici, Mariarosa Dalla Costa, *La Crise de la reproduction sociale*, Remue-ménage, 2020.

TRIPALIUM, TRIPALIA

On sait qu'avec la réforme des retraites, les femmes vont se faire carotter plus de trimestres que les hommes, elles qui portaient déjà en moyenne sept mois plus tard que leurs homologues masculins (il est connu qu'elles ont une tendance lourde à se les rouler dans la maternité, et que pour pouvoir glander au foyer, elles ont une vie professionnelle plus fractionnée). Mais quels sont-ils, ces métiers massivement féminins où elles devront durer ?

LA COUTUME VEUT QUE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL soit principalement le fait du travail dans l'industrie et la paysannerie, des secteurs qui restent très mécanisés et masculins. Il en découle que la pénibilité physique de tous les métiers massivement occupés par les femmes – agentes d'entretien (plus de 73 %), caissières (plus de 76 %), aides-soignantes (plus de 90 %), infirmières (plus de 87 %), etc. – est juste un non-sujet. Sans compter que, sur les emplois ouvriers, 40 % de la main-d'œuvre dans le tri, l'emballage et l'expédition est féminine, et que les femmes occupent 38 % des emplois non qualifiés dans l'artisanat. Elles sont, sinon, très minoritaires dans les catégories ouvrières. Cependant, quand on regarde la proportion de femmes parmi les bénéficiaires de pensions d'invalidité, on constate qu'elles sont 54 %, et que l'âge moyen auquel ces pensions sont versées est de 53 ans.

Quand on s'étonne de ce chiffre, les femmes étant censées être moins exposées que les hommes aux avanies physiques,

on découvre qu'en somme il n'en est rien. On pense qu'elles ont moins de charges lourdes à porter, mais en fait les employées sont 47 % à le faire, contre 50 % des employés (sachant que dans cette catégorie statistique, qui recouvre les emplois administratifs de tous les secteurs, les femmes occupent les trois quarts des emplois). Par ailleurs, si elles portent un peu moins de charges lourdes, elles sont plus astreintes aux gestes répétitifs, ce qui explique qu'elles soient

deux fois plus exposées aux risques de troubles musculo-squelettiques que les hommes.

Revenons aux pensions d'invalidité

Le secteur où le pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires est le plus impressionnant est la fonction publique territoriale et hospitalière : 68 % ! Elles sont, sans surprise, peu nombreuses chez les militaires (16 %). Les aides-soignantes, sages-femmes et infirmières manipulent et soulèvent plusieurs fois par jour une patientèle dont le poids dépasse souvent le leur. Si elles travaillent en Ehpad, une partie des personnes dont elles s'occupent sont invalides. Quant aux femmes de charge, de ménage, de chambre, elles se contorsionnent à longueur de journée, portent des charges lourdes et sont exposées aux produits chimiques.

La crise du Covid a eu un impact désastreux sur l'emploi et les conditions de vie des femmes, mais même avant cette période, leur dangereuse précarisation était en bonne voie. Les accidents du travail sont en baisse de 15 % entre 2001 et 2016, mais une petite mise au point genrée révèle que, s'ils ont baissé de 29 % chez les hommes, ils ont augmenté de 30 % chez les femmes. Florence Chappert, dans un article de 2021, explique que dans la santé, le social ou le commerce – considérés comme des secteurs peu dangereux –, la culture de prévention est au point mort, au contraire de ce qui se passe dans l'industrie. Pourtant, le risque d'accident du travail dans le secteur des services est devenu équivalent à celui des BTP. La mortalité au travail, en revanche, reste massivement masculine, ce qui est parfois aussi lié à des conduites genrées : il y a trois fois plus de morts liées aux accidents sur les trajets domicile-travail chez les hommes que chez les femmes.

Les femmes, en plus d'être surexposées aux risques physiques dans des secteurs peu valorisés et qui passent sous les radars, sont exposées à des risques genrés : dans les emplois de bureau, qu'elles sont majoritaires à occuper, il semble qu'on leur mette la pression plus qu'aux hommes, qu'on leur impose du travail à la fois en surcharge et morcelé (« Lâche cette urgence, il faut régler cette urgence encore plus urgente »), qu'on exige davantage d'elles qu'elles laissent leurs émotions au placard (« Souris ! T'as tes règles ou quoi ? »), en somme que la malédiction domestique des femmes, la charge mentale, soit aussi une réalité professionnelle.

En ce qui concerne les maladies professionnelles comme les accidents du travail, il faut aussi souligner qu'il est difficile d'établir des responsabilités quand on vole d'un lieu à l'autre, qu'on est seule au boulot – c'est le cas dans la quasi-totalité de l'aide à la personne à domicile –, et qu'on bosse pour plusieurs personnes. Sans compter le harcèlement sexuel et l'expression quotidienne de la misogynie qui sont les risques inhérents, pour les femmes, à tout milieu mixte où elles sont subalternes.

Un autre secteur très féminin est celui de l'enseignement, où on compte rarement ses heures (institut', j'ai souvenir de semaines de 60 heures pour 27 heures de présence) et où il est

YES WE CANNE



difficile d'expulser les mioches de son esprit en sortant de l'école. Sans surprise, l'école primaire, c'est 82 % de « maîtresses » (91 % dans le privé). C'est probablement un des secteurs où la charge mentale, la dépense nerveuse et l'exposition au bruit sont les plus intenses.

Un des plus grands plaisirs que nous offre la vie politique française en ce moment est la présence de l'élue Rachel Keke à l'Assemblée nationale

On l'y découvre aussi pugnace et combative que pendant la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis de Batignolles, et elle n'avait pas plus alors la langue dans sa poche qu'aujourd'hui. Comme elle a raison d'interpeller les parlementaires dans leur ensemble et de leur dire, ce qui est l'exacte vérité pour leur quasi-totalité, « Vous ne savez pas ce qu'est un métier pénible ». On peut douter de l'utilité des institutions de la République, on peut d'ailleurs douter de l'utilité de la République (c'est mon cas), mais aimer les tribunes qui offrent à des oratrices de talent comme elle l'occasion de s'exprimer.

Son impétueuse apostrophe a donné lieu à la réponse la plus ridicule que j'aie entendue depuis longtemps, de la part de Nadia Hai, qui a répondu un peu en désordre « nous avons le plus grand respect pour votre parcours, mais vous, vous n'avez aucun respect pour nos parcours ». À l'entendre, être

cadre dans une banque est du même tonneau au niveau pénibilité que nettoyer, récurer et faire les lits de trois chambres à l'heure ou suer au fond de la mine. Ce qui corrobore le discours de Rachel : cette élue ignore totalement ce qu'est un métier pénible, elle est, par rapport à la réalité du monde du travail des femmes les plus exploitées, complètement à l'ouest, sa réplique est lunaire, à côté de la plaque.

Car c'est bien de pénibilité qu'il s'agit, et d'années de vie perdues dans des emplois qui démolissent

Que Rachel Keke mette les points sur le i et les pieds dans le plat violente les parlementaires de la bourgeoisie, que ce franc-parler prolétarien ulcère. Comme on peut le lire dans l'ultra-droitier *Valeurs actuelles*, un député Renaissance « en a marre de ses leçons de morale », tandis qu'un élu du parti socialiste prétend qu'on est député avant d'être prof, ouvrier ou agriculteur. Ah ouais ? Comment se fait-il alors que les gens qui décident à la fois des critères de pénibilité et de l'âge de la retraite soient totalement hors-sol par rapport aux conditions de vie des personnes pour lesquelles un recul de l'âge en question signifiera tout simplement mourir au boulot ?

Sacrée Rachel, ce talent pour faire sortir du bois les fossoyeurs du genre humain, et avec quel panache !

L. B.

Toutes les femmes pauvres s'appellent Houdini

Une constatation économique a donné dernièrement de jolies pancartes dans les manifs contre la réforme des retraites : si les femmes étaient payées autant que les hommes, il y aurait 6 milliards de plus dans les caisses de retraite.

SANS DÉTAILLER ICI toutes les raisons sociales qui font qu'elles sont rémunérées 28,5 % de moins que les hommes (à poste et compétences égales, 9 % de moins, mais on sait que les postes les plus rémunérateurs ne sont pas pour elles), le fait est que ces écarts de revenus cognent dur sur les caisses de retraite. Les femmes partent déjà à la retraite plus tard que les hommes (en 2022 en moyenne, les hommes partent à 62 ans et les femmes à 62 ans et 7 mois), et leurs retraites sont de 40 % inférieures. Elles sont 29,3 % à travailler à temps partiel, contre 8,4 % des hommes, pour pouvoir se consacrer à leurs tâches dites reproductives (soin, accompagnement, travail domestique, gestion

de la famille) non rémunérées. De surcroît, elles bossent dans un nombre restreint de secteurs peu valorisés, ceux du soin, de l'éducation et de l'entretien, en une sorte d'extension sociale de leurs missions domestiques traditionnelles.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, et comme les plus précaires sont toujours en ligne de mire de toute mesure régressive – car il faudrait pouvoir courir vite et loin pour sortir du champ de tir quand les épurations sociales

commencent –, ce sont évidemment les femmes qui feront les frais de cette réforme des retraites tant souhaitée par les plus riches.

Comment ? La réforme creusera l'inégalité d'âge de départ à la retraite entre hommes et femmes (au détriment des femmes), faisant passer la différence moyenne de 7 à 11 mois – 62 ans et 5 mois pour les hommes, 63 ans et 4 mois pour les femmes au lieu de, respectivement, 62 ans pour les premiers et 62 ans et 7 mois pour les secondes. Elle est pas belle la vie ? Si elles faisaient un peu moins de temps partiels aussi...





Alors parlons-en, de ces temps partiels de femmes caissières, aides-soignantes, auxiliaires de vie, assistantes maternelles, techniciennes de surface (femmes de ménage, femmes de chambre, etc.). Des temps partiels qui n'empêchent pas d'avoir les reins brisés et la journée fractionnée si prodigieusement qu'il est impossible de compléter ce temps partiel, qui est entouré de temps aliéné et non de temps libre.

Exemple des auxiliaires de vie

En moyenne, leur salaire en France est de 800 € par mois, les gourmandes. Pour passer la moitié de leur temps à aller du point A au point B puis au point C, parfois très éloignés, pour prendre soin à domicile des personnes âgées, des personnes dépendantes. Si bien qu'il n'est pas rare qu'elles bossent 4 ou 5 heures par jour pour 6 ou 7 heures en tout, voire plus, de temps aliéné par les nécessités du travail.

Comme le dit Dafna Mouchnik, directrice de Logivita, une entreprise d'aide et de maintien à domicile pour les habitants de Paris :

Tous les métiers du soin, infirmières, aides-soignantes, auxiliaires de vie... leurs conditions de travail et de rémunération sont complètement liées aux politiques publiques de financement. Les personnes auprès desquelles Marie-Basile (une auxiliaire de vie) intervient ont pour la plupart des financements publics et ne peuvent pas aller au-delà de l'aide qui leur a été octroyée.

Si les départements leur accordaient plus de thunes, nul doute qu'ils déboursaient plus, mais on ne va pas investir dans les métiers dits essentiels, et puis quoi encore ?

Les caissières de supermarché, ou les femmes de ménage qui vont passer de la cage d'escalier d'un immeuble à un autre situé à une dizaine de bornes, et ainsi de suite, pour 4 ou 5 heures de ménage dans la journée, sont pareillement soumises à des pénibilités de boulot assorties de temps contraint.

Par ailleurs, me titille depuis un certain temps l'idée de développer les concepts de « mère isolée en couple » ou de « femme pauvre dans un couple de classe moyenne », tant les principes même de l'analyse économique, dans les études statistiques, invisibilise à la fois la précarité et la subordination des femmes. Je dirais même qu'elle les met dans des situations qui sont à leur détriment. Car il n'est pas rare qu'une femme précaire, qui serait considérée comme pauvre et mère isolée si elle était seule avec ses gosses (dont son Jules plus argenté ne s'occupe pas le moins du monde), se retrouve de fait dans une situation de dépendance artificielle, pire à vrai dire que si elle se débrouillait sans personne : les tâches qu'elle assume de fait en solo dans le couple et la famille sont considérées comme absorbées par sa position conjugale et familiale. (En France, en moyenne, dans les couples hétérosexuels, les femmes gagnent 42 % de moins que les hommes.) Pire, elle disparaît des statistiques en tant que femme pauvre, qu'elle profite ou non d'un compte joint.

Toutes les femmes pauvres s'appellent Houdini* !

Si elle quitte le père de ses enfants, elle aura sans doute toutes les difficultés du monde à trouver un logement, mais du moins elle apparaîtra pour ce qu'elle est dans les statistiques, et les compensations sociales l'aideront à assurer la logistique familiale... jusqu'à ce qu'un nouvel amour l'escamote des listes.

Plus tard, au moment de prendre sa retraite, avec cette nouvelle réforme, elle pourra s'asseoir sur ses trimestres de maternité, et la décote lui tombera inévitablement sur les reins : les femmes sont déjà 19 % à travailler jusqu'à 67 ans pour compléter leurs trimestres, contre 10 % des hommes. Mais, du moins, elle aura le bonheur insigne d'avoir œuvré pour les finances publiques qui servent à graisser la patte aux capitaines d'industrie qui graissent la patte à leurs actionnaires.

Car voilà l'ultime cerise sur le gâteau : ce sont les femmes, en raison même de ces différences, et surtout les femmes pauvres et des classes moyennes, qui vont douiller, c'est sur leur peau que vont se faire les principales économies : 11 milliards sur les 17,7 milliards espérés, comme l'explique le député PS Jérôme Guez au micro de Nadiya Lazzouni dans l'émission « L'entretien d'actu » sur Le Média. Cet espiègle parlementaire s'est procuré l'avis confidentiel du Conseil d'État. Il n'a pas le droit de le rendre public, car il est confidentiel, mais il se répand sur les intéressants sujets de réflexion qu'il y a trouvés, dont celui-ci (et il en profite pour rappeler, dans l'entretien, que le 8 mars n'est pas très éloigné du 7 mars). Il est vrai qu'il a été légèrement stupéfait que l'inénarrable Dussopt lui affirme, avec une foi d'évangéliste, qu'il n'avait pas de compte à lui rendre sur la façon dont il avait élaboré son texte.

Les ministres, donc, n'ont plus de comptes à rendre au Parlement, voilà qui est cocasse, mais ce n'est pas la première fois sous les gouvernements Macron. Si en plus de gouverner, on doit se fader la Constitution française...

Enfin, bref, l'égalité hommes-femmes est toujours une grande cause du quinquennat, les deux pattes sont donc d'égale longueur, surtout la gauche, et quand bien même les retraites des femmes seront revalorisées de 5 %, sablons le champagne, elles n'auront plus que 35 % à rattraper sur celles des hommes.

L. B.

*Célèbre magicien illusionniste (1874-1926).

Athènes, au train où ça va...

Le 8 mars, avait lieu le rendez-vous annuel de la manif des femmes pour la Journée internationale, dans un contexte surchauffé ! Le rendez-vous avait lieu à 18h30, place Syntagma à Athènes...

SI, EN FRANCE, ces dernières semaines, la température sociale est à la grève générale, ici en Grèce, un événement est venu « percuter » un contexte déjà très tendu.

Dimanche dernier, ont eu lieu de grosses manifestations dans tout le pays, après l'accident ferroviaire (une erreur d'aiguillage !) qui a eu lieu près de la ville de Larissa et a provoqué la mort de 57 personnes et blessant plusieurs dizaines d'autres, dont beaucoup de jeunes, revenant de province après avoir fêté le carnaval, lors du week-end prolongé.

La colère s'est donc emparée de tout le pays contre un gouvernement de droite plus qu'assumé, se montrant incapable de faire face à tous les problèmes sociaux (pénurie de personnel dans les hôpitaux et les écoles, etc.), et incapable également d'assurer la sécurité sur le *traffic* des chemins de fers grecs, d'autant plus depuis la privatisation du réseau, là comme ailleurs : manque de personnel formé, fermeture de beaucoup de petites lignes, etc.

Face à cette colère populaire et à l'approche des élections législatives, le ministre des Transports a aussitôt été prié de démissionner et le Premier ministre Mitsotakis a fait ses excuses sur Twitter, ce qui fait une belle jambe aux familles des victimes et à l'opinion en général !

De fait, une énorme manifestation a eu lieu dimanche 5 mars à Athènes, violemment réprimée par la police et l'armée. Ce qui n'a fait que décupler la colère.

Ce 8 mars donc, la grève générale a été décrétée et suivie dans tout le pays, transports et écoles fermées, etc.

Du fait de ces perturbations, contrairement aux autres années, il y avait relativement peu de monde le soir pour la manif célébrant la Journée internationale des Droits des femmes à Athènes (environ 300 personnes).

Patrick Schindler



Sabbats. Brûlez les riches,
pas les sorcières !



Les privatisations tuent
les combattants de la liberté



Il est temps de renverser les valeurs
patriarcales !



Dégommez le patriarcat.

Le terrible accident ferroviaire grec, qui a fait près de 60 mort-es (et combien de blessé-es ?), a provoqué d'immenses manifestations...

Le service public à abattre, les privatisations : le capitalisme international se porte bien, et ce n'est pas fini : tout doit y passer (hôpitaux, transports, école, retraites, eau, électricité, etc.).

La résistance doit s'amplifier, se généraliser, car le phénomène est mondial...



Abuelas de Plaza de Mayo¹

Le précédent numéro de *Casse-Rôles* rendait hommage à Hebe de Bonafini, une des « Mères de la place de Mai », en Argentine. Dans le prolongement, nous reprenons ici l'introduction d'un article de Nara Cladera, paru dans *Les Utopiques*². Intitulé « Dictatures : les enfants butins de guerre » ; il comprend aussi deux interviews : d'Estela Barnes de Carlotto, grand-mère de la place de Mai, d'une part, d'Alicia Lo Giúdice, psychologue au sein de l'association Abuela, d'autre part ; le tout est complété par des témoignages d'enfants « confisqués ». Un ensemble saisissant.

ADOLFO SCILINGO, lieutenant de vaisseau affecté à l'Escuela de mecánica de la armada (Esma³) en 1977, raconte, lors d'une interview à la TVE⁴, le 22 août 1996, sa participation aux « vols de la mort ». Lorsque le sujet des femmes enceintes et de leurs bébés est abordé par le journaliste, il dit :

Ça paraissait plus humain, entre guillemets, de ne pas placer de personnes enceintes au sein des avions ; mais plutôt qu'elles passent leur grossesse dans des chambres spécialement conçues pour elles ; puis, après l'accouchement,

elles étaient tuées lors des vols. Les enfants n'étaient pas confiés à la famille parce qu'il fallait les sauver et les amener au sein de bonnes familles. Qu'est-ce que c'étaient des bonnes familles ? Des familles d'officiers ou des amis d'officiers de l'armée. C'était pour sauver l'enfant, lui éviter de tomber une fois de plus dans les griffes du communisme. Il y avait une liste de personnes ne pouvant pas avoir d'enfants et qui se portaient volontaires. C'est ainsi qu'on les leur a donnés.

En Amérique Latine, les années 1960 et 1970 sont le théâtre de puissantes mobilisations sociales, allant pour certaines jusqu'à l'organisation de la lutte armée en vue d'une transformation radicale de la société par la prise du pouvoir, avec, en toile de fond, les espoirs bâtis par les révolutions cubaine et algérienne. La répression, dictée par Washington et enseignée depuis 1946 au sein de la triste célèbre École militaire des Amériques, s'est mise en place rigoureusement dans toutes les contrées, dès les premiers signes de contestation.

La junte militaire argentine, en collaboration avec celles du Chili, d'Uruguay, du Paraguay et du Brésil, instaura, dès le coup d'État du 24 mars 1976, la terreur généralisée avec, entre autres, la disparition forcée de toutes et tous les opposants. Même si certaines survivront, on estime à 30 000 le nombre de détenues disparues en Argentine. Parmi elles et eux, 33 % sont des femmes, âgées de 20 à 29 ans pour 83 % d'entre elles ; 16 % de ces dernières étaient enceintes au moment de leur arrestation.

Une petite poignée de mères de détenues disparues s'est réunie pour la première fois le 30 avril 1977, sur la Plaza de Mayo à Buenos Aires, afin de rendre visible la recherche de leurs enfants. Puis, de mères, beaucoup ont appris leur statut de grands-mères... Comment vont-elles, d'une douleur

aussi intime, aussi viscérale, parvenir à une lutte, qui plus est collective ? Comment vont-elles comprendre qu'il s'agit d'un plan systématique de vol d'enfants... de leurs petits-enfants ? Comment vont-elles faire face à la période de 1987 à 2003, lorsque la *Ley del punto final* et la *Ley de obediencia debida*⁵ anéantissent toute leur de justice par voie légale ? Comment vont-elles passer d'une démarche individuelle, adressée aux autorités susceptibles de répondre, à une organisation collective ? Une auto-organisation en tant que grands-mères ; avec des alliées certes, mais avant tout comme premières concernées.

N. C.



Le 4 juin 1987, les Abuelas manifestent au congrès national contre « la loi de l'obéissance due ».

Interview d'Estela Barnes de Carlotto

(extrait)



Marche pour la Mémoire, Vérité et Justice dans la ville de Mendoza,
Quarante-sept ans après le coup d'État militaire.
Photo Jose Gutierrez pour le journal *Clarín*, 23 mars 2023.

Nara Cladera – Dans le contexte répressif de la dictature militaire, comment avez-vous construit votre lutte ?

Estela Barnes de Carlotto – Tout ça, nous n'y avons pas pensé lorsque nous avons commencé notre recherche solitaire. Moi, j'étais directrice d'une école primaire. Je faisais mon travail sans rien dire à mes collègues. J'ai pris ma retraite dès que possible pour chercher Laura, ma fille aînée. [...] Logiquement, nous avons cherché quelqu'un qui puisse nous aider, un avocat, un militaire. Moi, j'ai pu m'entretenir à deux reprises avec un haut gradé dont la sœur était une collègue enseignante. Mais la réponse avait été : « Vous payez injustement à cause d'autres pécheurs, même si votre fille n'a rien fait, par contre d'autres... » Il émettait des accusations à tout bout de champ. Bref, j'ai appris, j'ai cheminé toute seule. J'ai laissé à mon mari la charge de la maison. Il a assumé, du jour au lendemain, toutes les tâches ménagères. [...]

Lorsque nous posions la question à l'administration pénitentiaire, la réponse était « ici il n'y a personne », même s'il y avait l'un d'entre eux, jamais on ne l'aurait su. Cet apprentissage m'a amenée à rencontrer mes camarades, mes camarades qui le sont encore aujourd'hui. Les grands-mères, nous qui avions cette double recherche en commun... même si nous étions différentes les unes des autres, nous ne nous sommes pas posé des questions sur la religion, ou notre position sociale, ou la politique, mais cette question primordiale : « Qu'est-il arrivé ? » Et l'histoire était toujours la même : « Ma fille n'est pas revenue » ou « Je sais que, tel jour à telle heure, mon fils et sa compagne enceinte ont été séquestrés ». Ce qui nous intéressait, était de nous réunir, afin de faire des choses ensemble. Ainsi naquit l'organisation, formellement le 22 octobre 1978. Un petit peu après les Mères de la place de Mai, parce que nous étions aussi des mères.

C'est ainsi que débute la célèbre ronde sur la Plaza de Mayo. Nous devions marcher sans nous arrêter, car l'état de siège interdisait tout groupe de plus de trois personnes. La première fois que j'ai participé, je tremblais comme une feuille parce qu'il y avait des armes partout, des policiers à cheval, des tanks ; c'était oppressant. Je tremblais et j'ai dit : « Je pars. » Quelqu'une, qui avait bien plus d'expérience que moi, m'a dit : « Marche Estela, marche et il ne t'arrivera rien. » [...]

N. C. – C'est un combat d'une intensité émotionnelle extrêmement forte...

E. B. de C. – Laura fut assassinée deux mois après la naissance de son fils. J'ai appris que c'était un garçon par des

camarades exilés, lors de mes déplacements à l'étranger. Les exilés se réunissaient pour nous donner des informations. Donc, ce petit était né et, deux mois après, sa mère avait été assassinée. J'ai eu la chance de pouvoir faire le deuil. Je ne sais pas si je peux parler de chance, car on m'a remis le corps de ma fille, ma fille âgée de 23 ans et tout son projet de vie. C'est terrible, mais nous avons pu l'enterrer, lui apporter une fleur, nous avons pu faire le deuil. Toute la douleur, il fallait la supporter en silence, car nous ne pouvions savoir si les gens et le reste de la société allaient nous accepter, reconnaître notre douleur. On était qualifiées de « mères de terroristes » et nos enfants également étaient affublés de cet adjectif si terrible. Bien entendu, enterrer sa fille va à l'encontre de toute la loi de la vie, mais, surtout, ces génocidaires pensaient que la douleur nous ferait rester à la maison pour pleurer. Certes, nous avons pleuré à la maison. En ce qui me concerne, j'ai promis à Laura de chercher tous les jours ceux qui l'ont assassinée ainsi que ses camarades, et de chercher son fils. J'ai juré ne jamais arrêter de chercher. Cette douleur, je l'ai transformée en lutte ; en une lutte, non de vengeance, ni de haine, ni de revanche, mais d'amour. Le grand amour, pour ces enfants dont nous ne savions pas où ils se trouvaient, ni, pour certains, de quel sexe ils étaient, ou encore à qui ils ressemblaient. [...]

Bien entendu, l'institution Abuelas de Plaza de Mayo s'est structurée au fur et à mesure des années. Nous étions déjà en lien avec la Justice sous la dictature, car nous envoyions des recours d'*Habeas corpus* aux juges. Il s'agissait de recours faits par nous-mêmes, puisque les avocats « disparaissaient » lorsqu'ils nous aidaient. Les réponses des juges étaient toujours les mêmes : « cette personne n'est pas détenue », « on ignore ses coordonnées ». Ils ont donné la même réponse au sujet d'une petite fille âgée de 3 mois. C'est dire le niveau de mensonge, horreur et infamie au sein de la Justice. ■

1. Les grands-mères de la place de Mai.

2. *Les Utopiques*, n° 17, Syllepse, été 2021 ; <www.lesutopiques.org> ou <www.syllepse.net>.

3. Durant toute la période de la dictature militaire en Argentine (1976-1983), l'École mécanique de la marine, située à Buenos Aires, a été un centre de détention, de torture et d'assassinats.

4. Voir Caso Scilingo 1 : *La Confesión de un genocida* sur YouTube.

5. Les lois « du point final » (24 décembre 1986) et « de l'obéissance due » (4 juin 1987) organisent l'impossibilité des poursuites judiciaires contre les militaires ayant commis des crimes durant la dictature.



Femmes et disparitions forcées : une double peine

À l'occasion du 8 mars, Journée internationale pour les Droits des Femmes, une soirée a été organisée, le 17 mars 2023, pour rappeler en quoi les disparitions forcées concernaient les femmes et constituaient une double peine. La Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (Femed), le Collectif des familles de disparus en Algérie et Riposte internationale, en étaient les initiateurs.

AU COURS DU XX^e SIÈCLE, le phénomène de disparition forcée s'est transformé, déplacé, mais n'est pas éradiqué. Utilisée comme stratégie de terreur par des États, dans le cadre de conflits armés internes, ou comme moyen de neutraliser oppositions et mouvements contestataires, la disparition forcée est considérée comme un crime contre l'humanité lorsqu'elle est généralisée ou systémique. En Espagne, sous Franco, en Algérie durant la Décennie noire, dans les Balkans durant les guerres de Yougoslavie ou encore en Irak ou en Syrie, les disparitions forcées ont de très importantes répercussions sur les femmes.

En société patriarcale, les facteurs sexe, genre, classe, origine, âge, etc., sont autant d'oppressions, de discriminations, d'exploitations sur le groupe social des femmes. Elles subissent ainsi de multiples formes de violence, notamment lorsqu'elles sont victimes de disparitions forcées. Dans son article 24, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées dispose que l'« on entend par "victime" la personne disparue et toute personne physique ayant subi un préjudice direct du fait d'une disparition forcée ». Au-delà des disparitions forcées des hommes, les femmes sont très souvent victimes de celles-ci.

Ainsi, les femmes victimes de disparitions forcées sont fréquemment exposées aux conséquences psychologiques, sociales, économiques et juridiques de celles-ci. C'est à elles qu'incombe la responsabilité de prendre en charge les membres restants de la famille, sur les plans financier, éducatif, administratif, etc. Par ailleurs, pour les mères, les épouses, ou les sœurs de personnes disparues, être privées du droit à la vérité constitue une peine sans limite, s'allongeant avec le temps, et empêchant tout retour à une vie normale. Dans de nombreuses sociétés du pourtour méditerranéen, l'absence de l'homme disparu, lorsqu'elle s'ajoute à la législation nationale et aux normes sociales, intensifie la marginalisation et les multiples formes d'oppression que connaissent déjà les femmes. Dans un grand nombre de cas, lorsqu'elles s'engagent comme défenseuses des droits ou comme opposantes aux régimes responsables de la disparition forcée de leurs proches, lorsqu'elles se battent pour rétablir la vérité, obtenir justice et lutter contre l'impunité, elles s'exposent, alors, à différentes formes de violence, d'intimidation et de persécution.

Les interventions ont permis d'apporter un éclairage très documenté sur l'approche juridique et de genre des disparitions forcées par des éléments de droit comparé¹, de donner des exemples concrets sur la disparition forcée des femmes en Syrie et l'impact sur leurs familles² et sur les disparitions forcées à grande échelle avec les effets dévastateurs sur les femmes d'Al-Anbar, en Irak³.

1. Jérôme Benzimra-Hazan, membre de l'Institut des Hautes Études Internationales (IHEI), Université Paris-Panthéon-Assas).
2. Rowaida Kanaan, journaliste et membre du Secrétariat général du Mouvement politique des femmes syriennes.
3. Alia Marie, officier de protection et travailleuse humanitaire, spécialisée en droit international des droits de l'Homme.



Odile Merking, *Femmes, chômage et autonomie*, Éditions Syllepse, 2023.

Au boulot !

LES FEMMES sont désormais presque aussi nombreuses que les hommes dans le monde du travail. Leurs aspirations à l'autonomie et à sortir de l'enfermement de la sphère domestique ont été une constante depuis les années 1960. On a ainsi assisté au mouvement, continu et irréversible, de leur accession à l'emploi salarié ; et cela a été associé à des évolutions des modes de vie : augmentation du nombre de femmes vivant seules, séparées ou divorcées, en famille monoparentale ou recomposée, recul de l'âge de la procréation.

Les femmes sont aujourd'hui en première ligne de la précarité dans l'emploi, les plus touchées par les régressions de la protection sociale et des services publics.

Plusieurs groupes de femmes ont participé activement aux luttes contre la destruction de l'assurance chômage. La défense de l'assurance chômage – qui mobilise les femmes comme les hommes – vise à instaurer un nouveau système fondé sur la solidarité interprofessionnelle et entre catégories sociales.

Un véritable statut de vie sociale, professionnelle et citoyenne devrait ainsi comprendre, outre un revenu personnel garanti à un niveau décent, un ensemble complet de mesures visant au partage du travail entre les femmes et les hommes, ainsi qu'au décloisonnement entre les sphères de la production et de la reproduction.

LUCY PARSONS

« *Pus dangereuse qu'un millier d'émeutiers* » (Chicago Police Department)

Texte : MLT & Dessins : OLT - (CC BY-NC-SA)



Lucia Carter naît en 1853 au Texas, d'un père indien Creek et d'une mère mexicaine aux origines afro-américaines. Elle épouse illégalement Albert Parsons, un militant socialiste, en 1871. Les lois du Texas interdisent le mariage interracial depuis 1837. Les mariés s'enfuient de Waco, elle se fait appeler Lucy Parsons quand ils arrivent à Chicago en 1873.



A Chicago, Lucy Parsons écrit pour *The Socialist* et *The Alarm*, la revue de l'International Working People's Association (IWWA) fondée par le couple en 1884.



5 000 personnes étaient membres de l'IWWA, lorsque Albert Parsons est pendu le 11 novembre 1887 avec les autres martyrs de Haymarket. La répression s'abat sur les mouvements politiques ouvriers, les associations syndicales.



Après cette exécution Lucy continue ses conférences, parfois accompagnée de ses deux enfants. Elle est plusieurs fois arrêtée pour ses discours en faveur des martyrs ou sa distribution de littérature anarchiste.



En 1905, elle participe à la fondation du syndicat révolutionnaire des Industrial Workers of the World.

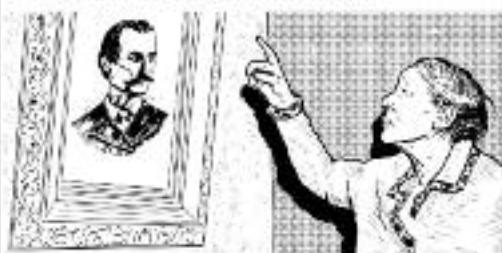


Lucy est arrêtée en janvier 1915 pour avoir organisé les manifestations de la faim à Chicago.



En lutte contre l'aliénation sociale de la femme, elle défend pourtant le mariage et la famille. Pour elle, l'oppression sexiste au sein du couple est une conséquence de l'exploitation économique capitaliste. Selon Lucy Parsons les idées des anarchistes sur l'amour libre, avancées dans les années 1890, notamment défendues par Emma Goldman, sont des réflexions de la classe moyenne. La priorité doit être la lutte de classe qui conditionne toute vie sociale.

Lucy continue à prononcer des discours à Bughouse Square (Chicago) bien après ses 80 ans. Elle meurt le 7 mars 1942 dans l'incendie de sa maison. Elle est enterrée près d'Albert Parsons.



Sexisme, double morale sexuelle et éléments de langage

Comment se fait-il qu'un garçon qui a une vie sexuelle assumée soit encouragé, alors que, lorsqu'il s'agit d'une fille, on dira d'elle que c'est une pute ? La double morale sexuelle, c'est lorsque l'on donne un sens différent à un comportement identique relevant du domaine sexuel, selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

SOUVENT, ce double standard passe par le langage que l'on utilise. Coucher dès la première rencontre, par exemple, est mal vu pour une femme et elle peut être traitée de « pute », tandis que cela semble normal, et c'est même valorisé pour un homme, qui sera qualifié positivement de « Don Juan ».

Il est un Don Juan et, elle, une pute. Il a des besoins ; elle doit se respecter. Pourquoi utilise-t-on des mots différents : indulgents pour les hommes et sévères pour les femmes ? Ce sujet de la double morale sexuelle à travers le langage est souvent mentionné comme une évidence, mais jamais traité en tant que tel. Ainsi, le langage reflète et renforce la domination patriarcale. Il paraît que ce n'est plus si grave aujourd'hui, que les comportements des deux sexes se sont alignés. Alors, pourquoi est-elle toujours une « salope » et lui un « tombeur » ?

Le mythe de Don Juan est le mythe du séducteur infidèle. Il traverse tous les siècles et tous les genres, de la poésie au roman, en passant par l'opéra, le théâtre et le cinéma. Don Juan incarne l'homme de la démesure, celui qui défie la morale et la religion. De même, la pute ou la salope traverse tous les siècles et tous les genres, mais dans la fange, dans les bas-fonds. Ces sexo-stéréotypes que nos sociétés triment encore font grincer les dents.

La sexualité est le propre de l'homme et le sale, de la femme

Florence Montreynaud, décortique le langage dans plusieurs de ses livres, par exemple, *Appeler une chatte... Mots et plaisirs du sexe* (Calman-Lévy, 2004) ou bien, *Le Roi des cons. Quand la langue française fait mal aux femmes* (Le Robert, 2018) ou encore, *Dictionnaire de proverbes et dictons* (Le Robert, 2015). Ainsi, elle a accumulé une riche documentation depuis des décennies : des récits de vie recueillis au cours d'entrevues, des analyses de déclarations dans la presse ou sur Internet, des citations de livres illustrant le propos. Cet essai, à la fois drôle et documenté, léger et essentiel, est pour l'autrice l'occasion de proposer des solutions pour que

ce monde, et les mots que l'on emploie pour en parler, soit moins violent et plus juste.

Changer le monde prendra un certain temps ; changer de mots, c'est possible tout de suite, nous dit-elle.



– Florence Montreynaud, *Les femmes sont des salopes, les hommes sont des Don Juan, Sexisme, double morale sexuelle et éléments de langage*, Hachette, 2023.

– Sur les ondes de Radio libertaire 89.4, émission « Femmes libres », 19 avril 2023, à 19 h 30, <<https://emission-femmeslibres.blogspot.com/>>.



Littérature jeunesse

Élise Gravel est une graphiste, une autrice pour enfants canadienne. Elle vit à Montréal avec son mari, ses enfants, des chats et quelques araignées, dit-elle dans sa biographie. Mais ce qui la caractérise le plus, c'est son engagement et sa générosité.



ELLE DISPOSE D'UN SITE ¹, sur lequel elle a mis gratuitement un grand nombre de minuscules BD éducatives d'une page, pour aider toutes les enseignant·es francophones et anglophones du monde à transmettre des valeurs éducatives sur l'égalité, la non-

Continuer, oser, lutter

«Les chansons ont toujours ponctué les soulèvements populaires, ces moments où l'égalité dans l'action submerge l'ordre établi, bouscule ou détruit les appareils de la domination.» En 2008, le philosophe Alain Badiou préfaçait un livre de Casterman faisant dialoguer les textes des chansons de Dominique Grange avec les dessins de Tardi.

LA CHANTEUSE ET L'AUTEUR DE BD partagent depuis quarante ans les mêmes révoltes contre les inégalités, l'injustice, les discriminations, les atteintes quotidiennes aux droits des plus faibles et leur engagement dans les mobilisations.

Le livre, *N'effacez pas nos traces*, reprend le titre d'une chanson de Dominique Grange qui réagit aux propos, en 2007, du candidat Sarkozy, qui voulait en finir une bonne fois pour toutes avec l'héritage de Mai 1968.

Dominique Grange est une autrice-compositrice-interprète, militante politique et syndicale, engagée depuis de nombreuses années dans les luttes sociales. En 1968, pour soutenir les ouvriers en grève, elle répond à l'appel de Leny Escudero en s'engageant avec les comités de grève. Elle parcourt la France pour chanter dans les usines occupées :

En Mai 68 nous sommes devenus des rebelles et pour beaucoup nos vies ont basculé à jamais. Nous n'avons pas connu la terreur des

dictatures fascistes, mais nous avons connu la répression musclée des années Pompidou-Marcellin, avec, pour un certain nombre d'entre nous, la clandestinité, la prison et les quartiers d'isolement.

Dominique Grange répète souvent que, depuis la guerre d'Algérie, elle n'a cessé d'être au combat et elle se définit comme une militante qui chante, et non une chanteuse qui milite.

Son engagement dans la Gauche prolétarienne, comme «établie» dans une usine d'emballage, son séjour dans la prison de la Petite Roquette, Dominique Grange les raconte dans la bande dessinée, *Élise et les nouveaux partisans*¹, sorte d'autobiographie fictionnelle illustrée par Tardi.

Mais l'actualité immédiate, c'est la sortie du film réalisé par Pedro Fidalgo, *N'effacez pas nos traces ! Dominique Grange, une chanteuse engagée*².

La présentation du film souligne que, si ses chansons portent en elles les traces du passé et de Mai 1968, son engagement aujourd'hui et sa volonté

de résistance à toutes les formes d'oppression sont toujours les mêmes.

*Ce sont les souvenirs de ces journées intenses
Où partout nos espoirs s'affichaient sur les murs
Qui depuis quarante ans inspiraient
[nos résistances]
Toujours au rendez-vous pour un autre futur
Ce n'était qu'un début, elle vient la relève
Et de Mai 1968 elle héritera demain
N'en déplaise à certains, fossoyeurs de nos rêves
Qui auraient tant voulu nous voir baisser le poing !*

Annie et Solange

1. Delcourt, 2021.

2. Pedro Fidalgo, *N'effacez pas nos traces ! Dominique Grange, une chanteuse engagée*, film, 2022.



violence, l'antiracisme, avec juste ce drôle de petit décalage qui fait que l'idée n'est pas assenée aux enfants, mais les encourage à réfléchir.

Elle est généreuse, car elle offre gratuitement sur son site des dizaines de petites affichettes, sur les filles, les garçons, la honte, la colère, le réchauffement climatique, l'autisme, le consentement. Ses affiches peuvent être la base de temps de discussions philosophiques en classe, elles permettent aussi de communiquer aux parents, lorsqu'ils entrent dans la classe, les bases de réflexion qui vont être transmises.

C'est une autrice super, qui fait des livres pour enfants, pour bébés aussi, qu'il faut offrir et promouvoir, car cela fait du bien de rencontrer une autrice qui s'engage, qui donne, qui réfléchit, et qui souhaite aider les enseignant-es.

Véronique Decker

1. <<http://elisegravel.com>>

Guerres, famines, misère = migrations

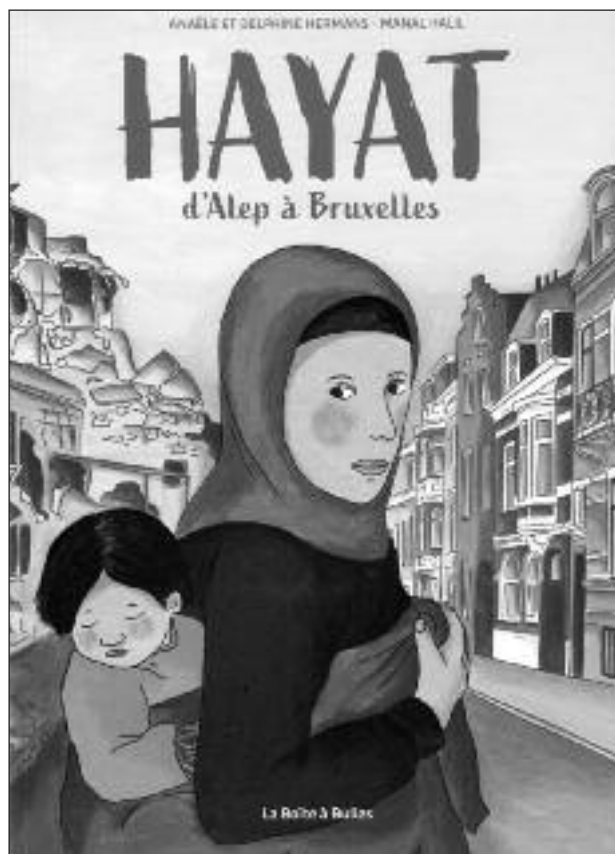
Les femmes sont les premières victimes des conflits armés: violées, obligées de fuir loin de chez elles, installées dans des camps de fortune où elles deviennent des proies faciles. Burkina Faso, Mali, Niger, Syrie, Ukraine, Yémen, on n'en finit plus d'énumérer les pays concernés par les guerres, les déplacements de population, les famines. Mais quand s'ajoutent à l'insécurité et aux violences le racisme et le poids des traditions patriarcales, c'est la triple peine pour les femmes.

DEUX SŒURS, Anaële et Delphine Hermans, l'une scénariste, l'autre dessinatrice, nous racontent dans une bande dessinée, *Hayat d'Alep à Bruxelles*, l'histoire de l'une d'entre elles, réfugiée syrienne.

Hayat est une jeune fille née à Alep dans une famille faisant partie d'une minorité ethnique: les Doms. Mariée à 15 ans à un cousin, lâche et accro aux jeux, Hayat fuit son pays en proie à la guerre civile, avec ses enfants, pour rejoindre Bruxelles où vivent ses sœurs. Son trajet jusqu'en Europe est comme celui de la plupart des femmes migrantes: terrible!

Elle affronte la faim, le froid, la peur constante. Saine et sauve dans sa famille, elle se souvient surtout qu'entre adultes, le soir, on se murmurait qu'on était sur le chemin de la mort.

Les deux autrices ont construit et dessiné leur histoire à partir de témoignages de réfugiées doms. Les Doms sont les Gitans du Moyen-Orient. Comme les Roms, ils sont exclus de la vie de la société et sont victimes de nombreux préjugés. À cela s'ajoute, pour les filles, le poids des règles



d'un système patriarcal très marqué: mariage précoce entre membres de la communauté, interdiction pour les filles d'aller à l'école au-delà de 10 ans.

En 2011, ces Doms ont été parmi les premiers à quitter la Syrie pour se réfugier en France et en Belgique. En 2017, le site Infomigrants signalait que nombre d'entre eux dormaient dans les rues de Paris, une pancarte « Famille syrienne » entre les mains.

Les aquarelles légères de la dessinatrice belge Delphine Hermans apportent de la douceur à ce récit poignant qui nous raconte avec justesse le parcours des femmes exilées. Les deux autrices dessinent le portrait d'une jeune femme courageuse et nous font partager sans pathos ses tourments, mais aussi les bonheurs simples de sa vie.

Sa.

FÉMINICIDE

Et si l'opinion publique se raidissait davantage?

Imagine qu'à la place des femmes qui sont tuées par les hommes, il s'agisse d'employés tués par leurs patrons? L'opinion publique se raidirait davantage. Tous les deux jours, la nouvelle d'un patron qui aurait tué son employé. On se dirait, ça va trop loin. On doit pouvoir aller travailler sans risquer d'être étranglé ou criblé de coups ou abattu par balles.

Si tous les deux jours un employé tuait son patron, ce serait un scandale national. Pense à la gueule des gros titres: Le patron avait déposé trois plaintes et obtenu un ordre d'éloignement mais l'employé l'a attendu devant chez lui et abattu à bout portant.

C'est quand tu le transposes que tu réalises à quel point le féminicide est bien toléré. Les hommes peuvent te tuer. Cela flotte au-dessus de nos têtes. On le sait.

Virginie Despentès,
Cher connard, Grasset, 2022, p. 73.

Nota: Le correcteur de Word ne souligne qu'un mot dans ce texte: « féminicide ». Cela semble rester un mot inconnu de son vocabulaire...

*Les femmes ne doivent jamais oublier
qu'elles sont l'esclave de l'opinion publique.*

Madame de Maintenon, Correspondance

**L'opinion publique se façonne, ce qui est véhiculé
peut devenir vérité, alors que ce n'est que
mensonge, lorsque les médias sont entre les mains
de manipulateurs(trices) : le patronat et les
politicards.**

LE SYSTÈME CAPITALISTE classe les femmes par catégories, il y a les personnalités (les actrices, les sportives, les écrivaines, etc.), celles qui font la une de l'actualité, chargées de mettre du rêve dans les têtes et de faire oublier les misères subies. Et les autres, les travailleuses, les chômeuses, les précaires, celles qui se battent chaque jour pour survivre et que les médias se chargent de rendre invisibles.

Personnalités, un concept fait pour diviser

Il y aurait donc, aux yeux de cette société capitaliste, des personnes dignes d'être qualifiées de *personnalités* (le haut du panier) et les autres (le rebut), classées en différentes catégories (en classes), cadres, ouvrier-es, employé-es, contremaîtres, contremaîtresses, manœuvres.

Diviser pour régner, personnalités contre impersonnalités

Cette société n'a pas son pareil pour exacerber la lutte des classes et surtout pour diviser les personnes entre elles : les hommes contre les femmes, travailleurs contre chômeurs, retraités contre actifs, celles et ceux qui ont des régimes spéciaux contre les autres, fonctionnaires contre travailleurs du privé... Elle emploie tous les moyens pour phagocytter les cerveaux afin de faire admettre qu'il y a, d'un côté, forcément des riches, des nantis, des personnalités, et de l'autre, des pauvres, des personnes insignifiantes et pas dignes d'intérêt, les *impersonnalités* !

Prétendre que les sportif-ves, les acteurs et actrices, chanteur-ses sont des personnalités relève de l'imposture intellectuelle. Je ne vois pas en quoi ce qu'on appelle personnalités méritent plus d'égard que les ouvrier-es. D'autant que, si l'on se réfère au dictionnaire, une personnalité est un personnage important par ses fonctions et sa position sociale. Or, celles-là ne créent rien. Elles se contentent de nous faire rêver, elles vivent dans le luxe et ont les bourses pleines. Tandis que les ouvrier-es, employé-es, les cadres qui créent les richesses doivent se contenter des rogatons que leur accordent « généreusement » le patronat et le pouvoir politique.

Qui plus est, dans cette société patriarcale, où le machisme règne en maître absolu, l'invisibilité des femmes est orchestrée par un pouvoir autoritaire sous la houlette des médias.

Marginalisées, invisibles et oubliées

C'est ainsi que le *Journal du dimanche* (JDD) vient de publier, comme tous les ans, un sondage réalisé par l'Ifo qui désigne les 50 personnalités (sic) préférées des Français.

Sous couvert de parité, 53 personnes du sexe masculin et 53 personnes du sexe féminin ont été l'objet du sondage, pour désigner, classer ces personnalités par ordre de préférence, environ 1000 personnes ont été sondées ! Vous pouvez toujours chercher, vous ne trouverez pas un homme ou une femme issu-e du monde des travailleur-ses parmi les 106 personnalités proposées. Il s'agissait de répondre à ce type de questions complètement dénuées d'intérêt : quels sont les dix Français qui comptent le plus pour vous aujourd'hui et que vous trouvez les plus sympathiques ?

Les « oubliées »

Le résultat du sondage est édifiant

Seules 15 femmes figurent dans les 50 personnalités, et la mieux classée n'apparaît qu'à la 20^e place. Le pouvoir hypocrite se servira des quelques-unes pour montrer qu'il se préoccupe du sort des femmes et justifier sa politique ségrégationniste et sélective.

Des femmes alibis

C'est ainsi que, depuis son accession au trône, en 2017, M. Macron a fait des droits des femmes « la grande cause » de son quinquennat. On ne peut pas dire que, pendant ces cinq années, le sort des femmes se soit amélioré. Ce sont plus de 500 femmes qui sont mortes sous les coups de leurs compagnons. Concernant, le volet social et économique, les inégalités et les discriminations se sont aggravées. Sur 28,9 millions d'actifs, 14,1 millions sont des femmes, soit près de la moitié des salarié-es : 62 % sont payées au Smic, 82 % sont des travailleuses précaires, 70 % sont des travailleuses pauvres. Elles doivent tenter de survivre avec moins de 897 euros par mois – sous le seuil de pauvreté.

Trop de promesses tuent la promesse

Et voilà que Macron remet cent sous dans le piano mécanique. Lors de la campagne des présidentielles 2022, il promet (une fois de plus) que, s'il est réélu, la priorité de son nouveau quinquennat sera l'égalité femmes-hommes.

Le 20 mai 2022, il a nommé Isabelle Rome (faut-il y voir un mauvais présage ?), ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances... plus le titre est long, moins il est efficace. N'y a-t-il pas un grand défenseur de la cause des femmes, à Rome, au Vatican, le pape François, grand ami du président Macron. François considère le droit des femmes comme « un point de détail ». Il est contre l'avortement et l'homosexualité. Tiens, tiens, n'est-ce pas un certain Jean-Marie Le Pen qui avait déclaré que les fours crématoires étaient « un détail de l'histoire » ! Or, il ne s'agit pas d'un détail, mais d'un problème de fond qui s'oppose au machisme, au patriarcat et aux idées nauséabondes et rétrogrades défendues par l'Église. Je citerai à cet égard un extrait de l'encyclique *Laudato si* : « La défense de l'environnement et la lutte contre l'exclusion exigent la reconnaissance d'une loi morale inscrite dans la nature humaine elle-même qui comprend la distinction naturelle entre homme et femme et le respect absolu de la vie à toutes les étapes et dans toutes ses dimensions. » Un autre extrait du discours du pape François, le 10 octobre 2018, résume le fond de la pensée de ce jésuite : « On ne peut consentir à la suppression de la vie dans le ventre maternel au nom de la sauvegarde d'autres droits. »

Voilà maintenant huit mois que M^{me} Rome est ministre chargée de défendre la cause des femmes. Qui la connaît ? Elle brille par son silence et son invisibilité. On comprend mieux pourquoi la cause des femmes, sous son éminence Macron, est passée aux oubliettes.

Avec de tel-les défenseur-ses, le patriarcat et le machisme ont encore de beaux jours devant eux.

La chasse aux nuisibles

À moins que les femmes se révoltent et marchent sur le palais de l'Élysée pour y déloger le squatteur. Il faut rappeler à M. Macron, qui se targue de bien connaître l'histoire, que les femmes ont toujours joué un rôle important et moteur dans les mouvements sociaux (1789, 1830, 1848, la Commune de Paris, 1936, 1968). Il se pourrait bien que, lors du prochain mouvement social d'envergure, elles en soient le fer de lance et marchent sur l'Élysée et assiègent le palais pour en chasser les tenants du pouvoir.

Justhom

L'autocritique fait-elle plus de *mâle* que de bien?

**Qu'est-ce que nous coûte l'autocritique¹ ?
Est-ce qu'elle nous coûte la même chose ?
Est-ce que certaines sont plus douées que certains ?
Est-ce que l'autocritique est le gage du bien ?**

ÉTÉ 2021, à la suite d'une intervention en milieu syndical autour de l'objectif de « débusquer les stéréotypes de genre dans les organisations », qui a été le terrain d'expression du sexisme communément rencontré en milieu militant, s'en est suivie l'épreuve du système de défense routinisé du « mis en cause ». Ce texte souhaite revenir sur les mécanismes de ce système de défense et ce qu'il produit de violence supplémentaire sur les personnes qui osent prendre la parole et s'extraire du silence.

L'autocritique implique de l'écoute, car elle implique de croire dans le discours de l'autre. Croire dans son ressenti, sa perception, et donc croire dans la possibilité d'avoir fait erreur soi-même dans la manière dont nous, nous l'avons ressentie.

Depuis plusieurs semaines, j'autocritique ma posture de formatrice lors d'une formation où il s'agissait de débusquer des stéréotypes de genre dans une organisation syndicale.

Lors de cette formation, des femmes ont posé des vécus sexistes et les ont proposés au mouvement commun en se mettant en interrogation sur le malaise ressenti et les raisons du malaise. Ces situations impliquaient parfois des personnes présentes et notamment des hommes présents. À la sortie de la formation, les participant.es ont été unanimes pour signifier la violence de la journée. La responsabilité des violences est apparue très différente suivant les personnes, toutefois la posture des « formatrices » a été critiquée (absence de neutralité, trop de complaisance, manque d'apport, pas de rappel du cadre, etc.)

J'ai posé par écrit des points de bascule quelques semaines plus tard, au détour d'une formation, sur la posture de formateur-trice. Je me suis engouffrée dans l'autocritique « professionnelle » sur les compétences, les techniques de formation, arrivant à différents éléments d'explications.

Avec mes comparses formatrices, nous n'aurions pas réussi (ou trop tard) à diagnostiquer où les participant.es se situaient par rapport à ces questions, certain.es trop loin en arrière et d'autres trop loin devant, avec des niveaux d'attentes différents.

Le fait de ne pas maîtriser le niveau d'interconnaissance² des participant.es nous a empêché de caractériser sur le moment les mécanismes du groupe qui se jouaient. Nous doutions trop de nos observations sur le moment et nous manquions de confirmation de nos intuitions, donc nous n'avons pas sanctionné et verbalisé le poids de cette interconnaissance durant la formation.

Enfin, nous aurions perdu « la voix principale », qui était celle de la mise en interrogation des manières d'agir, de penser, via un mouvement collectif et commun. Cela impliquait

notamment d'accepter que chacun.e se voie retourner les questions sur elle et lui-même pour nourrir le questionnement et la réflexion. Malgré l'énoncé de cette voix principale, nous nous sommes faites happer par un centrisme narcissique qui n'a jamais donné lieu au décentrement.

Cette autocritique professionnelle est très clairement insatisfaisante, car elle fait fi de l'action politique qu'est, par essence, la formation pour débusquer les stéréotypes de genre dans les organisations.

Cette autocritique professionnelle oublie la logique même de l'existence et la persistance des violences sexistes dans les organisations et, qui plus est, dans les organisations militantes, politiques, syndicales, etc. Cet angle d'analyse occulte le fait que ces organisations s'inscrivent dans un paradoxe (je veux être un.e combattant.e du sexisme, mais je veux survivre coûte que coûte), ce qui les rend particulièrement malades et donc enclines à mobiliser tout une médication pour éradiquer les maux de la maladie et non la maladie elle-même.

Cette médication, nous l'avons vue à l'œuvre, sans finesse, sans surprise, comme nous l'avions déjà observée à différentes reprises. La typologie de la négation de la maladie qu'est le sexisme structurel des organisations s'expose point par point et chacun.e se charge brillamment d'en être le garant avec, pour objectif principal, l'abolition de sa responsabilité dans l'existence des violences sexistes :

Étape 1 : se justifier en expliquant que son intention n'étant pas celle de produire des violences de sorte que la moindre responsabilité s'envole. Il s'agit de rester centré.e sur soi-même avec la volonté de donner du sens uniquement à son action. Cette posture invisibilise et nie la perception de l'autre quant à l'action. Elle délégitime le ressenti de l'autre, notamment quand la justification est la réponse immédiate à l'expression de la personne qui signifie un vécu de violence.

Étape 2 : se victimiser en mettant sur un même pied d'égalité une violence individuelle, résultant d'une mise en cause personnelle, et une violence systématique qui s'appuie sur les outils de diffusion, de légitimation de tout un système social, économique et politique (ses institutions).

Étape 3 : disqualifier moralement, politiquement, professionnellement ou psychiquement la position défendue ou portée par les personnes qui témoignent, qui osent parler, qui demandent des explications, etc. (« elle est trop émotive », « elle est folle », « il est sous sa coupe », etc.).

Étape 4 : rallier/remobiliser les cadres institutionnels/légitimes pour exiger un positionnement d'arbitrage et être réhabilité.e. Il s'agit par cela de faire appel aux cadres structurels

dans lesquels nous avons l'habitude d'être légitimé·es qui sont également ceux grâce auxquels le sexisme structurel continue d'exister.

Étape 5: mobiliser la posture du «sachant» en empruntant une figure plus rationnelle, plus objective, plus distanciée en opposition au registre de l'émotionnel, de la spontanéité, du sensible, du subjectif qui, lui, serait renvoyé à une immaturité intellectuelle.

Étape 6: prescrire la bonne conduite à tenir, l'issue réflexive pour se sortir de la situation telle qu'elle a été posée par les personnes ayant signifié leur vécu de violence. Cette issue réflexive apparaît dans un autre champ que celui proposé par les personnes ayant exprimé des violences («vous devriez faire...», «vous devriez lire...», «vous devriez vous interroger sur vous-mêmes...», etc.).

Étape 7: s'approprier la cause et, ainsi, s'autocaractériser comme faisant partie de la cause, agissant dans le plus grand respect et la plus grande loyauté pour la cause. S'autocaractériser dans ses qualités de «soldats» de la cause et, ainsi, annuler toute forme de remise en question possible de sa posture et de son positionnement (par exemple, faire état de «ses faits d'armes» pour la cause) et par là même disqualifier les autres dans leur appartenance «juste» à la cause.

A posteriori, la mise à plat nous donne les indices pour comprendre que nous n'étions plus dans le cadre d'une formation, mais qu'il se jouait, dans cet espace, le sexisme systémique et que nous en étions au minimum des témoins et plus réellement des victimes. Nous avions à l'œuvre une tension où la mise à mal d'un système à bout de souffle, mis au pied du mur car il venait de se faire débusquer, l'obligeait à exposer tout son système défensif bien huilé, stocké au chaud et prêt à l'emploi.

L'autocritique professionnelle apparaît donc bien inadaptée dans ce contexte; pour autant, faut-il abandonner l'autocritique et adopter la posture plus manichéenne du combat front contre front? Dans un conflit où certains ont les armes d'un système et d'autres ont la puissance des chaînes brisées, comme l'indiquait Audre Lorde «on ne détruit pas la maison du maître avec les outils du maître», mais certainement davantage avec nos propres outils.

Nous avons un avantage indéniable, le système a créé cette bombe à retardement en nous, l'autocritique qui nous affaiblit, par la mise en doute systématique, la culpabilité, la dépréciation de ce que nous sommes, est aussi la force pour s'écouter les un·es les autres et tracer la ligne de ce que nous projetons pour notre suite.

Cette situation a fait naître une volonté de justice; il ne s'agit pas d'une justice punitive, il s'agit d'une justice pour la reconnaissance de ce que nous sommes, de ce que nous vivons, de ce dont nous parlons. L'autocritique de notre positionnement politique est salutaire, car elle permet d'identifier nos difficul-



Francisco de Goya,
Linda maestra, série Los Caprichos, n° 68.

tés à garantir les besoins des victimes de violences sexistes exposés par Ruth Morris.

Le centrage des protagonistes sur leur autojustification a mis à mal la possibilité d'obtenir des réponses sur les faits. Une partie des participant·es a reconnu les préjudices subis, mais les personnes mises en cause ne l'ont pas fait. La sécurité des personnes, qui ont signifié les violences vécues, n'a pas été garantie, car elles ont dû essuyer l'arsenal défensif et offensif des mis en cause. Enfin, la place occupée par la diatribe défensive/offensive a étouffé et a invisibilisé les temps durant lesquels il a été possible de donner du sens à ce qu'elles ont subi.

Cette autocritique, elle se porte aussi sur le rôle de chacun·e et sur notre silence collectif, mêlé à notre gestion individuelle de notre souffrance.

Le compte Instagram «Paye ton sexisme militant» a publié une analyse critique de sa participation au «Climate Justice Camp 2021» et, notamment, de l'annonce d'une intention de penser et de faire vivre l'intersectionnalité au sein du camp et de son échec partiel dans les faits.

Deux phrases m'ont particulièrement interpellée et ont nourri cette réflexion sur l'autocritique et l'analyse de cette situation de formation: «Ce n'est pas parce qu'une place est disponible qu'elle est pour vous» [...] «Il y a des règles, des conduites à tenir et chacun est responsable de les suivre et de les faire suivre». Dans cette situation, il s'agit de femmes blanches qui n'ont pas questionné la place qu'elles occupaient et comment cette place «libre», occupée par elles, entravait la possibilité que des femmes racisées la prennent.

Cette réflexion m'a fait dire que nous devons nous éduquer à faire valoir les places libres qui reviennent à chacun·e, nous avons été mis·es en échec car, même pour nous-mêmes, nous n'avons pas réussi à nous garantir la place disponible. Elle a été prise car quelqu'un l'a vue libre, pour lui (comme habituellement), donc il l'a prise, il a occupé l'espace, notre temps, nos récits, notre justice. Pour autant, nous étions en nombre et nous étions tou·tes responsables des règles et des conduites à tenir.

Si nous avons été mis·es en échec hier, faisons notre autocritique politique pour que, demain – que ce soit pour nous ou pour d'autres –, nous garantissons que les places qui doivent être prises pour le bien de tou·tes soient prises par certaines! ■

1. L'autocritique implique la remise en cause et la mise en doute d'idées, de pensées, de croyances, ce qui est particulièrement fertile pour la réflexion, l'analyse et le questionnement, mais qui peut être aussi la remise en cause de soi dans des fondements structurants. La dynamique féministe valorise cette autocritique comme l'outil favorisant la déconstruction; pour autant, l'enjeu est la transformation vers une construction de repères nouveaux, de références nouvelles. L'instabilité permanente du doute peut apparaître comme le terrain d'une vulnérabilité difficilement vivable, supportable dans un état permanent.
2. Il s'agit d'un environnement où les liens entre les personnes, le système de réseau d'en lequel elles vivent ou militent font qu'elles peuvent se connaître directement (être dans la même organisation, se croiser dans les manifestations, passer des réunions ensemble) ou indirectement (par le biais d'intermédiaires qui évoquent leur existence réciproque, des anecdotes vécues impliquant les un·es ou les autres).

Texte disponible sur <<https://autographie.org/blog/legenredutravail>>, contact@medicationtime.org; site: <autographie.org>.

Voici un texte de Christiane Rochefort qui est publié en introduction du texte de *SCUM Manifesto* de Valerie Solanas (1967), dans l'édition Zanrara athée.

Je ne connaissais de Christiane Rochefort que le livre *Les Petits Enfants du siècle*, qui m'avait beaucoup marquée dans mon adolescence, il y a longtemps.

V. D.

Définition de l'opprimé

Il y a un moment où il faut sortir les couteaux.

C'est juste un fait. Purement technique.

Il est hors de question que l'opresseur aille comprendre de lui-même qu'il opprime, puisque ça ne le fait pas souffrir : mettez-vous à sa place.

Ce n'est pas son chemin.

Le lui expliquer est sans utilité.

L'opresseur n'entend pas ce que dit son opprimé comme un langage mais comme un bruit. C'est dans la définition de l'oppression. En particulier, les « plaintes » de l'opprimé sont sans effet, car naturelles. Pour l'opresseur il n'y a pas oppression, forcément, mais un fait de nature. Aussi est-il vain de se poser comme victime : on ne fait pas là qu'entériner un fait de nature, que s'inscrire dans le décor

planté par l'opresseur.

L'opresseur qui fait le louable effort d'écouter (libéral intellectuel) n'entend pas mieux.

Car même lorsque les mots sont communs, les connotations sont radicalement différentes. C'est ainsi que de nombreux mots ont pour l'opresseur une connotation-jouissance, et pour l'opprimé une connotation-souffrance. Ou : divertissement-corvée. Ou : loisir-travail. Etc. Allez donc causer sur ces bases.

C'est ainsi que la générale réaction de l'opresseur qui a « écouté » son opprimé est, en gros : mais de quoi diable se plaint-il ? Tout ça, c'est épatant.

Au niveau de l'explication, c'est tout à fait sans espoir. Quand l'opprimé se rend compte de ça, il sort les couteaux. Là, on comprend qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Pas avant.

Le couteau est la seule façon de se définir comme opprimé. La seule communication audible.

Peu importent le caractère, la personnalité, les mobiles actuels de l'opprimé. C'est le premier pas réel hors du cercle. C'est nécessaire.

Christiane Rochefort



Valerie Solanas

99 poèmes, 9 contes et 9 comptines est un petit recueil de poésies pour jeunes enfants choisis par Pomme d'Api et édité par France Loisirs il y a une trentaine d'années.

LA QUATRIÈME DE COUVERTURE indique « Un recueil de textes très courts, ornés de ravissants dessins, pour enchanter les plus jeunes ».

Mais voilà, en feuilletant, au milieu du recueil, je trouve

Bibi Lolo

De Saint Malo

Qui tue sa femme

À coups de couteau

Qui la console

À coups de casseroles

Qui la guérit

À coups de fusil

J'en suis encore enchantée.

Donner cela à apprendre à de jeunes enfants, quelle bonne idée !



V. D.



Prostitution: le rire dégueulasse des hommes

À partir de mes souvenirs d'enfant et d'homme, je voudrais faire entendre pourquoi je n'ai jamais et ne pourrai jamais payer une femme en échange d'un rapport sexuel. Où la prostitution apparaît comme le point culminant de l'exploitation de la femme par l'homme.

Quant à celles et ceux qui luttent pour banaliser « le travail du sexe », je leur propose, si elles et ils sont sincères dans leurs explications, d'en faire une activité solidaire bénévole. Mais, par pitié, laissez l'amour et la sexualité libres consenties et gratuites !

« Mes » prostituées

Mon père a fait partie malgré lui de la génération de la guerre d'Algérie. Quand nous recevions des amis à la maison pour un repas dominical (que seule ma mère préparait, moi je dressais la table), la fin était toujours la même : les hommes aux cigares et calvados dans la salle à manger ; les femmes en cuisine pour la vaisselle. Entre deux éclats de voix sur la politique, qui me passionnaient côté hommes, je fuyais en cuisine pour échapper aux souvenirs gras, écœurants sur les joies des bordels militaires, mélangées à celles du harcèlement sur des collègues. Et aussi les souvenirs de fin de bal au village, et de celle qu'ils avaient tous sautée. Le rire dégueulasse des hommes.

J'ai vu « mes » premières prostituées à Paris, j'étais enfant. Une fois par mois, nous allions faire des courses dans les Grands Magasins avec ma mère. C'était une journée attendue avec impatience, malgré la peur que j'avais des rares mendiants dans le métro. Les rues adjacentes aux grands boulevards étaient le terrain d'activité des prostituées. Elles étaient françaises, âgées, abîmées, avec ce fort accent des Titi-Parigotes. Elles accostaient bruyamment les hommes qui tournaient comme des hyènes apeurées autour d'un cadavre encore chaud. Elles accostaient parfois ma mère qui serait ma main plus fort. Hésitants sur la marchandise, les yeux dégueulasses des hommes.

J'ai retrouvé, à l'usine, la génération de mon père. En fin de nuit, l'alcool aidant, c'était le retour des anecdotes du bon vieux temps, des Algériennes violées en file indienne dans les bordels militaires, du fusil qu'il fallait garder sur soi en baisant, au cas où un « bougnoule » du FLN profiterait de l'occasion pour voler l'arme.

Pour quelques collègues plus jeunes, le départ à l'aube, après la dernière bière, en bande vers le bois de Boulogne, puis, le lendemain, les récits à vomir de rencontres tarifées avec des créatures défoncées par la drogue. Et j'allais oublier les récits de visites groupées dans les bordels aujourd'hui légaux à la frontière espagnole. La complicité dégueulasse des hommes.

Autre usine, porte d'Aubervilliers sur le boulevard des Maréchaux. Elles étaient déjà là, sur l'immense trottoir quand je venais prendre mon service de nuit. Une quinzaine de très jeunes Africaines anglophones, pimpantes, riantes, chantantes et dansantes. Des camionneurs, des cadres sup', des VRP se garaient rapidement, le temps que l'un d'elle grimpe dans le véhicule avec un joyeux signe de la main aux copines. À l'aube, sortant de l'usine, je retrouvais le groupe effondré dans sa pisse et son vomi, où flottaient kleenex et capotes, les yeux hagards ou perdus des filles. Des clients pourtant s'arrêtaient encore. Mais ils devaient descendre pour soutenir une fille jusqu'à la place passer... La perversion dégueulasse des hommes.

Les terreaux de la prostitution

N'étant pas spécialiste du sujet, mais en réfléchissant à partir de mon vécu, il semble clairement que la prostitution prospère sur des terrains qui sont déjà des terrains de lutte pour des communistes et des libertaires : la guerre, la misère financière, la misère psychologique d'enfances maltraitées, le patriarcat comme système. Comment, dès lors, comprendre que, jusque dans nos rangs, des campagnes violentes se déchaînent pour prétendre que la prostitution est un métier normal qui doit être reconnu comme tel au nom d'une supposée liberté individuelle dont on ne peut plus questionner les racines.

Comment des communistes ou des libertaires peuvent-ils à ce point dériver loin des fondamentaux matérialistes de nos analyses de classe. Quel triomphe idéologique de l'ultralibéralisme ! Comment oublier à ce point que la « liberté individuelle » est le cache-sexe des mécanismes d'exploitation capitaliste et de domination patriarcale ?

Quand nous luttons contre les guerres, contre les colonisations, contre la misère, contre les violences sexuelles faites aux enfants et aux femmes, contre l'oppression des femmes



➔ ou des homosexuel·les, contre les discriminations qui touchent les personnes en transition de genre, et plus globalement quand nous luttons contre le capitalisme, c'est-à-dire contre la marchandisation de toute activité humaine, nous ne sommes pas « putophobes », nous ne luttons pas contre les prostituées, mais contre les conditions sanitaires, sociales, économiques, idéologiques, politiques qui mettent massivement les femmes dans une relation de soumission aux hommes.

Patriarcat et prostitution

En soumettant les femmes aux désirs des hommes, la prostitution renforce et perpétue une vision dégradante de la femme. Et renforce spontanément le « toutes des salopes sauf ma mère » qui alimente le rire dégueulasse des hommes.

Dans les bordels légaux de l'ancien temps, où les pères emmenaient leurs fils se faire « déniaiser », les timides, les voyeurs pouvaient se branler en regardant par un trou de serrure ou un miroir sans tain des prostituées avec ou sans clients. Aujourd'hui, et dès l'enfance grâce à Pornhub et autres sites, c'est toute la population qui fait pareil. La pornographie de masse et précoce a ancré la prostitution dans la normalité quotidienne. En éloignant les corps vivants, elle a rendu encore plus acceptable la soumission des femmes aux désirs des hommes. Les formulations pernicieuses, telles le « Sugar Daddy », ont fait entrer la prostitution dans le monde des Bisounours. Les jeunes hommes élevés à la prostitution virtuelle ont des attentes que les filles trop souvent se sentent obligées de satisfaire. Et pendant ce temps, les pédocriminels du Web s'enfoncent toujours plus loin dans l'ignoble, et les violences faites aux femmes continuent d'augmenter. Et il n'y aurait pas de causalité entre les faits ?

Soulager la misère des hommes

L'ultime argument en faveur du « travail du sexe » (un statut en auto-entrepreneu-ses, bonjour la soumission à l'ultralibéralisme...) serait de répondre à la misère sexuelle et affective des hommes. Argument éculé, y compris à l'extrême gauche : accueillant des mineurs en grève dans l'Angleterre des années quatre-vingt, des militantes étaient poussées à « être gentilles ». Dans les foyers d'immigrés en France à la même époque, des organisations maoïstes poussaient leurs militantes dans le même sens. Écoutez celles qui peuvent en parler aujourd'hui.

Par définition, une relation « salariale » est une relation d'exploitation et de domination. Or, ce qui est au cœur de l'engagement de tout communiste et libertaire, c'est l'abolition du salariat... L'extension des rapports marchands jusqu'au plus intime de nos êtres ne peut pas être une revendication émancipatrice. Alors, si des hommes et des femmes souhaitent sincèrement prodiguer des « soins sexuels » dans un esprit de solidarité face à des « misères sexuelles et affectives » (qu'un rapport marchand ne saurait guérir mais aggraver) qu'elles et ils s'engagent dans des actions de bénévolat, comme pour combattre d'autres misères. Très curieusement pour des communistes ou libertaires, la frange militante en notre sein favorable à la banalisation du sexe tarifé n'envisage jamais d'en faire une activité solidaire gratuite. Tout est dit.

Jean-Yves,
militant de l'Union communiste libertaire



À Limoges, ouverture du Nid

C'est désormais acté: l'antenne 87 du Mouvement du Nid a fait son nid à la Maison des Droits humains, avenue du Général-Leclerc à Limoges. Les bénévoles ont vocation d'y mettre en place des permanences d'accueil pour les personnes en situation de prostitution – une main tendue, dans un échange désintéressé –, pour offrir une écoute sans jugement et rompre l'isolement prostitutionnel.



Mais le bilan sur la région n'est guère encourageant

Depuis 2016, moins d'une dizaine de femmes ont pu bénéficier d'un PSP. Quoi d'étonnant à cela quand on connaît la difficulté pour ces publics d'avoir accès aux soins, à l'aide administrative; si l'on prend en compte la méconnaissance de leurs droits et la barrière linguistique...

C'est pour remédier à ces manquements des pouvoirs publics que les bénévoles du Mouvement du Nid vont à la rencontre des victimes de la prostitution, et que nous souhaitons leur proposer un lieu d'accueil et d'accompagnement.

S'il se trouve parmi les lectrices, des femmes qui partagent le point de vue abolitionniste, si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante:

nouvelleaquitaine-87@mouvementdunid.org

Ksenia et Simon, bénévoles au Mouvement du Nid

LE MOUVEMENT DU NID est à la fois une association de terrain et un mouvement de société, qui lutte aux côtés des personnes prostituées, contre le système prostitueur.

Les militantes ont des échanges avec les victimes, allant à leur rencontre sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Elles les soutiennent dans leurs démarches d'accès à la justice, aux soins, ou encore à la Sécurité sociale. Si ces femmes manifestent le désir de quitter la prostitution, nous serons à leurs côtés.

En effet, la loi du 13 avril 2016 prévoit la mise en place de parcours de sortie et l'attribution d'une (petite) allocation pour les personnes qui souhaitent s'engager dans cette voie. En Haute-Vienne, c'est l'ARSL (Association de réinsertion sociale du Limousin) qui est agréée pour les suivis des Parcours de sortie de la prostitution (PSP).

NB: La position abolitionniste N'EST PAS prohibitionniste. Nous sommes résolument contre la stigmatisation et a fortiori la pénalisation des personnes en situation de prostitution. Au contraire, c'est la loi de 2016 – portée par des associations telles que le Mouvement du Nid – qui a abrogé le « délit de racolage ». Il faut désormais stigmatiser les « clients » – que nous appelons *prostitueurs* ou *putards*. Pour un changement des mentalités; pour que cela rentre dans la conscience des hommes: payer une femme pour obtenir des relations sexuelles n'est pas compatible avec la dignité humaine...

Rappel...

■ **Hors-série « Prostitution », *Casse-rôles* (juin 2022), de Laurence Biberfeld**

■ **Dossier « Pornographie-prostitution » *Casse-rôles*, n° 12, mai-juillet 2020**



En mai... Rencontre du collectif «Casse-rôles» au château de Ligoure (Haute-Vienne)

Le dimanche 21 mai 2023, à partir de 18 heures, nous accueillerons avec grand plaisir les personnes intéressées à nous rencontrer.

Comme nous arriverons, pour certain-es, d'assez loin, le repas partagé sera fait des apports de chacun-e !

Nous essaierons de répondre à vos questions concernant le journal, l'ouverture/fermeture des esprits et les points de vue différents qui peuvent s'y croiser... Mais il y a aussi des sujets non-négociables, comme la condamnation du système prostitueur, par exemple !

Dans les livres pour enfants, les attributs du féminin et du masculin sont toujours les mêmes : aux femmes le tablier et la poussette, aux hommes l'attaché-case quand ils rentrent du travail, puis le fauteuil et les lunettes pour lire le journal... « Papa lit et maman coud. » Cassons les rôles !

Contraception, IVG, violence, viol, mutilations sexuelles, harcèlement, parité, inégalités salariales, travail domestique, etc. : *Casse-rôles* se propose de dresser un état des lieux, de recenser ce qui se publie sur ces questions et de donner la parole à des femmes et des hommes anonymes qui résistent aux stéréotypes sexistes.

Ainsi, nous rendons visibles les luttes des femmes, notamment les plus vulnérables ou marginalisées, mais aussi celles que nous pourrions qualifier de « remarquables » par leurs actions menant à améliorer la situation des femmes et des hommes.

Casse-rôles se veut un journal non sectaire, de large diffusion et pour tout public.

L'équipe de départ se compose d'une dizaine de personnes – femmes et hommes –, mais nous comptons sur nos lecteurs et lectrices pour venir se joindre à nous ou nous envoyer articles, idées et critiques, et aider à la diffusion – essentielle – pour que notre *Casse-rôles* ait un avenir...

Notre volonté est de nous ancrer dans les luttes sociales actuelles et d'ouvrir notre horizon à toutes les luttes féministes, mais pas que !

Journal trimestriel, *Casse-rôles* a vu le jour en août 2017. Depuis, le journal a pris de l'épaisseur : des 30 pages du début, aujourd'hui nous dépassons les 50 pages. C'est qu'il y a tant à raconter... Quelques dossiers traités : Écoféminisme (n° 23), Maudite soit la guerre (n° 22), Ouvrières (n° 21), Maternité (n° 20), Prison (n° 19), La Santé des femmes (n° 18), L'éducation libertaire (n° 17), 1871 : Commune(s) (n° 16), Le corps (n° 15), Pornographie et prostitution (n° 12), Contraception masculine (n° 11), Une affaire d'hommes : la guerre (n° 10), Main basse sur les retraites (n° 6), Vague féministe au Chili (n° 5)... Nous avons aussi parlé longuement de la prostitution dans un hors-série toujours d'actualité.



Sauf le dernier et le hors-série, les numéros sont sur notre site : <<http://casse-roles.revolublog.com/>>.

Contact :

casse-roles@outlook.fr

Pour s'abonner :

Casse-rôles,
c° Christine Rebatel,
2, lieu-dit La Brière,
72260 Courgains
(Bulletin d'abonnement
sur le site)

Siège social :

c° Annie Nicolai,
54, avenue de la
Révolution, 87000 Limoges

L'origine de la démocratie

La Démocratie aux marges, de David Graeber, est en fait un article tiré d'une sorte de conférence qui s'efforce de décrire les origines de la démocratie et qui précise que, là où on a le moins de chance de les trouver, c'est « dans les proclamations officielles d'États qui ont largement mis fin aux formes locales d'autogouvernement et de délibérations collectives ».

EN RÉALITÉ, à travers le monde et durant l'histoire, nombre de sociétés ont développé des procédures collectives de décision qui consistaient à rassembler la communauté et à discuter pour rechercher le consensus, sinon l'unanimité, avant toute entreprise ou mise en œuvre; cela sans pour autant voter. Il s'agissait, dans la mesure du possible, de ne pas contraindre une minorité en désaccord. D'ailleurs, ces sociétés se caractérisaient par l'absence d'un pouvoir de coercition, par l'absence d'État.

Nous aimons rappeler que Nelson Mandela, dans *Un long chemin vers la liberté*, explique que sa sensibilité politique est précisément née à l'écoute des palabres sans fin des réunions tribales avant de prendre une décision.

Le vote, ou une quelconque représentation – il n'est pas question dans ce texte de mandat impératif –, étant le critère essentiel de la démocratie, telle qu'on l'entend actuellement, ces autres formes de gestion de la société – disons libertaires – ont été ignorées ou dénigrées par la culture occidentale, car, au départ, selon Graeber, « démocratie signifiait littéralement la “force”, voire la “violence” » et que « toute forme de prise de décision par le peuple [était] vouée à la violence, au chaos et à l'arbitraire congénital de la populace ». La démocratie serait le règne de l'émeute populaire permanente, « la forme de gouvernement la plus instable et la plus tumultueuse » qui faisait courir des risques pour les droits des minorités, parmi lesquelles se trouvaient... les riches.

On ne s'étonnera donc pas que de nombreux conservateurs tiennent à préciser que « l'Amérique n'est pas une démocratie mais une république ». Et il est avancé par certains historiens que l'écriture de la Constitution américaine, quoique rédigée pour l'essentiel par des propriétaires fonciers, fut quand même fortement influencée par la structure fédéraliste de la Ligue de six nations iroquoises.

Avec le temps, l'idée de démocratie sera réhabilitée, cela en édulcorant sa force première.

Nous vivons maintenant avec l'idée que la démocratie est une création occidentale et que les Grecs furent les premiers à la promouvoir. Or, à Athènes, seuls les hommes en capacité de porter des armes avaient la prérogative de diriger l'administration de la cité; ce qui était refusé aux femmes, aux étrangers et aux esclaves.

A contrario, un exemple est donné à propos de cette Ligue des Iroquois, qui fonctionnait « au consensus et accordant une place importante aux femmes ».

Aujourd'hui, écrit Graeber, « un nombre croissant de mouvements sociaux ne recherchent le consensus intégral qu'au sein des petits groupes et recourent à différentes formes de “consensus qualifié” au sein de coalitions plus larges »; ces mouvements, qui préconisent l'association volontaire, l'auto-organisation horizontale, l'aide mutuelle, le refus du pouvoir de l'État, etc., répugnent pour autant, voire carrément refusent, la qualification d'anarchistes. Thème déjà abordé avec des qualifications diverses : anarchisme extra-muros, anarchisme sans dogmes et autres expressions « aux confins de l'anarchisme », comme les différentes mouvances antiautoritaires, autonomes, horizontalistes, etc.

« Quelque chose est en train d'émerger », nous dit David Graeber; pour qui « démocratie pure » et « anarchisme » sont parfaitement synonymes.



Dans la préface d'Alain Caillé, on trouvera une citation intéressante, qui n'est pas reprise dans le texte de Graeber, à propos de Pierre Clastres et de son *Archéologie de la violence*, quand ce dernier énonce que, chez les *sauvages*, « la guerre et l'État sont des termes contradictoires, qu'ils ne peuvent exister ensemble, que chacun des deux implique la négation de l'autre : la guerre empêche l'État, l'État empêche la guerre ».

« La machine de guerre, c'est le moteur de la machine sociale, l'être social primitif repose entièrement sur la guerre, la société primitive ne peut subsister sans la guerre. Plus il y a de la guerre, moins il y a de l'unification, et le meilleur ennemi de l'État, c'est la guerre. La société primitive est une société contre l'État en tant que société-pour-la-guerre. »

Bien sûr, il serait bon de revenir sur cette thématique et de retrouver d'autres textes de Graeber traitant de cette question. Qui voudrait et pourrait rebondir sur ce sujet en se référant à d'autres textes de Clastres et de Graeber ?

A. B.

Mars 2023

David Graeber, *La Démocratie aux marges*, Flammarion, 2018.

Prochain dossier

LES AVANCÉES DES LUTTES FÉMINISTES

Luttes féministes: des avancées réelles? Avancées, reculs, où en sont les luttes des femmes?

Depuis six ans, *Casse-rôles* a publié des textes qui se font l'écho des luttes féministes, nationales et internationales, qui dénoncent les violences faites aux femmes, les inégalités dans le travail, les revenus, la santé, les stéréotypes sexistes dans l'éducation, le domaine artistique où les femmes restent encore trop peu visibles, etc.

Nous avons constaté que ces luttes, relayées par la presse et les réseaux sociaux, occupent l'espace médiatique un certain temps et sont, grâce à cette mise en lumière, suivies de déclarations et de propositions des politiques, qui prétendent remédier aux problèmes soulevés. Mais, tout au long de ces six années, nous avons vu que, bien souvent, ces beaux discours ne sont pas suivis d'effet, et que, derrière ce que l'on pourrait qualifier de brouillage et d'enfumage, il était difficile de faire le bilan des avancées et des reculs.

Le prochain numéro de *Casse-rôles* s'efforcera de faire le point sur ces sujets, en partant d'articles publiés dans les 24 numéros précédents...



CASSE-RÔLES

Sommaire

Édito 2

Un anar de moins, un ami perdu 3

Israël: enfin on y est... presque 4-5

Bulletin d'abonnement 5

Populisme et racisme en Tunisie 6

Cérémonie d'hommage à Gisèle Halimi 7

Un scandale sanitaire top secret, les implants Essure /

Prix Nobel de littérature: une affaire d'hommes 8

Constitutionnalisation de l'avortement /

Interdiction de la pilule abortive au Wyoming 9

Du machisme grammatical /

Performance «Je suis Jina» 10-11

L'école au pas en en marche... 12

DOSSIER CASSE SOCIALE

Sommaire 13

Dossier 14-39

Las abuelas de Plaza de Mayo 40-41

Femmes et disparitions forcées: une double peine /

Au boulot! 42

Lucy Parsons 43

Sexisme, double morale sexuelle et éléments de langage /

Littérature jeunesse 44-45

N'effacez pas nos traces! 45

Guerre, famines... migrations: Hayat / Et si l'opinion

publique se raidissait davantage? 46

Les « oubliées » 47

L'autocritique fait-elle plus de *mâle* que de bien? 48-49

Lectures: *Scum Manifesto* / Poèmes et contes pour

enfants 50

Prostitution: le rire dégueulasse des hommes 51-52

À Limoges, ouverture du Nid 53

En mai... rencontre du collectif *Casse-rôles* au château

de Ligoure (Haute-Vienne) 54

L'origine de la démocratie 55